

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

29 juillet 2005, Vol. 2, n° 30

Section Valeurs mobilières



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

1. AVIS	
1.1 Avis d'audience publique.....	1
1.2 Consultations en cours.....	1
– Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières	1
– Règlement modifiant l' <i>Instruction générale 14-501Q sur les définitions</i>	2
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications du Principe directeur n° 5 – Code de conduite à l'intention des sociétés membres	2
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications aux articles 9 et 10 du Règlement 100 – Options sur devises émises par la CCCPD ..	2
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications à l'article 11 du Règlement 100 et à l'article 1 du Règlement 1900 – Options du marché hors cote et définition de l'option.....	3
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications à l'article 15 du Règlement 100 et à l'article 2 du Règlement 300 – Conventions de garantie de compte de client	3
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications aux articles 1 et 4 du Statut 10 – Conseil d'administration, comité consultatif national et réunions	4
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications au Formulaire 1, Notes et directives de l'État A – Soldes en espèces en monnaie étrangère détenus dans des comptes Régime d'épargne-retraite enregistré	4
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications aux paragraphes 6.2 et 6.4 de la Partie I.A du Principe directeur n° 6 – Cours intitulé « Notions essentielles sur la gestion de patrimoine »	5
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications aux paragraphes 6.2 et 6.4 de la Partie I.A du Principe directeur n° 6 – Compétences requises pour les gestionnaires de portefeuille en contrats à terme et les gestionnaires adjoints de portefeuille en contrats à terme	5
– Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (« CDCC ») – Compensation d'instruments dérivés du marché hors cote et de produits énergétiques	5
– Document de discussion 23-403 – Évolution de la structure du marché et interdiction de procéder à des transactions hors cours	9
Tribune publique.....	10
Questions.....	11
– Avis des autorités de reconnaissance de Services de réglementation du marché inc.	
	(SRM) sur les modifications proposées aux Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM) portant sur l'interdiction de procéder à des transactions hors cours.....
	11
1.3 Calendrier des audiences.....	12
1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles aux fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.....	12
1.5 Autres avis.....	12
– Avis 52-310 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatif à l'échéancier proposé pour le Projet de Règlement 52-111 sur les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et l'Instruction générale relative au Règlement 52-111 sur les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	12
– Communiqué de presse - Concours en ligne des Autorités canadiennes en valeurs mobilières - Ève Longchamps, gagnante québécoise du concours « Teste ton QI financier »	14
– Communiqué de presse - L'ordonnance de blocage renouvelée à l'encontre d'Enviromondial.....	15
– Communiqué de presse - Les Autorités en valeurs mobilières modifient l'échéancier du projet de réglementation sur le contrôle interne.....	15
2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC	
2.1 Décisions de l'Autorité	16
– DaimlerChrysler AG	16
– Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières	18
– London Stock Exchange.....	18
2.2 Décisions du surintendant de la Direction de l'encadrement des marchés de valeurs.....	20
– Addenda Capital inc.	20
– Fonds commun Addenda Multi-Stratégies ...	20
– Fonds commun Addenda obligations internationales	20
– Fonds commun Addenda obligations	20
– Fonds commun Addenda obligations corporatives.....	20
– Fonds commun d'obligations Addenda math +.....	20
– Fonds commun Addenda gouvernement	20
– Fonds commun Addenda gouvernement long terme	20
– Fonds commun Addenda obligations de sociétés long terme	20
– Fonds commun Addenda obligations de sociétés, rendement total.....	20
– Fonds commun Addenda obligations à rendements élevés	20
– (les « Fonds existants »)	20
– Landry Morin Inc.	21
– Le Fonds momentum canadien Landry Morin.....	21

– Le Fonds momentum américain Landry Morin.....	21	– Pebercan Inc.....	37
– Le Fonds momentum small cap canadien Landry Morin	21	– Premium Brands Holdings Limited Partnership.....	37
– Le Fonds momentum long short Landry Morin.....	21	– Premium Brands Income Fund.....	37
– (les “Fonds existants”).....	21	– Ressources Minières Radisson Inc.	38
– Gestion Palos inc.	23	– Shiningbank Energy Income Fund.....	39
– Capital Pool Palos, S.E.C.....	23	– Blizzard Energy Inc.	39
– BGICL Global Ascent Fund	24	– Zenas Energy Corp.	39
3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES		– Spur Ventures Inc.	39
4. POURSUITES JUDICIAIRES		– Stellar Pacific Ventures Inc.....	40
5. INTERDICTIONS		– Wyeth.....	40
5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs.....	26	– ZoomMed Inc.....	40
– Corporation Rutel Networks.....	26	6.3 Avis de placement	41
– Hip Interactive Corp.	26	– Absolute Alpha Fund PCC Limited	41
5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs.....	26	– Absolute Alpha Fund PCC Limited	41
5.3 Révocations d'interdiction	26	– Absolute Alpha Fund PCC Limited	41
6. PLACEMENTS		– Acuity Pooled High Income Fund.....	41
6.1a Prospectus provisoires.....	27	– Conporec inc.....	42
– Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust.....	27	– DeltaOne Northern Rivers Fund LP	42
– Eurogas Corporation	27	– DGAM US Equity Fund L.P.	42
– Fonds Enerplus Resources.....	27	– F&G, L.P.....	42
– Great-West Lifeco Inc.	27	– Flatiron Trust	42
– Lawrence Payout Ratio Trust II.....	27	– Fonds américain de G.P. Eterna	43
– Mini-Skool Early Learning Centres Ltd.	27	– Fonds canadien Plus/Retraite de G.P. Eterna	43
– Mini-Skool Early Learning Centres ULC.....	27	– Fonds d'actions canadiennes de G.P. Eterna	43
– Primary Energy Recycling Corporation	28	– Fonds d'arbitrage Améthyste.....	43
– StarPoint Energy Trust.....	28	– Fonds de construction Centria Capital, s.e.c.	43
6.1b Prospectus définitifs	28	– Fonds de Résidences Maestro III, s.e.c.	43
– Corporation Lifeco Split Inc.	28	– Fonds de Résidences Maestro III, s.e.c.	43
– Groupe Lindsey Morden Inc.....	28	– Fonds d'obligations de G.P. Eterna	44
– Portefeuilles LifePoints.....	28	– Fonds indiciel Plus de G.P. Eterna	44
– Retrocom Mid-Market Real Estate Investment Trust.....	29	– Fonds international de G.P. Eterna.....	44
– Stephenson's Rental Services Income Fund.....	29	– GE International Equity Fund	44
– Sunrise Senior Living Real Estate Investment Trust.....	29	– Meriton Networks inc.....	44
6.1c Modifications du prospectus.....	29	– Microsystèmes de Mesure A-Z inc.....	44
6.1d Modifications de la notice d'offre	29	– Pyaterochka Holding N.V.	45
6.2 Dispenses de prospectus	29	– Solutions Mindready inc.	45
– Aflase Gold and Uranium Resources Limited	29	ERRATUM	45
– AXA S.A.....	30	– Acuity Pooled Canadian Small Cap Fund	45
– Cathay Forest Products Corp.	31	– Acuity Pooled Fixed Income	45
– Committee Bay Resources Ltd.	31	– Acuity Pooled Fixed Income	45
– Dawnay, Day Carpathian PLC	32	– Acuity Pooled High Income Fund.....	45
– Daylight Energy Trust.....	33	– Acuity Pooled High Income Fund.....	46
– Forsys Metals Corp.	33	– Acuity Pooled Income Trust Fund.....	46
– Global Development Resources, Inc.....	34	6.4 Refus	46
– Great Plains Exploration Inc.	35	6.5 Divers.....	46
– Groupe Dollarama S.E.C. et Dollarama Corporation	35	– Catégorie de sociétés d'actions mondiales BPI.....	46
– H2O Innovation (2000) Inc.	35	– Fonds d'actions internationales BPI.....	46
– Lynden Ventures Ltd.	36	– Fonds RER d'actions internationales BPI.....	46
– Nordea Bank AB (publ).....	36	– Catégorie de sociétés d'actions internationales BPI	46
– Pebercan Inc.....	37	– Fonds de petites sociétés canadiennes CI ...	46
		– Fonds Dynastie asiatique CI.....	46
		– Fonds supérieur d'obligations Clarica.....	46
		– Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica.....	46
		– Fonds sécurité canadien Clarica	46
		– Fonds diversifié canadien Clarica	46
		– Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica.....	46

– Fonds croissance et revenu Sommet Clarica.....	46	7.4 Divers.....	54
– Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica.....	46	8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS	
– Fonds d'actions canadiennes Clarica.....	46	8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs.....	55
– Fonds supérieur international Clarica.....	46	8.2 Inscriptions.....	55
– Fonds américain petite capitalisation Clarica.....	46	8.3 Inscriptions par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)...	55
– Fonds Assante (Les).....	48	8.4 Agréments.....	55
– Fonds Diversifié D'Actions Canadiennes Assante.....	48	8.5 Agréments par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)...	55
– Fonds de Croissance D'Actions Canadiennes Assante.....	48	8.6 Reprises d'activités.....	56
– Fonds de Sociétés de Petites Capitalisations D'Actions Canadiennes Assante.....	48	8.7 Reprises d'activités par l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)...	56
– Fonds Diversifié D'Actions Américaines Assante.....	48	8.8 Interruptions d'activités.....	56
– Fonds de Croissance D'Actions Américaines Assante.....	48	8.9 Interruptions d'activités par l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)...	57
– Fonds de Valeur D'Actions Internationales Assante.....	48	8.10 Radiations.....	58
– Fonds de Croissance D'Actions Internationales Assante.....	48	8.11 Radiations par l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM).....	58
– Fonds RER de Revenu Fixe International Assante.....	48	8.12 Cessations de fonctions.....	58
– Fonds RER Diversifié D'Actions Américaines Assante.....	48	8.13 Cessations de fonctions par l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)...	58
– Fonds RER Diversifié D'Actions Internationales Assante.....	48	8.14 Dispenses.....	58
– Fonds de Revenu Fixe Canadien Assante....	48	– Société en commandite Aéroplan.....	58
– Fonds de Valeur D'Actions Canadiennes Assante.....	48	8.15 Exercice d'une autre activité.....	60
– Fonds de Revenu Fixe International Assante.....	48	8.16 Refus.....	60
– Fonds de Valeur D'Actions Américaines Assante.....	48	8.17 Divers.....	60
– Fonds Diversifié D'Actions Internationales Assante.....	48	– Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM).....	60
– Fonds Immobilier Assante.....	48	9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION	
– Tout autres fonds futurs créés par Gestion d'actifs Assante Ltée (le « Gérant ») un affilié du Gérant (les « Fonds Futurs »).....	48	9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers.....	60
– Fonds Mutuels TD.....	50	9.2 Dispenses.....	60
– Fonds Privés TD.....	50	– Blizzard Energy Inc.	60
– Les Fonds Talvest.....	50	– SCITI Fund.....	60
– Fonds Mutuels CIBC.....	50	– SCITI ROCS Trust.....	60
– Fonds Frontières.....	50	9.3 Refus.....	60
– Fonds Renaissance.....	50	9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti.....	60
– HCO Holding I Corporation.....	53	– 9154-4560 Québec Inc.....	60
– Quest Capital Corp.....	53	9.5 Divers.....	60
– Wyeth.....	53	– Steeplejack Industrial Inc.	60
6.6 Dépôt de suppléments.....	53	ANNEXES - AUTRES INFORMATION-1	
– Coporation de capital associés du Canada..	53	A. Dépôt de documents d'information.....	A-1
– Corporation financière Household Ltd.....	53	B. Déclarations d'initiés.....	B-1
– Crédit John Deere Inc.....	54	– B1 : Déclarations d'initiés (format électronique) déposées dans SEDI	
– George Weston Limitée.....	54	– B2 : Déclarations d'initiés (format papier) déposées auprès de l'Autorité	
– Merrill Lynch Canada Finance Company.....	54	C. Déclarations d'initiés incomplètes ou erronées.....	C-1
– Société financière DaimlerChrysler Canada inc.....	54	D. Liste des déclarations d'initiés déposées hors délai.....	D-1
7. OFFRES PUBLIQUES			
7.1 Avis.....	54		
7.2 Dispenses.....	54		
7.3 Refus.....	54		

- D1 : Déclarations d'initiés (format électronique) déposées hors délai dans SEDI
- D2 : Déclarations d'initiés (format papier) déposées hors délai auprès de l'Autorité
- E. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles aux fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec E-1
- F. Liste des acquéreurs avertis (article 44, paragraphe 12 de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec) F-1
- G. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaires sont admissibles aux fins de couverture seulement dans le cadre du régime Actions-Croissance PME. G-2

1. AVIS

1.1 Avis d'audience publique

1.2 Consultations en cours

L'entrée en vigueur de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03, a pour effet de substituer l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») à la Commission des valeurs mobilières du Québec (la « Commission »). Les consultations en cours de la Commission sont désormais continuées au sein de l'Autorité.

Règlement abrogeant l'Instruction générale C-22, Usage d'informations et d'opinions relatives aux propriétés minières et pétrolifères par les personnes inscrites et autres personnes

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le Règlement abrogeant l'Instruction générale C-22, *Usage d'informations et d'opinions relatives aux propriétés minières et pétrolifères par les personnes inscrites et autres personnes*, dont le texte a été publié au **Supplément** de la section valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 1^{er} juillet 2005 (Vol. 2, n° 26), pourra être pris par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 30 jours de cette publication, à savoir le **1^{er} août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Mathieu Laberge, avocat
Direction des affaires juridiques
Tél. : (514) 395-0558, poste 2537
Numéro sans frais : 1 877 395-0558, poste 2536
Courriel : mathieu.laberge@lautorite.qc.ca

Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »), le Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières dont le texte a été publié au **Supplément** de la section valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 8 juillet 2005 (Vol.2, n°27), pourra être édicté par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Les objectifs principaux de ce projet de règlement sont d'établir les portions déterminées prévues au paragraphe 9° de la définition de "placement" à l'article 5 de la Loi et d'assujettir aux obligations d'information continue en vertu des paragraphes 7° et 8° de l'article 68 de la Loi les émetteurs dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse et qui ont un lien significatif avec le Québec. À noter que ces paragraphes de la Loi ont été introduits en décembre dernier par la *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives* (L.Q. 2004, c.37) (la « Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières »). Des dispenses d'inscription à titre de courtier et de conseiller, découlant de modifications apportées par la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières, sont également proposées.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 30 jours de cette publication, à savoir le **8 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381

Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à la personne suivante :

Rosetta Gagliardi
Conseillère en réglementation
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0558, poste 4462,
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : rosetta.gagliardi@lautorite.qc.ca

Règlement modifiant l'Instruction générale 14-501Q sur les définitions

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le Règlement modifiant l'*Instruction générale 14-501Q sur les définitions* dont le texte est publié au **Supplément** de la section valeurs mobilières du Bulletin du 8 juillet 2005 (Vol. 2, n°27), pourra être pris par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 30 jours de cette publication, à savoir le **8 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Mathieu Laberge, avocat
Direction des affaires juridiques
Tél. : (514) 395-0558, poste 2537
Numéro sans frais : 1 877 395-0558, poste 2536
Courriel : mathieu.laberge@lautorite.qc.ca

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications du

Principe directeur n° 5 – Code de conduite à l'intention des sociétés membres

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications au Principe directeur n° 5, déposé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, concernant le code de conduite à l'intention sociétés membres négociant sur les marchés canadiens de titres d'emprunt.

(Les textes ont été publiés au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-07-15, Vol. 2, n° 28)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **15 août 2005**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Serge Boisvert
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4358
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4358
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : serge.boisvert@lautorite.qc.ca

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications aux articles 9 et 10 du Règlement 100 – Options sur devises émises par la CCCPD

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications aux articles 9 et 10 du Règlement 100, déposé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, concernant les exigences de marge et de capital pour les options sur devises émises par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (« CCCPD »).

(Les textes ont été publiés au **Supplément** de

la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-07-15, Vol. 2, n° 28)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **15 août 2005**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Normand Bergeron
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4321
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4321
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : normand.bergeron@lautorite.qc.ca

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications à l'article 11 du Règlement 100 et à l'article 1 du Règlement 1900 – Options du marché hors cote et définition de l'option

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications à l'article 11 du Règlement 100 et à l'article 1 du Règlement 1900, déposé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, concernant les options du marché hors cote et la définition de l'option.

(Les textes ont été publiés au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-07-15, Vol. 2, n° 28)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **15 août 2005**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat

Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Normand Bergeron
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4321
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4321
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : normand.bergeron@lautorite.qc.ca

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications à l'article 15 du Règlement 100 et à l'article 2 du Règlement 300 – Conventions de garantie de compte de client

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications à l'article 15 du Règlement 100 et à l'article 2 du Règlement 300, déposé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, concernant les conventions de garantie de compte de client.

(Les textes ont été publiés au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-07-15, Vol. 2, n° 28)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **15 août 2005**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Jacky De Grandpré
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4324
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4324
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : jacky.degrandpre@lautorite.qc.ca

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications aux articles 1 et 4 du Statut 10 – Conseil d'administration, comité consultatif national et réunions

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications aux articles 1 et 4 du Statut 10, déposé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, concernant la composition du conseil d'administration et le quorum.

(Les textes ont été publiés au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-07-15, Vol. 2, n° 28)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **15 août 2005**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Monique Viranyi
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4359
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4359
Télécopieur : 514.873.7455

Courriel : monique.viranyi@lautorite.qc.ca

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications au Formulaire 1, Notes et directives de l'État A – Soldes en espèces en monnaie étrangère détenus dans des comptes Régime d'épargne-retraite enregistré

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications au Formulaire 1, Notes et directives de l'État A, déposé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, concernant le classement comme actifs admissibles des soldes en espèces en monnaie étrangère détenus dans des comptes Régime d'épargne-retraite enregistré.

(Les textes ont été publiés au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-07-15, Vol. 2, n° 28)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **15 août 2005**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Monique Viranyi
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4359
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4359
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : monique.viranyi@lautorite.qc.ca

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications aux paragraphes 6.2 et 6.4 de la Partie I.A du Principe directeur n° 6 – Cours intitulé « Notions essentielles sur la gestion de patrimoine »

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications aux paragraphes 6.2 et 6.4 de la Partie I.A du Principe directeur n° 6, déposé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, concernant le cours intitulé « Notions essentielles sur la gestion de patrimoine ».

(Les textes ont été publiés au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-07-15, Vol. 2, n° 28)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **15 août 2005**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Geneviève Régnier
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4362
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4362
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : genevieve.regnier@lautorite.qc.ca

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Modifications aux paragraphes 6.2 et 6.4 de la Partie I.A du Principe directeur n° 6 – Compétences requises pour les gestionnaires de portefeuille en contrats à terme et les gestionnaires adjoints de portefeuille en contrats à terme

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications aux paragraphes 6.2 et 6.4 de la Partie I.A du Principe directeur n° 6,

déposé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, concernant les compétences requises pour les gestionnaires de portefeuille en contrats à terme et les gestionnaires adjoints de portefeuille en contrats à terme.

(Les textes ont été publiés au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-07-15, Vol. 2, n° 28)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **15 août 2005**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Geneviève Régnier
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4362
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4362
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : genevieve.regnier@lautorite.qc.ca

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (« CDCC ») – Compensation d'instruments dérivés du marché hors cote et de produits énergétiques

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications aux Règles de la CDCC. Ces modifications visent à fournir des services de contrepartie centrale et de compensation pour les produits dérivés hors cote sur l'énergie qui se transigent sur des centres transactionnels reconnus.

Des modifications ont été apportées au texte du Modèle de gestion des risques, en date du 29 juin 2005.

(Les textes modifiés sont au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-06-17, Vol. 2, n° 24)

Les versions originale et modifiée des textes sont publiées dans le Supplément du présent Bulletin.

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le **16 août 2005**, à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Hélène Francoeur
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514. 395.0558, poste 4327
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4327
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : helene.francoeur@lautorite.qc.ca

Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissements

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissements*, dont le texte est publié au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 27 mai 2005 (Vol. 2, n° 21), pourra être édicté par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Vous trouverez également dans le Règlement 81-107, des commentaires aux articles dudit règlement qui ont été adoptés en tant que projet d'Instruction générale relative au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissements*.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 90 jours de cette publication à savoir le **25 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à la personne suivante :

Pierre Martin, avocat
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4375
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Julie Hamel, M.B.A.
Analyste financier
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4476
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : julie.hamel@lautorite.qc.ca

Règlement modifiant le Règlement 13-101 sur le système électronique de données d'analyse et de recherche (SEDAR)

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le Règlement modifiant le *Règlement 13-101 sur le système électronique de données d'analyse et de recherche (SEDAR)*, dont le texte est publié au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 27 mai 2005 (Vol. 2, n° 21), pourra être édicté par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Veillez noter que le Règlement modifiant la Norme canadienne 13-101, *Le système électronique de données d'analyse et de recherche (SEDAR)*, dont le texte est reproduit au Supplément de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 3 juin 2005 (Vol. 2 n° 22) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2005.

L'intitulé de ce règlement est devenu à cette date *Règlement 13-101 sur le système électronique de données d'analyse et de recherche (SEDAR)*.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 90 jours de cette publication, à savoir le **25 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à la personne suivante :

Pierre Martin, avocat
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4375
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Julie Hamel, M.B.A.
Analyste financier
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4476
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : julie.hamel@lautorite.qc.ca

Règlement modifiant le règlement intitulé Norme canadienne 44-101, Placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le Règlement modifiant le règlement intitulé Norme canadienne 44-101, *Placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*, dont le texte est publié au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 27 mai 2005 (Vol. 2, n° 21), pourra être édicté par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 90 jours de cette publication, à savoir le **25 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à la personne suivante :

Pierre Martin, avocat
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4375
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Julie Hamel, M.B.A.
Analyste financier
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4476
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : julie.hamel@lautorite.qc.ca

Règlement modifiant le Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le Règlement modifiant le *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*, dont le texte est publié au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 27 mai 2005 (Vol. 2, n° 21), pourra être édicté par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 90 jours de cette publication, à savoir le **25 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à la personne suivante :

Pierre Martin, avocat
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4375
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Julie Hamel, M.B.A.
Analyste financier
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4476
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : julie.hamel@lautorite.qc.ca

Règlement modifiant le *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le Règlement modifiant le *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*, dont le texte est publié au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 27 mai 2005 (Vol. 2, n° 21), pourra être édicté par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Vous trouverez également au **Supplément** du bulletin ci-dessus, un projet de modification de l'Instruction générale relative au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 90 jours de cette publication, à savoir le **25 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à la personne suivante :

Pierre Martin, avocat
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4375
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Julie Hamel, M.B.A.
Analyste financier
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4476
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : julie.hamel@lautorite.qc.ca

Règlement modifiant le *Règlement 81-104 sur les fonds marché à terme*

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la «Loi»), le Règlement modifiant le *Règlement 81-104 sur les fonds marché à terme*, dont le texte est publié au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 27 mai 2005 (Vol. 2, n° 21), pourra être édicté par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Veillez noter que le Règlement modifiant l'Instruction générale 81-104, *Fonds marché à terme*, dont le texte est reproduit au Supplément de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 3 juin 2005 (Vol. 2, n° 22), est entré en vigueur le 1^{er} juin 2005. L'intitulé est devenu à cette date *Règlement 81-104 sur les fonds marché à terme*.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 90 jours de cette publication, à savoir le **25 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à la personne suivante :

Pierre Martin, avocat
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4375
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Julie Hamel, M.B.A.
Analyste financier
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4476
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : julie.hamel@lautorite.qc.ca

Règlement modifiant le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*

Avis a été donné par l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, (la « Loi ») le Règlement modifiant le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, dont le texte est publié au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 27 mai 2005 (Vol. 2, n° 21), pourra être édicté par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Veuillez noter que le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, dont le texte est reproduit au Supplément de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 3 juin 2005 (Vol. 2, n° 22), est entré en vigueur le 1^{er} juin 2005.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, de 90 jours de cette publication, à savoir le **25 août 2005**, en s'adressant à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à la personne suivante :

Pierre Martin, avocat
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4375
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : pierre.martin@lautorite.qc.ca

Julie Hamel, M.B.A.
Analyste financier
Direction des marchés des capitaux
Tél. : (514) 395-0558, poste 4476
Numéro sans frais : 1 877 395-0558
Courriel : julie.hamel@lautorite.qc.ca

Document de discussion 23-403 – Évolution de la structure du marché et interdiction de procéder à des transactions hors cours

Introduction

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM » ou « nous ») publient aux fins de consultation le Document de discussion 23-403 des ACVM, *Évolution de la structure du marché et interdiction de procéder à des transactions hors cours*. Ce document traite des faits nouveaux sur les marchés et des incidences pour notre marché, en particulier l'obligation d'éviter les transactions hors cours.

La période de consultation prendra fin le 20 octobre 2005. Prenez note qu'un forum public aura lieu le 14 octobre 2005. Ceux qui souhaitent y participer sont invités à l'indiquer dans leur lettre de commentaires sur le Document de discussion 23-403. Nous accepterons les lettres de commentaires jusqu'au 19 septembre 2005.

Nous tiendrons compte des commentaires for-

mulés dans le cadre de la consultation pour arrêter les mesures à prendre, le cas échéant.

Consultation de Services de réglementation du marché Inc. – Modifications des Règles universelles d'intégrité du marché se rapportant à l'interdiction de procéder à des transactions hors cours

Le 3 juin 2005, les autorités de reconnaissance¹ de Services de réglementation du marché Inc. (SRM) ont publié les modifications proposées par SRM aux Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM) se rapportant aux transactions hors cours². La proposition de SRM a été publiée en même temps qu'un avis des autorités de reconnaissance indiquant le report de l'échéance de la période de consultation de SRM. Prenez note que la période de consultation prendra fin le 20 octobre 2005, tant pour la proposition de SRM que pour le Document de discussion 23-403. Le texte du Document de discussion 23-403 est reproduit, dans sa version française et anglaise, au **Supplément** de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité du 22 juillet 2005 (Vol. 2, n°29).

Commentaires

Les parties intéressées sont invitées à présenter des commentaires écrits sur le document de discussion au plus tard le **20 octobre 2005**, aux membres des ACVM ci-dessous, en double exemplaires, aux soins de la CVMO.

British Columbia Securities Commission
Alberta Securities Commission
Saskatchewan Financial Services Commission
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Autorité des marchés financiers
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
Registrar of Securities, Île-du-Prince-Édouard
Nova Scotia Securities Commission
Securities Commission of Newfoundland and Labrador
Registrar of Securities, Territoires du Nord-Ouest
Registrar of Securities, Yukon
Registrar of Securities, Nunavut

¹ La British Columbia Securities Commission, l'Alberta Securities Commission, la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Autorité des marchés financiers.

² Publiées dans le Bulletin de l'Autorité des marchés financiers (2005-06-03, Vol. 2 n° 22).

Veillez faire parvenir vos commentaires uniquement aux adresses indiquées ci-dessous. Vos commentaires seront transmis aux autres territoires membres des ACVM.

a/s John Stevenson, secrétaire
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
20, rue Queen Ouest
Bureau 1903, C.P. 55
Toronto (Ontario) M5H 3S8
Télécopieur : (416) 593-2318
Courriel : jstevenson@osc.gov.on.ca

Veillez également transmettre votre présentation à l'Autorité des marchés financiers aux coordonnées suivantes :

Anne-Marie Beaudoin, Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Les lettres d'observations présentées dans le cadre de la consultation ne sont pas traitées comme confidentielles, à moins d'une demande en ce sens. Elles seront transmises aux autres autorités en valeurs mobilières, peu importe qu'il y ait une demande de confidentialité. Lorsque la confidentialité est demandée, les lettres seront traitées comme confidentielles, mais la législation sur l'accès à l'information dans certains territoires peut obliger les autorités en valeurs mobilières à les communiquer. Les personnes qui présentent des lettres d'observations doivent donc savoir que la presse et les membres du public peuvent les obtenir.

Tribune publique

En raison de l'importance des questions se rapportant à l'interdiction de procéder à des transactions hors cours et de leur incidence sur les marchés des capitaux canadiens, les ACVM ont organisé une tribune publique qui aura lieu le vendredi 14 octobre 2005 à 10 heures afin de permettre à toutes les parties intéressées de participer aux discussions se rapportant à la protection contre les transactions hors cours. Les parties intéressées qui désirent participer à la tribune publique sont invitées à indiquer dans leur lettre de commentaires en réponse au présent document de discussion qu'elles désirent comparaître. Ces lettres de commentaires doivent être reçues au plus tard le lundi 19 septembre 2005.

Il est prévu que des commissaires présideront la tribune. Les membres du personnel ne formule-

ront pas d'arguments mais participeront en qualité d'observateurs.

La tribune publique aura un caractère informel. Les présentations peuvent être effectuées par les conseillers juridiques, les experts et les employés de tous les participants au marché. Seuls les commissaires auront le droit de poser des questions aux personnes qui font des présentations orales. Toutefois, d'autres personnes pourront présenter une contre-preuve. Les présentations se limiteront à une demi-heure, sauf si les circonstances justifient le contraire. Une transcription des procédures sera réalisée. La décision définitive concernant les détails du processus sera annoncée après que le personnel des ACVM aura passé en revue les présentations et discuté du processus avec les parties intéressées.

Les questions devraient être axées sur les problèmes soulevés dans le présent document de discussion et sur les questions qui y sont posées.

Questions

Veuillez adresser vos questions à l'une des personnes suivantes :

Serge Boisvert
Autorité des marchés financiers
(514) 395-0558, poste 4358
serge.boisvert@lautorite.qc.ca

Randee Pavalow
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
(416) 593-8257
rpavalow@osc.gov.on.ca

Cindy Petlock
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
(416) 593-2351
cpetlock@osc.gov.on.ca

Tracey Stern
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
(416) 593-8167
tstern@osc.gov.on.ca

Darren Sumarah
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
(416) 593-2307
dsumarah@osc.gov.on.ca

Susan Toews
British Columbia Securities Commission
(604) 899-6764
stoews@bcsc.bc.ca

Blaine Young
Alberta Securities Commission

(403) 297- 4220
blaine.young@seccom.ab.ca

Doug Brown
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
(204) 945-0605
doubrown@gov.mb.ca

Avis des autorités de reconnaissance de Services de réglementation du marché inc. (SRM) sur les modifications proposées aux Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM) portant sur l'interdiction de procéder à des transactions hors cours

La British Columbia Securities Commission, la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Autorité des marchés financiers (conjointement avec l'Alberta Securities Commission, les « autorités de reconnaissance » ou « nous ») ont publié l'avis de consultation de SRM sur les modifications proposées par celui-ci aux RUIM portant sur l'interdiction de procéder à des transactions hors cours. Comme les autorités de reconnaissance se penchent actuellement sur les questions touchant l'interdiction de procéder à des transactions hors cours, le mode de consultation sur les modifications aux RUIM sera modifié légèrement (voir ci-dessous).

Le 12 mai 2005, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a publié, au nom des autorités de reconnaissance, un communiqué faisant valoir la nécessité de traiter la problématique des transactions hors cours dans l'équité et la transparence. Selon nous, le débat sur la protection contre les transactions hors cours doit englober toutes les questions en jeu, y compris la définition des personnes visées par l'interdiction de procéder à ces transactions et la manière de la mettre en œuvre. Il est important, estimons-nous, de présenter et d'analyser toutes les options, la proposition de SRM en étant une. Ainsi, comme nous l'indiquons dans le communiqué, nous entendons publier prochainement un document de discussion exposant les questions à considérer avant de conclure à la nécessité de réviser les règles.

À cette même date, SRM a publié un communiqué indiquant que l'évolution du marché et l'introduction d'un nouveau système de négociation parallèle pourraient porter préjudice aux petits investisseurs. SRM ne nous a pas fourni la preuve que le marché subirait un préjudice immédiat si les modifications proposées n'étaient pas appliquées sans délai. Nous avons demandé à SRM de surveiller le marché et de

nous faire rapport mensuellement sur tout nouveau scénario d'opérations repéré ou tout élément qui, à son avis, porte atteinte au marché.

La problématique des transactions hors cours est importante pour tous les participants au marché et doit être traitée dans la transparence afin que toutes les voix puissent se faire entendre. C'est pourquoi nous estimons que la présentation d'une seule solution sans débat sur les autres peut conduire à une réglementation inefficace, et que le dépôt de la proposition de SRM est prématuré. Nous n'examinerons d'éventuelles modifications aux RUIM qu'au terme d'une consultation exhaustive et transparente sur la question des transactions hors cours.

Dans l'intérêt de la transparence, nous publions la proposition de SRM. Nous examinerons les observations reçues sur la proposition dans le cadre de l'étude de la problématique. En outre, nous prions les intervenants de regrouper leurs commentaires sur la proposition de SRM et sur notre document de discussion pour éliminer les efforts inutiles. En conséquence, nous prolongeons la période de consultation sur la proposition de SRM, qui devait prendre fin le 30 juin 2005, de manière à ce qu'elle coïncide avec celle portant sur notre document de discussion. Le document de discussion a été publié le 22 juillet 2005 et la date d'échéance a été fixée au 20 octobre 2005.

(Les textes ont été publiés au Supplément de la section Valeurs mobilières du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2005-06-03, Vol. 1, n° 22).

Commentaires

Malgré les informations présentées aux textes publiés, les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent également en transmettre une copie, au plus tard le **20 octobre 2005**, à :

Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Serge Boisvert

Analyste

Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514. 395.0558, poste 4358
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4358
Télécopieur : 514.873.4130
Courriel : serge.boisvert@lautorite.qc.ca

1.3 Calendrier des audiences

Veillez noter qu'il n'y a plus d'audiences par la Commission des valeurs mobilières, depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-7.03).

Le rôle des audiences du Bureau de décision et révision en valeurs mobilières est disponible au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, section Information générale.

1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles aux fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec

On trouvera en annexe la liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles aux fins de couverture seulement dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

1.5 Autres avis

Avis 52-310 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatif à l'échéancier proposé pour le Projet de Règlement 52-111 sur les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et l'Instruction générale relative au Règlement 52-111 sur les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le 4 février 2005, les membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« nous ») de chacun des territoires du Canada, sauf la Colombie-Britannique, ont publié aux fins de consultation un projet de règlement concernant les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « règlement sur le contrôle interne »)³.

³ Se reporter au projet de Règlement 52-111 sur les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et à l'Instruction générale relative au Règlement 52-111 sur les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La période de consultation a pris fin le 30 juin 2005.

Échéancier proposé

En vertu du règlement sur le contrôle interne, dans sa version publiée aux fins de consultation, l'entrée en vigueur des obligations d'information sur le contrôle interne serait échelonnée sur une période de quatre ans. Ces obligations devaient commencer à s'appliquer aux exercices se terminant le 30 juin 2006 ou à une date ultérieure.

Nous proposons de prolonger l'échéancier du projet sur le contrôle interne :

- pour disposer du temps nécessaire pour évaluer les répercussions possibles sur le règlement sur le contrôle interne des événements récents aux États-Unis, exposées ci-dessous;
- pour examiner le grand nombre de commentaires reçus sur le règlement sur le contrôle interne;
- pour donner suite aux préoccupations des émetteurs et de leurs conseillers au sujet de l'échéancier proposé.

Par conséquent, un règlement sur les rapports sur le contrôle interne s'appliquerait, au plus tôt, pour les exercices se terminant le 30 juin 2007 ou à une date ultérieure. Nous continuerons à informer les participants au marché de l'évolution du projet et de l'échéancier.

Contexte

Obligations d'information proposées sur le contrôle interne

Dans sa version publiée aux fins de consultation, le règlement sur le contrôle interne comporte des obligations sensiblement analogues à celles des règles mettant en œuvre l'article 404 du *Sarbanes-Oxley Act of 2002* (les «règles mettant en œuvre l'article 404 »).

En vertu du règlement sur le contrôle interne, la direction de l'émetteur serait tenue d'évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'émetteur en fonction d'un cadre de contrôle convenable à la fin de chaque exercice. En outre, l'émetteur serait tenu de déposer les documents suivants auprès des autorités en valeurs mobilières :

- un rapport dans lequel la direction expose son appréciation de l'efficacité

du contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'émetteur;

- un rapport du vérificateur de l'émetteur établi conformément à la norme relative aux missions de vérification du contrôle interne de l'ICCA.

On se reportera au règlement sur le contrôle interne pour obtenir une description complète des obligations proposées en matière de contrôle interne.

État de la situation

Consultation

Au cours des derniers mois, nous avons mené une vaste consultation sur le règlement sur le contrôle interne, notamment au moyen de forums de discussion tenus à Vancouver, à Calgary et à Toronto. Nous avons ainsi été en mesure de consulter des intervenants des plus variés, notamment des émetteurs assujettis, des cabinets de vérification et des conseillers juridiques d'émetteurs assujettis, des consultants en contrôle interne et des regroupements d'investisseurs.

Événements récents aux États-Unis

Le 2 mars 2005, la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la SEC) a reporté la date d'entrée en vigueur des règles mettant en œuvre l'article 404 pour les émetteurs inscrits auprès de la SEC qui ne se prévalent pas du régime d'examen accéléré (non-accelerated filers) ou qui sont des émetteurs privés étrangers (foreign private issuers). Désormais, ces émetteurs sont donc tenus de se conformer aux règles mettant en œuvre l'article 404 pour les exercices se terminant le 15 juillet 2006 ou à une date ultérieure. On peut consulter le communiqué de la SEC annonçant le report de la date d'entrée en vigueur sur son site Web, à l'adresse suivante :

[http : //www.sec.gov/rules/final/33-8545.htm](http://www.sec.gov/rules/final/33-8545.htm).

Le 13 avril 2005, la SEC a organisé une table ronde sur la mise en application des règles mettant en œuvre l'article 404. À la suite de ces discussions, la SEC et le Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) ont publié d'autres directives en cette matière le 16 mai 2005. On peut consulter les directives paraissant sur le site Web de la SEC et du PCAOB grâce aux liens suivants :

[http : //www.sec.gov/news/press/2005-74.htm](http://www.sec.gov/news/press/2005-74.htm);

[http : //www.sec.gov/info/accountants/stafficreporting.pdf](http://www.sec.gov/info/accountants/stafficreporting.pdf);

[http : //www.pcaobus.org/Rules/Docket_008/2005-05-16_Release_2005-009.pdf](http://www.pcaobus.org/Rules/Docket_008/2005-05-16_Release_2005-009.pdf);

[http : //www.pcaobus.org/Standards/Staff_Questions_and_Answers/2005/05-16.pdf](http://www.pcaobus.org/Standards/Staff_Questions_and_Answers/2005/05-16.pdf).

En janvier 2005, le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) a mis sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de donner des directives aux petites entreprises concernant la mise en place du cadre de contrôle interne du COSO publié en 1992. À notre connaissance, le groupe de travail prévoit publier ces directives sous forme d'exposé-sondage en août 2005.

Examen des mémoires

Nous avons reçu 64 mémoires au sujet du règlement sur le contrôle interne au cours de la période de consultation. Nous examinons actuellement les commentaires reçus et remercions les intervenants de leur participation. Il est possible de consulter les mémoires à l'adresse suivante :

[http : //www.osc.gov.on.ca/Regulation/Rulemaking/Current/Part5/Comments/52-111/com_52-111_index.jsp](http://www.osc.gov.on.ca/Regulation/Rulemaking/Current/Part5/Comments/52-111/com_52-111_index.jsp).

Obligations actuelles d'attestation

Nous rappelons aux émetteurs qu'ils sont assujettis aux obligations prévues par le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « règlement sur l'attestation en vigueur ») étant donné que ce règlement est déjà en vigueur. On se reportera au règlement sur l'attestation en vigueur pour connaître les attestations requises.

Questions

Pour toute question, prière de s'adresser à :

Autorité des marchés financiers

Sylvie Anctil-Bavas
Responsable de l'expertise comptable
(514) 395-0558, poste 4373
sylvie.anctil-bavas@lautorite.qc.ca

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

John Carchrae
Chief Accountant
(416) 593-8221
jcarchrae@osc.gov.on.ca

Lisa Enright
Senior Accountant, Corporate Finance
(416) 593-3686
lenright@osc.gov.on.ca

Daniela Follegot
Legal Counsel, Corporate Finance
(416) 593-8129
dfollegot@osc.gov.on.ca

Jo-Anne Matear
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
(416) 593-2323
jmatear@osc.gov.on.ca

Mark Pinch
Accountant, Corporate Finance
(416) 593-8057
mpinch@osc.gov.on.ca

Alberta Securities Commission

Kari Horn
Acting General Counsel
(403) 297-4698
kari.horn@seccom.ab.ca

Fred Snell
Chief Accountant
(403) 297-6553
fred.snell@seccom.ab.ca

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Bob Bouchard
Director, Corporate Finance
(204) 945-2555
bbouchard@gov.mb.ca

Le 29 juillet 2005

Communiqué de presse - Concours en ligne des Autorités canadiennes en valeurs mobilières - Ève Longchamps, gagnante québécoise du concours « Teste ton QI financier »

Montréal, le 27 juillet 2005 – L'Autorité des marchés financiers a dévoilé le nom du vainqueur québécois du concours « *Teste ton QI financier* ». Il s'agit de Ève Longchamps, une résidente de St-Georges (Beauce) âgée de 17 ans, qui se mérite un prix d'une valeur de 750 \$. Ève Longchamps s'est également vu attribuer une mention spéciale lors de la grande finale nationale pour la créativité dont faisait preuve sa vidéo. En reprenant la célèbre fable de La Fontaine, la cigale et la fourmi, la vidéo démontrait ce qui peut arriver lorsqu'on n'épargne pas suffisamment.

Les jeunes canadiens ont pu mettre leurs connaissances à l'épreuve en répondant à un questionnaire en ligne. Ceux et celles qui ont obtenu la note de passage étaient éligibles au tirage d'un prix dans chaque province et territoire du Canada.

Le concours « *Teste ton QI financier* » vise à sensibiliser les jeunes aux avantages de l'épargne et de l'investissement et à les encourager à acquérir des connaissances sur les produits financiers disponibles sur le marché. Le concours est organisé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM).

40 000 jeunes canadiens âgés de 15 à 21 ans ont visité le site Internet du concours (www.ttqif.ca) et 20 000 participants se sont inscrits au concours. Au terme de ce concours, qui comporte un volet provincial et un volet national, treize prix de 750 \$ ont été décernés à l'échelle provinciale ou territoriale et un grand prix de 2 000 \$ a été attribué au niveau national.

Le rôle des enseignants a été crucial pour la promotion et la réussite de ce concours. En guise de remerciement pour leur participation, un enseignant par province et territoire du Canada s'est vu attribuer un prix. Au Québec, monsieur Robert Leduc, enseignant au Collège Claretain de Victoriaville, s'est vu remettre un prix d'une valeur de 100 \$ pour sa participation active à ce concours.

Mentionnons finalement que treize juges, à raison d'un par province et territoire, ont été identifiés parmi tous les candidats ayant obtenu la note de passage. Au Québec, c'est Annie-Claude Couture de Sherbrooke qui a été choisie et qui s'est vu mériter un prix pour sa collaboration au choix des gagnants.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

Communiqué de presse - L'ordonnance de blocage renouvelée à l'encontre d'Enviromondial

Montréal, le 28 juillet 2005 – À la demande de l'Autorité des marchés financiers, le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM), dans une décision datée du 27 juillet 2005, a prolongé jusqu'au 21 octobre 2005 l'ordonnance de blocage prononcée initialement à l'encontre d'Enviromondial le 9 décembre 2003 par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Ces mesures de blocage sont conservatoires et ont pour but de protéger les investisseurs pendant que l'Autorité poursuit son enquête. Lors des dernières audiences, l'Autorité a fait valoir au tribunal que tous les administrateurs de la société Enviromondial inc. ont

démisionné et que cette société fait l'objet de nombreuses poursuites civiles.

Rappelons que le 9 décembre 2003, la Commission des valeurs mobilières du Québec avait ordonné le blocage d'une somme de 69 500 \$. Le BDRVM avait renouvelé cette ordonnance le 4 mars 2004, le 26 mai 2004, le 31 août 2004, le 23 novembre 2004, le 11 février 2005 et le 3 mai 2005. La somme est bloquée dans le compte en fidéicomis du procureur de la société, Me Alain Houle. Ce dernier ne pourra s'en départir sans l'accord du BDRVM.

Pour prendre connaissance de la décision du BDRVM, veuillez consulter l'annexe au communiqué publié sur le site Internet de l'Autorité à l'adresse www.lautorite.qc.ca, sous la rubrique Salle de presse / Derniers communiqués de presse de l'Autorité.

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières est un tribunal indépendant de l'Autorité qui exerce certains pouvoirs prévus à la Loi sur les valeurs mobilières.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

Communiqué de presse - Les Autorités en valeurs mobilières modifient l'échéancier du projet de réglementation sur le contrôle interne

Montréal, le 29 juillet 2005 – Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont annoncé aujourd'hui qu'elles prolongeaient l'échéancier du projet de réglementation sur le contrôle interne. Un règlement sur les rapports sur le contrôle interne s'appliquerait, au plus tôt, pour les exercices se terminant le 30 juin 2007 ou à une date ultérieure. En vertu du règlement sur le contrôle interne, dans sa version publiée à l'origine, l'entrée en vigueur des obligations d'information sur le contrôle interne devait s'échelonner sur une période de quatre ans. Ces obligations devaient commencer à s'appliquer aux exercices se terminant le 30 juin 2006 ou à une date ultérieure.

La prolongation de l'échéancier du projet donnera aux ACVM le temps nécessaire pour évaluer les répercussions possibles des événements récents aux États-Unis concernant les obligations d'information sur le contrôle interne, obligations qui sont similaires à celles proposées au Canada. En outre, les ACVM seront en mesure d'examiner les questions soulevées dans les 64 mémoires reçus au sujet

du règlement sur le contrôle interne.

Le 4 février 2005, les membres des ACVM de chacun des territoires du Canada, sauf la Colombie-Britannique, ont publié aux fins de consultation un projet de règlement concernant les rapports sur le contrôle interne. On peut consulter le projet de *Règlement 52-111 sur les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière* et d'Instruction générale relative au *Règlement 52-111 sur les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière*, ainsi que les commentaires reçus sur ces documents, sur le site Internet de plusieurs membres des ACVM.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC

2.1 Décisions de l'Autorité

DaimlerChrysler AG

Vu la décision du Président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») désignant Nathalie G. Drouin, Secrétaire et directrice générale aux affaires juridiques de l'Autorité, pour le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement conformément à l'article 22 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03;

Vu la demande présentée le 29 avril 2005;

Vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

Vu que DaimlerChrysler AG (« DaimlerChrysler ») demande d'être dispensée, à certaines conditions, des obligations d'information continue prévues aux articles 73 à 82.1 de la Loi et au Règlement 51-102;

Vu que DaimlerChrysler demande aussi pour ses initiés une dispense, à certaines conditions, des exigences relatives aux déclarations d'initiés prévues aux articles 96, 97, 98, 102 et 103 de la Loi;

Vu les représentations suivantes faites par DaimlerChrysler :

1. DaimlerChrysler, une société dont le siège est situé en Allemagne, a été constituée en vertu des lois de la République fédérale d'Allemagne, en date du 6 mai 1998, dans le cadre du regroupement d'entreprises entre Daimler-Benz Aktiengesellschaft et Chrysler Corporation;
2. DaimlerChrysler est un émetteur assujéti au Québec et en Ontario;
3. Le capital-actions autorisé de DaimlerChrysler est composé d'actions ordinaires sans valeur nominale, dont 1 012 824 191 actions ordinaires étaient émises et en circulation en date du 31 mars 2005;

4. Les actions ordinaires de DaimlerChrysler sont inscrites à la cote de plusieurs Bourses à l'extérieur du Canada, dont la Bourse de Frankfort et la Bourse de New York, qui sont les principaux marchés sur lesquels se transigent les titres de DaimlerChrysler;
5. Il n'y a aucun marché organisé au Canada sur lequel les titres de DaimlerChrysler peuvent être transigés;
6. Le registre des porteurs de titres de DaimlerChrysler indique, en date du 5 juillet 2005, qu'environ 195 962 actions ordinaires de cette société seraient détenues par des personnes dont l'adresse est située au Canada, soit moins de 1 % des actions ordinaires en circulation. Le nombre de porteurs véritables d'actions ordinaires est d'environ 515 dont l'adresse est située au Québec et d'environ 3 305 dont l'adresse est située au Canada;
7. DaimlerChrysler est notamment assujettie aux exigences de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, des États-Unis et dépose par voie électronique ses documents d'information continue via le *Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (EDGAR)*, lequel permet la diffusion des renseignements et de la documentation exigés en vertu des lois sur les valeurs mobilières fédérales des États-Unis aux porteurs de titres;
8. Depuis le regroupement décrit au paragraphe 1 ci-dessus, DaimlerChrysler n'a pas procédé au placement de titres par voie d'un appel public à l'épargne au Canada;
9. DaimlerChrysler n'a pas l'intention d'effectuer de placements de titres, sauf auprès de ses salariés, dirigeants ou consultants;
10. Les documents d'information continue de DaimlerChrysler seront disponibles pour ses porteurs de titres sur le site Web de DaimlerChrysler à l'adresse www.daimlerchrysler.com et sur le site Web de la Securities Exchange Commission à l'adresse www.sec.gov;

Vu que DaimlerChrysler a également déposé une requête auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario en vue d'être réputée avoir cessé d'être un émetteur assujetti en Ontario;

Vu que la présente décision ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

En conséquence :

L'Autorité dispense DaimlerChrysler des obligations d'information continue prévues aux articles 73 à 82.1 de la Loi et au Règlement 51-102, aux conditions suivantes :

1. Conformément à son engagement pris auprès de l'Autorité, DaimlerChrysler ne doit pas vendre, offrir ou distribuer, directement ou indirectement, ses titres dans un territoire au Canada, aux termes d'une dispense de prospectus et d'inscription à titre de courtier tant qu'elle sera un émetteur assujetti en vertu de la Loi, sauf en ce qui a trait aux placements de ses titres auprès de ses salariés, dirigeants et consultants résidant au Québec;
2. DaimlerChrysler respecte les obligations auxquelles est assujetti l'«émetteur étranger inscrit auprès de la SEC» au sens de la définition prévue au *Règlement 71-102 sur les dispenses en matière d'information continue et autres dispenses en faveur des émetteurs étrangers*;
3. DaimlerChrysler demeure un émetteur assujetti aux États-Unis et envoie à ses porteurs de titres résidant au Québec tous les documents d'information envoyés à ses porteurs de titres aux États-Unis, qu'elle doit transmettre à ses porteurs de titres dans ce pays en vertu de la législation fédérale américaine en valeurs mobilières;
4. DaimlerChrysler envoie à ses porteurs de titres résidant au Québec tous les documents d'information envoyés à ses porteurs de titres aux États-Unis conformément à la législation fédérale américaine en valeurs mobilières fédérales, de la même manière et dans le délai prévu par les lois américaines et des exigences de n'importe laquelle des bourses inscrites comme une « Bourse nationale » en vertu de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, des États-Unis d'Amérique, telle qu'amendée de temps à autre, et sur laquelle ses titres sont transigés.
5. DaimlerChrysler affiche pour ses porteurs de titres les documents d'information continue sur son site Web à l'adresse www.daimlerchrysler.com et sur le site Web de la Securities Exchange Commission à l'adresse www.sec.gov.

De plus, l'Autorité dispense les initiés de DaimlerChrysler des exigences relatives aux déclarations d'initiés prévues aux articles 96,

97, 98, 102 et 103 de la Loi, à la condition que ces derniers se conforment à la législation fédérale américaine en valeurs mobilières concernant les déclarations d'initiés.

Fait le 19 juillet 2005.

Nathalie G. Drouin

Secrétaire et directrice générale aux affaires juridiques

Décision n° : 2005-DAJS-0052

Article(s)

LAMF : 22

LVM : 73 à 82.1, 96, 97, 98, 102, 103, 263

R51-102

R71-102

Date 2005-07-19

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

(Approbation de modifications à l'article 1 du Statut 1, aux articles 3A, 28, 29, 30, 31 et 32 du Statut 29 ainsi qu'à l'article 20 du Règlement 1300)

Vu la décision du Président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») désignant Nathalie G. Drouin, Secrétaire et directrice générale aux affaires juridiques de l'Autorité, pour le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement conformément à l'article 22 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03 (la « Loi sur l'Autorité »);

Vu la demande complétée le 5 juillet 2005 par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (l'« ACCOVAM ») afin de soumettre pour approbation à l'Autorité la modification de l'article 1 du Statut 1, l'abrogation de l'article 3A, l'ajout des articles 28, 29, 30, 31 et 32 au Statut 29, ainsi que la modification de l'article 20 du Règlement 1300 (collectivement les « modifications »);

Vu la résolution du conseil d'administration de l'ACCOVAM, datée du 13 juin 2004, visant l'approbation des modifications ci-dessus;

Vu l'article 74 de la Loi sur l'Autorité;

Vu la recommandation de la Direction de l'encadrement de la distribution;

En conséquence :

L'Autorité approuve la modification de l'article 1 du Statut 1, l'abrogation de l'article 3A, l'ajout des articles 28, 29, 30, 31 et 32 du Statut 29, ainsi que la modification de l'article 20 du

Règlement 1300. Ces modifications visent à encadrer les conflits d'intérêts potentiels dans les situations où la société membre, ses employés, les sociétés de son groupe et certaines personnes qui ont des liens avec l'un d'eux possèdent des titres de participation ou certains titres d'emprunt d'un émetteur et que la société membre fournit des services à l'émetteur relativement à un placement privé ou un appel public à l'épargne.

Fait le 21 juillet 2005.

Nathalie Drouin

Secrétaire et directrice générale aux affaires juridiques

Décision n° : 2005-DAJS-0055

Article(s)

LAMF : 22, 74

Date 2005-07-21

London Stock Exchange

Vu qu'en vertu de l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, telle que modifiée par la *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2004, c. 37 (la « LVM »), une personne morale, une société ou une autre entité ne peut exercer une activité de Bourse ou de compensation de valeurs au Québec sans l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

Vu qu'en vertu de l'article 263 de la LVM, l'Autorité peut, aux conditions qu'elle détermine, dispenser une personne morale, une société ou toute autre entité des obligations prévues aux titres deuxième à sixième de la LVM ainsi qu'aux règlements qui en découlent lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu la décision n° 2004-PDG-0092, prononcée par l'Autorité le 17 août 2004, à l'effet de dispenser temporairement la London Stock Exchange (la « LSE »), en vertu de l'article 263 LVM, de l'obligation prévue à l'article 169 de la LVM d'être autorisée à exercer l'activité de Bourse au Québec ainsi que des obligations prévues par la Norme 21-101, *Le fonctionnement du marché* (la « Norme 21-101 »);

Vu que la décision n° 2004-PDG-0092 est assujettie au respect de certaines conditions, notamment :

1. Que seul un courtier du Québec membre étranger de la LSE sera autorisé à effectuer

des opérations sur son marché à partir du Québec;

2. Que la LSE n'autorisera aucun autre membre étranger à effectuer des opérations sur son marché à partir du Québec sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de l'Autorité;
3. Que la LSE déposera auprès de l'Autorité une demande d'autorisation d'exercer l'activité de Bourse dans les six mois qui suivront l'adoption par l'Autorité d'une politique portant sur les modalités d'autorisation de Bourses étrangères;

Vu la décision n° 2005-PDG-0087 prononcée le 30 mars 2005, par laquelle l'Autorité a établi l'*Instruction générale relative à l'autorisation de Bourses étrangères*, conformément à l'article 274 de la Loi;

Vu que la décision n° 2004-PDG-0092 prévoit que la dispense temporaire prendra fin à la première des dates suivantes :

1. À l'expiration des six mois qui suivront l'adoption par l'Autorité d'une politique portant sur les modalités d'autorisation des Bourses étrangères, si aucune demande d'autorisation permanente n'a été déposée à cette date;
2. Lors de la décision sur cette demande;

Vu que la dispense temporaire est toujours en vigueur;

Vu que le 1^{er} décembre 2004, la LSE a demandé à l'Autorité l'autorisation de donner accès à son marché et d'accepter à titre de membre étranger un second courtier du Québec qui effectuerait des opérations sur son marché à partir du Québec;

Vu que les sociétés responsables de la compensation et du règlement des transactions effectuées sur la LSE n'ont pas obtenu l'autorisation de l'Autorité;

Vu que le courtier qui effectue actuellement des opérations au Québec à titre de membre étranger de la LSE n'a pas le statut de membre compensateur et n'est pas membre de l'entité responsable du règlement des transactions de la LSE;

Vu l'article 321 de la LVM, qui permet à l'Autorité, à tout moment, de réviser ses décisions, sauf dans le cas d'une erreur de droit;

Vu que la présente décision ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

En conséquence :

L'Autorité révisé la décision n° 2004-PDG-0092 et, à cette fin, remplace les conditions et l'échéance de la dispense temporaire qui y sont prévues par les suivantes :

1. Tout courtier du Québec ne pourra devenir membre compensateur étranger de la LSE;
2. Avant de donner accès à son marché et d'accepter un second courtier du Québec, à titre de membre étranger non compensateur, la LSE devra obtenir, de ce courtier, une lettre émise par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, confirmant sa conformité avec la réglementation, dans l'éventualité où il devenait membre étranger non compensateur de la LSE;
3. À l'exception des deux courtiers visés par la présente décision, la LSE n'autorisera aucun autre membre étranger à effectuer des opérations sur son marché à partir du Québec sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de l'Autorité;
4. La LSE n'exercera aucune activité d'autoréglementation au Québec à l'égard de ces membres étrangers puisque les activités de ces membres sont supervisées au Québec par un organisme d'autoréglementation dûment reconnu par l'Autorité;
5. La LSE doit aviser l'Autorité de tout changement important par rapport à la situation décrite dans sa demande;
6. La LSE déposera auprès de l'Autorité une demande d'autorisation d'exercer l'activité de Bourse au plus tard le 30 septembre 2005.

La présente dispense prendra fin à la première des dates suivantes :

1. Le 30 septembre 2005, si aucune demande d'autorisation permanente n'a été déposée à cette date;
2. Lors de la décision sur cette demande.

Fait le 21 juillet 2005.

Jean St-Gelais

Président-directeur général

Décision n° : 2005-PDG-0243

Article(s)

LVM : 169, 263, 274, 321

RNC21-101

Date 2005-07-21

2.2 Décisions du surintendant de la Direction de l'encadrement des marchés de valeurs

Addenda Capital inc.

Fonds commun Addenda Multi-Stratégies

Fonds commun Addenda obligations internationales

Fonds commun Addenda obligations

Fonds commun Addenda obligations corporatives

Fonds commun d'obligations Addenda math

+

Fonds commun Addenda gouvernement

Fonds commun Addenda gouvernement long terme

Fonds commun Addenda obligations de sociétés long terme

Fonds commun Addenda obligations de sociétés, rendement total

Fonds commun Addenda obligations à rendements élevés

(les « Fonds existants »)

La société Addenda Capital inc. (« Addenda »), le gérant des Fonds existants et de tout autre Fonds de la même famille qui pourrait être créé et géré par Addenda dans le futur (collectivement, les « Fonds »), s'est adressée à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») afin d'obtenir, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi ») certaines dispenses pour les Fonds et le gérant.

Vu les articles 43 à 46 et 263 de la Loi;

Vu les articles 277, 280 à 284, 289 et 290 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03;

Vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2004-PDG-0151;

Vu la subdélégation de pouvoirs faite par Daniel Laurion, Surintendant aux marchés de valeurs, en date du 6 juillet 2005 en faveur de Josée Deslauriers, Directrice, Direction des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 11 juillet 2005 au 29 juillet 2005 inclusivement.

Considérant que :

1. Addenda, une société dûment inscrite auprès

de l'Autorité des marchés financiers à titre de conseiller en valeurs de plein exercice, avec permis de transiger des produits dérivés, agit à titre de gérant et de conseiller en valeurs des Fonds;

2. les fonctions de fiduciaire, d'agent de transfert, de la tenue des registres et de dépositaire sont assumées par Fiducie Desjardins inc.;

3. le placement des titres de chacun des Fonds est fait sans publicité en vertu de la dispense de prospectus prévue à l'article 43 de la Loi, auprès de Addenda ou d'autres investisseurs qui agissent pour leurs clients à titre d'acquéreurs avertis, tel que défini à l'article 45 de la Loi ou auprès d'acquéreurs avertis qui agissent pour leur propre compte, tel que défini à l'article 44 de la Loi;

4. une convention de gestion discrétionnaire est signée entre l'acquéreur averti, telle que définie à l'article 45 de la Loi, et son client pour les placements effectués dans les Fonds, en vertu de l'article 43 de la Loi;

5. Addenda fera parvenir aux porteurs de titres un avis d'information de 30 jours pour les aviser si des changements à la politique de placement ou à la garde des avoirs des Fonds sont prévus;

6. Addenda prévoit que les Fonds pourront investir plus de 10 % de leurs actifs dans d'autres Fonds Addenda, qui ne font pas l'objet d'un prospectus;

7. la politique de placement et la stratégie de gestion active de placements obligataires de chacun des Fonds peuvent impliquer le dépassement des limites permises de 10 % pour la diversification et la concentration des placements;

8. en investissant plus de 10 % de ses actifs nets dans d'autres fonds de placement, un Fonds pourrait se retrouver avec moins de 90 % de son actif en titres facilement négociables tel que défini à l'article 284 du Règlement;

9. pour le Fonds commun Addenda gouvernement, le Fonds commun Addenda gouvernement long terme, le Fonds commun Addenda obligations de sociétés long terme, le Fonds commun Addenda obligations de sociétés rendement total et le Fonds commun Addenda obligations à rendement élevé, il est prévu dans leur convention de fiducie que les changements prévus à l'article 280 du Règlement seront permis par

le biais d'une résolution signée par le bénéficiaire en remplacement de la tenue d'une assemblée des porteurs de titres.

Considérant les représentations faites à l'Autorité des marchés financiers par Addenda;

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

- a) dispense les Fonds de l'obligation prévue à l'article 46 de la Loi de déposer, auprès de l'Autorité des marchés financiers dans un délai de 10 jours, le rapport qui y est mentionné concernant les placements faits sous le régime des dispenses prévues à l'article 43 de la Loi;
- b) dispense tous les Fonds de l'application des dispositions des articles 277, 281, 283 et 284 du Règlement;
- c) dispense le Fonds commun Addenda gouvernement, le Fonds commun Addenda gouvernement long terme, le Fonds commun Addenda obligations de sociétés long terme, le Fonds commun Addenda obligations de sociétés rendement total et le Fonds commun Addenda obligations à rendement élevé de l'application des dispositions des articles 280, 289 et 290 du Règlement.

Les dispenses sont accordées aux conditions suivantes :

- le placement des titres des Fonds se déroule sans publicité;
- Addenda dépose auprès de l'Autorité des marchés financiers, dans les 30 jours de la fin de l'exercice financier des Fonds, l'avis prévu à l'article 102 du Règlement relativement aux placements de titres des Fonds effectués au cours du dernier exercice, accompagné des droits prévus au paragraphe 7° de l'article 267 du Règlement.

Tout fonds futur qui entendra se prévaloir de la présente décision en avisera d'abord par écrit l'Autorité des marchés financiers.

Cette décision remplace la décision 2005-SMV-0046 prononcée par l'Autorité des marchés financiers.

Fait à Montréal, le 13 juillet 2005

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

DÉCISION N° : 2005-SMV-0117

Date : 2005-07-13

Article (s) : L-43 à L-46, L-263, R-277, R-280 à

R-284, R-289, R-290

Landry Morin Inc.

Le Fonds momentum canadien Landry Morin

Le Fonds momentum américain Landry Morin

Le Fonds momentum small cap canadien Landry Morin

Le Fonds momentum long short Landry Morin

(les "Fonds existants")

La société Landry Morin Inc. (« Landry Morin »), le gérant des Fonds existants et de tout autre fonds de la même famille qui pourrait être créé et géré par Landry Morin dans le futur (collectivement, les « Fonds »), s'est adressée à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») afin d'obtenir conformément à l'article 263 *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi ») certaines dispenses pour les Fonds et le gérant.

Vu les articles 11, 43, 44, 46, 51, 148 et 263 de la Loi;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03;

Vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2004-PDG-0151;

Vu la subdélégation de pouvoirs faite par Daniel Laurion, Surintendant aux marchés de valeurs, en date du 6 juillet 2005 en faveur de Josée Deslauriers, Directrice, Direction des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 11 juillet 2005 au 29 juillet 2005 inclusivement.

Considérant que :

- Les Fonds existants ont été établis par convention de fiducie en vertu des lois de l'Ontario;
- Les Fonds n'ont pas l'intention de devenir des émetteurs assujettis au Québec et les parts des Fonds (les « parts ») ne sont pas inscrites à la cote d'une bourse;
- Les Fonds existants bénéficient déjà de certaines dispenses, octroyées par le biais de la décision 2003-C-0147;
- Landry Morin est inscrit auprès de l'Autorité à titre de conseiller en valeurs de plein exercice;
- Landry Morin agit à titre de gérant et de gestionnaire de portefeuille des Fonds;

- Les parts sont placées au Québec aux termes de la dispense prévue à l'article 45 de la Loi;
- Landry Morin souhaite également placer les parts des Fonds auprès de personnes qui se qualifient à titre d'« accredited investors » au sens de la Norme multilatérale 45-103 – *Capital Raising Exemptions* (la « Norme 45-103 »), auprès d'acquéreurs avertis tels que définis à l'article 44 de la Loi ainsi qu'auprès d'acquéreurs ayant investi un minimum de 150 000 \$;
- Les investisseurs obtiendront, lors de la souscription initiale, une notice d'offre décrivant entre autres les objectifs de placement, les risques et restrictions de placement, la description des titres, les procédures d'achat et de rachat, les frais et les questions fiscales;
- Les investisseurs recevront une copie des états financiers annuels vérifiés.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

1. Dispense les Fonds de l'obligation prévue à l'article 11 de la Loi d'établir un prospectus et de l'obligation d'inscription à titre de courtier prévue à l'article 148 de la Loi pour le placement de parts supplémentaires dans le cadre du réinvestissement des distributions ou de souscriptions supplémentaires auprès des porteurs ayant acquis leurs parts initiales en vertu de l'article 51 de la Loi;
2. Dispense les Fonds de l'obligation prévue à l'article 46 de la Loi de déposer auprès de l'Autorité un avis dans les dix jours du placement;
3. Dispense Landry Morin de l'obligation d'inscription à titre de courtier prévue à l'article 148 de la Loi dans le cadre du placement de parts effectué en vertu de l'article 51 de la Loi;

Les dispenses précédentes sont accordées aux conditions suivantes :

- le placement des parts des Fonds est effectué sans publicité;
- au moment du placement des parts supplémentaires d'un Fonds auprès de porteurs ayant acquis leurs parts initiales en vertu de l'article 51 de la Loi, le souscripteur aura initialement souscrit et conservé des parts du Fonds dont le coût total d'acquisition était d'au moins

150 000 \$;

- les Fonds déposeront auprès de l'Autorité, dans les 30 jours suivant la fin de leur exercice financier, un avis présentant les informations prévues à l'article 102 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r.1, relativement aux placements effectués au cours de leur exercice financier, accompagné des droits prescrits;

4. Dispense les Fonds de l'obligation, prévue à l'article 11 de la Loi, d'établir un prospectus concernant le placement de titres auprès de personnes qui se qualifieront à titre d'« accredited investors » tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 « Definition - accredited investors » de la Norme 45-103, à l'exclusion des acquéreurs avertis au sens de la Loi et des personnes souscrivant pour leur propre compte à un bloc d'au moins 150 000 \$, lesquels bénéficient par ailleurs de dispenses prévues par la Loi;

5. Dispense Landry Morin de l'obligation d'inscription à titre de courtier prévue à l'article 148 de la Loi pour le placement de parts dans le cadre de souscriptions et du réinvestissement des distributions, auprès des personnes décrites au paragraphe 4 ci-haut;

6. Dispense les Fonds de l'obligation d'inscription à titre de courtier prévue à l'article 148 de la Loi pour le placement de parts, dans le cadre de souscriptions et du réinvestissement des distributions, auprès des personnes décrites au paragraphe 4 ci-haut;

Cette dispense est accordée aux conditions suivantes :

- Le placement est effectué sans publicité;
- Dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'exercice financier des Fonds, Landry Morin dépose auprès de l'Autorité un avis distinct, contenant les informations suivantes :
 - a) Le nombre et la valeur des titres placés pendant son dernier exercice financier;
 - b) Pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
 - c) Pour chaque souscripteur, la référence au

paragraphe de l'article 1.1 « Définition - accredited investors » de la Norme 45-103 qui trouve application;

- d) Les nom et adresse de toute personne agissant comme courtier et le montant de cette rémunération;

Tout fonds futur qui entendra se prévaloir de la présente décision en avisera d'abord l'Autorité par écrit.

Fait à Montréal, le 22 juillet 2005.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

DÉCISION N° : 2005-SMV-0122

Date : 2005-07-22

Article (s) : L-11, L-43, L-44, L-46, L-51, L-148, L-263

**Gestion Palos inc.
Capital Pool Palos, S.E.C.**

Gestion Palos inc. (« Gestion Palos »), le commandité de la société Capital Pool Palos, S.E.C. (la « Société »), s'est adressée à l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») pour obtenir, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi ») certaines dispenses pour elle-même et pour la Société.

Vu les articles 11, 43, 44, 46, 51, 148 et 263 de la Loi ;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03 ;

Vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2004-PDG-0151 ;

Vu la subdélégation de pouvoirs faite par Daniel Laurion, Surintendant aux marchés de valeurs, en date du 6 juillet 2005 en faveur de Josée Deslauriers, Directrice, Direction des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 11 juillet 2005 au 29 juillet 2005 inclusivement.

Considérant que :

- La Société est une société en commandite créée en vertu des lois du Québec ;
- La Société n'est pas un émetteur assujéti au sens de la Loi et ne compte pas le devenir dans un avenir prochain ;
- Les parts de la Société ne sont pas inscrites

à la cote d'une bourse et ne sont pas négociées sur un autre marché organisé ;

- Les parts de la Société seront placées de façon continue au Québec par l'intermédiaire de Gestion Palos ;
- Les souscriptions seront effectuées sous le régime de la dispense prévue à l'article 43 de la Loi auprès d'acquéreurs avertis tel que définis à l'article 44 de la Loi ainsi qu'au terme de la dispense prévue à l'article 51 de la Loi ;
- Les parts additionnelles de la Société, qu'il s'agisse de souscriptions additionnelles ou de réinvestissements, ne seront distribuées qu'auprès de porteurs détenant déjà une participation acquise sous le régime des dispenses prévues aux articles 43 et 51 de la Loi ;
- La Société désire placer également ses titres auprès de personnes qui se qualifient à titre d'« accredited investors » tels que définis dans la Norme Multilatérale 45-103 Capital Raising Exemptions (la « Norme 45-103 »).

Considérant les représentations faites à l'Autorité par Gestion Palos :

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

1. Dispense la Société de l'obligation prévue à l'article 11 de la Loi d'établir un prospectus et de l'obligation d'inscription à titre de courtier prévue à l'article 148 de la Loi pour le placement de parts supplémentaires dans le cadre du réinvestissement des distributions ou de souscriptions supplémentaires auprès des porteurs ayant acquis leurs parts initiales en vertu de l'article 51 de la Loi;
2. Dispense la Société de l'obligation prévue à l'article 46 de la Loi de déposer auprès de l'Autorité un avis dans les dix jours du placement;
3. Dispense Gestion Palos de l'obligation d'inscription à titre de courtier prévue à l'article 148 de la Loi dans le cadre du placement de parts effectué en vertu de l'article 51 de la Loi;

Les dispenses précédentes sont accordées aux conditions suivantes :

- le placement des parts de la Société est effectué sans publicité;
- au moment du placement des parts supplémentaires de la Société auprès de

porteurs ayant acquis leurs parts initiales en vertu de l'article 51 de la Loi, le souscripteur aura initialement souscrit et conservé des parts de la Société dont le coût total d'acquisition était d'au moins 150 000 \$;

- la Société déposera auprès de l'Autorité, dans les 30 jours suivant la fin de son exercice financier, un avis présentant les informations prévues à l'article 102 du Règlement sur les valeurs mobilières, relativement aux placements effectués au cours de son exercice financier, accompagné des droits prescrits;
4. Dispense la Société de l'obligation prévue à l'article 11 de la Loi, d'établir un prospectus concernant le placement de titres auprès de personnes qui se qualifieront à titre d'« accredited investors » tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 « Définition - accredited investors » de la Norme 45-103, à l'exclusion des acquéreurs avertis au sens de la Loi et des personnes souscrivant pour leur propre compte à un bloc d'au moins 150 000 \$, lesquels bénéficient par ailleurs de dispenses prévues par la Loi;
 5. Dispense Gestion Palos et la Société de l'obligation d'inscription à titre de courtier prévue à l'article 148 de la Loi pour le placement de parts dans le cadre de souscriptions et du réinvestissement des distributions, auprès des personnes décrites au paragraphe 4 ci-haut;

Cette dispense est accordée aux conditions suivantes :

- Le placement est effectué sans publicité;
- Dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'exercice financier de la Société, Gestion Palos dépose auprès de l'Autorité un avis distinct, contenant les informations suivantes :
 - a) Le nombre et la valeur des titres placés pendant son dernier exercice financier;
 - b) Pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
 - c) Pour chaque souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 « Définition - accredited investors » de la Norme 45-103 qui trouve application;
 - d) Les nom et adresse de toute personne

agissant comme courtier et le montant de cette rémunération;

Fait à Montréal, le 22 juillet 2005

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

DÉCISION N° : 2005-SMV-0123

Date : 2005-07-22

Article (s) : L-11, L-43, L-44, L-46, L-51, L-148, L-263

BGICL Global Ascent Fund

BGICL Global Ascent Fund (le « Fonds »), s'est adressé à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») afin d'obtenir certaines dispenses conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »).

Vu l'article 263 de la Loi;

Vu les articles 277, 279, 281 et 283 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r.1 (le « Règlement »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03;

Vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2004-PDG-0151;

Vu la subdélégation de pouvoirs faite par Daniel Laurion, Surintendant aux marchés de valeurs, en date du 6 juillet 2005 en faveur de Josée Deslauriers, Directrice, Direction des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 11 juillet 2005 au 29 juillet 2005 inclusivement.

Considérant que :

- le Fonds est une fiducie créée en vertu des lois de l'Ontario;
- Investisseurs Globaux Barclays Canada Limitée (« Barclays ») agira à titre de gérant et de gestionnaire de portefeuille du Fonds;
- Barclays est inscrit à titre de conseiller en valeurs de plein exercice auprès de l'Autorité;
- le placement des parts du Fonds sera fait auprès d'acquéreurs avertis tels que définis aux articles 44 et 45 de la Loi en vertu de la dispense prévue à l'article 43 de la Loi;
- de façon générale, chaque client aura obtenu

et approuvé une politique de placement à l'intérieur de laquelle Barclays aura pleine discrétion;

- l'investissement minimal initial est de 2 000 000 \$ et le montant minimal pour un investissement additionnel est de 500 000 \$.

Considérant les représentations faites à l'Autorité par Barclays;

En conséquence, l'Autorité de marchés financiers dispense le Fonds des obligations prévues aux articles 277, 279, 281 et 283 du Règlement.

Fait à Montréal, le 25 juillet 2005.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

DÉCISION N° : 2005-SMV-0124

Date : 2005-07-25

Article (s) : L-263, R-277, R-279, R-281, R-283

3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

4. POURSUITES JUDICIAIRES

5. INTERDICTIONS

5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Corporation Rutel Networks

Interdit à Corporation Rutel Networks, à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, au motif que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt des états financiers exigés suivant la section II du chapitre II du titre III de la Loi.

L'interdiction est prononcée le 21 juillet 2005.

Hip Interactive Corp.

Interdit à Ronald Grimard d'effectuer directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Hip Interactive Corp., aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt des états financiers exigés suivant la section II du chapitre II du titre III de la Loi et que cette personne a été administrateur ou dirigeant de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initié de l'émetteur, cette personne peut avoir été informée de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 20 juillet 2005.

5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs

5.3 Révocations d'interdiction

6. PLACEMENTS

6.1a Prospectus provisoires

Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust

Visa du prospectus simplifié provisoire du 25 juillet 2005 concernant le placement de 10 200 000 parts, au prix de 15,20 \$ la part.

Le visa prend effet le 25 juillet 2005.

Courtier(s) :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Corporation Canaccord Capital
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Raymond James Ltée

Numéro de projet Sédar : 808569

Eurogas Corporation

Visa du prospectus provisoire du 22 juillet 2005 concernant le placement de 24 348 286 actions ordinaires.

Le visa prend effet le 25 juillet 2005.

Courtier(s) :

Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Sprott Valeurs Mobilières Limitée

Numéro de projet Sédar : 808702

Fonds Enerplus Resources

Visa du prospectus provisoire du 20 juillet 2005 concernant le placement de 7 600 000 reçus de souscription représentant chacun le droit de recevoir une part de fiducie au prix de 46,25 \$ le reçu de souscription.

Le visa prend effet le 20 juillet 2005.

Courtier(s) :

Marchés mondiaux CIBC Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Corporation Canaccord Capital
Firstenergy Capital Corp.
Raymond James Ltée

Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Investissements Premiers Associés Inc.
Valeurs Mobilières GMP

Numéro de projet Sédar : 807632

Great-West Lifeco Inc.

Visa du prospectus simplifié provisoire du 22 juillet 2005 concernant le placement de 12 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,85 %, série H au prix de 25,00 \$ par action.

Le visa prend effet le 22 juillet 2005.

Courtier(s) :

Scotia Capitaux Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.

Numéro de projet Sédar : 808341

Lawrence Payout Ratio Trust II

Visa du prospectus provisoire du 21 juillet 2005 concernant le placement de parts, au prix de 10 \$ la part.

Le visa prend effet le 22 juillet 2005.

Courtier(s) :

Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Partenaires Financiers Richardson Limitée
Corporation Canaccord Capital
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Raymond James Ltée
Wellington West Capital Market Inc.
Investissements Premiers Associés Inc.
Valeurs Mobilières GMP Ltée

Numéro de projet Sédar : 808155

Mini-Skool Early Learning Centres Ltd.

Mini-Skool Early Learning Centres ULC

Visa du prospectus provisoire du 18 juillet 2005

concernant le placement de titres de garantie de revenu au prix de 10,00 \$ le TGR.

Le visa prend effet le 21 juillet 2005.

Courtier(s) :

Financière Banque Nationale Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Valeurs Mobilières Sprott Inc.

Numéros de projet Sédar : 807385 et 807397

Primary Energy Recycling Corporation

Visa du prospectus provisoire modifié du 22 juillet 2005 concernant le placement de titres représentatifs de titres de revenu améliorés au prix de 10,00 \$ CA par titre EIS.

Le visa prend effet le 22 juillet 2005.

Courtier(s) :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Scotia Capitaux Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.

Numéro de projet Sédar : 805912

StarPoint Energy Trust

Visa du prospectus simplifié provisoire du 20 juillet 2005 concernant le placement de 12 000 000 de reçus de souscription représentant chacun le droit de recevoir une part de fiducie au prix de 18,65 \$ par reçu de souscription.

Le visa prend effet le 20 juillet 2005.

Courtier(s) :

BMO Nesbitt Burns Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Firstenergy Capital Corp.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Valeurs Mobilières Orion Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières GMP
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Corporation Canaccord Capital
Investissements Premiers Associés Inc.
Valeurs Mobilières Haywood

Numéro de projet Sédar : 807612

6.1b Prospectus définitifs

Corporation Lifeco Split Inc.

Visa pour le prospectus du 21 juillet 2005 de Corporation Lifeco Split Inc. concernant le placement de 618 335 actions privilégiées de catégorie C au prix de 51,19 \$ l'action.

Le visa prend effet le 21 juillet 2005.

Courtier(s) :

Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Financière Banque Nationale Inc.

Numéro de projet Sédar : 800255

Groupe Lindsey Morden Inc.

Visa pour le prospectus du 25 juillet 2005 de Groupe Lindsey Morden Inc. concernant le placement de droits de souscription visant au plus 9 534 056 actions à droit de vote subalterne au prix de 4,25 \$ l'action.

Le visa prend effet le 26 juillet 2005.

Numéro de projet Sédar : 800100

Portefeuilles LifePoints

Visa pour le prospectus simplifié du 19 juillet 2005 concernant le placement de parts de catégorie B et de catégorie F de :

Placement de parts de catégorie B et de catégorie F :

Portefeuille équilibré de revenu LifePoints (anciennement Portefeuille équilibré de revenu)

Portefeuille de croissance équilibré LifePoints (anciennement Portefeuille de croissance équilibré)

Portefeuille de croissance à long terme LifePoints (anciennement Portefeuille de croissance à long terme)

Portefeuille tout actions LifePoints (anciennement Portefeuille tout actions)

Placement de parts de catégorie B :

Portefeuille RER tout actions LifePoints (anciennement Portefeuille RER tout actions)

Placement de parts de catégorie B :

Portefeuille LifePoints 2010

Portefeuille LifePoints 2020

Portefeuille LifePoints 2030

Placement de parts de catégorie B Russell :

Fonds à revenu fixe canadien Russell

Fonds d'actions canadiennes Russell

Fonds d'actions américaines Russell

Fonds d'actions outre-mer Russell

Fonds d'actions mondiales Russell

Le visa prend effet le 21 juillet 2005.

Numéro de projet Sédar : 797395

Retrocom Mid-Market Real Estate Investment Trust

Visa pour le prospectus simplifié du 20 juillet 2005 de Retrocom Mid-Market Real Estate Investment Trust concernant le placement de :

- (i) 6 245 000 parts au prix de 8,25 \$ la part;
- (ii) débentures subordonnées non garanties convertibles à 7,50 % pour un montant maximal de 20 000 000 \$.

Le visa prend effet le 21 juillet 2005.

Courtier(s) :

Marchés mondiaux CIBC Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Corporation Canaccord Capital
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet Sédar : 800232

Stephenson's Rental Services Income Fund

Visa pour le prospectus du 20 juillet 2005 de Stephenson's Rental Services Income Fund concernant le placement de 7 361 454 parts de fiducie au prix de 10,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 21 juillet 2005.

Courtier(s) :

Scotia Capitaux Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.

Valeurs Mobilières TD Inc.

Investissements Premiers Associés Inc.

Numéro de projet Sédar : 798707

Sunrise Senior Living Real Estate Investment Trust

Visa pour le prospectus simplifié du 26 juillet 2005 de Sunrise Senior Living Real Estate Investment Trust concernant le placement de 14 135 000 parts au prix de 12,45 \$ la part.

Le visa prend effet le 26 juillet 2005.

Courtier(s) :

Valeurs Mobilières TD Inc.
Scotia Capitaux Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Corporation Canaccord Capital

Numéro de projet Sédar : 806679

6.1c Modifications du prospectus

6.1d Modifications de la notice d'offre

6.2 Dispenses de prospectus

Aflease Gold and Uranium Resources Limited

Dispense Aflease Gold and Uranium Resources Limited de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 32 000 000 d'actions ordinaires au prix d'environ 0,625 \$ US l'action et Jipangu Inc. pour le placement secondaire de 20 500 000 actions ordinaires de la société au prix d'environ 0,625 \$ US l'action auprès de :

1. personnes qui se qualifient à titre d'«accredited investors» tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 «*Definition – accredited investor*» de la *Multilatéral Instrument 45 103, Capital Raising Exemption* (la « norme 45 103 »), à la condition que dans les dix (10) jours suivant la fin du placement, Aflease Gold and Uranium Resources Limited et Jipangu Inc. déposent auprès de l'Autorité des marchés financiers un avis contenant l'information suivante :

- a. le nombre et la valeur des titres placés;

- b. pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
 - c. pour chaque souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 « *Definition - accredited investor* » de la norme 45 103 qui trouve application;
 - d. les nom et adresse de toute personne agissant comme intermédiaire rémunéré et le montant de cette rémunération;
2. personnes souscrivant pour leur propre compte, à un bloc d'au moins 150 000 \$ et auprès d'acquéreurs avertis au sens de la Loi, à la condition qu'un avis contenant les informations prévues à l'article 102 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c.V-1.1, r.1 (le « Règlement ») soit déposé séparément de l'avis prescrit au paragraphe 1) auprès de l'Autorité des marchés financiers et les droits exigibles en vertu du paragraphe 7 de l'article 267 du Règlement acquittés.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

- 1. Aflase Gold and Uranium Resources Limited est un émetteur assujéti au Québec;
- 2. Aflase Gold and Uranium Resources Limited était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
- 3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
- 4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
- 5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé ;
- 6. dans le cas où le vendeur est initié de Aflase Gold and Uranium Resources Limited, il n'a pas raison de croire que Aflase Gold and Uranium Resources Limited est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la

législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation des titres peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec sur une bourse ou tout autre marché organisé, à la condition que Aflase Gold and Uranium Resources Limited ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

AXA S.A.

Dispense AXA S.A. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement, auprès de ses salariés et de ceux de sociétés du même groupe d'actions ordinaires de la société, le tout dans le cadre de son régime intitulé « *2005 Employee Share Offering* » (le « régime ») et aux conditions suivantes :

- 1. que l'aliénation des titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :
 - a. AXA S.A. est un émetteur assujéti au Québec;
 - b. AXA S.A. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
 - c. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
 - d. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
 - e. dans le cas où le vendeur est initié de AXA S.A., il n'a pas raison de croire que AXA S.A. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation peut également avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec, à la condition que la société ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

- 2. qu'une copie d'un document établi en

français expliquant les modalités du régime soit transmise à chaque personne éligible résidente du Québec;

3. qu'une copie des documents d'information respectant les normes françaises soit remise aux personnes visées par le placement.

Dispense AXA S.A. de l'application des dispositions prévues à l'article 2.1 de l'Instruction générale Q-3 pour ledit placement, dans le cadre de son régime présenté à l'Autorité des marchés financiers, le tout conformément à la notice d'offre du 11 juillet 2005 et aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Cette dispense est valide tant et aussi longtemps que AXA S.A. ne sera pas un émetteur assujéti au Québec et que la société respectera les normes françaises.

Cathay Forest Products Corp.

Dispense Cathay Forest Products Corp. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 20 550 000 unités à 0,55 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription d'action ordinaire auprès de :

1. personnes qui se qualifient à titre d'«accredited investors» tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 «*Definition – accredited investor*» de la *Multilatéral Instrument 45 103, Capital Raising Exemption* (la « norme 45 103 »), à la condition que dans les dix (10) jours suivant la fin du placement, Cathay Forest Products Corp. dépose auprès de l'Autorité des marchés financiers un avis contenant l'information suivante :
 - a. le nombre et la valeur des titres placés;
 - b. pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
 - c. pour chaque souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 «*Definition - accredited investor*» de la norme 45 103 qui trouve application;
 - d. les nom et adresse de toute personne agissant comme intermédiaire rémunéré et le montant de cette rémunération;
2. personnes souscrivant pour leur propre compte, à un bloc d'au moins 150 000 \$ et

après d'acquéreurs avertis au sens de la Loi, à la condition qu'un avis contenant les informations prévues à l'article 102 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c.V-1.1, r.1 (le « Règlement ») soit déposé séparément de l'avis prescrit au paragraphe 1) auprès de l'Autorité des marchés financiers et les droits exigibles en vertu du paragraphe 7 de l'article 267 du Règlement acquittés.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux ci et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Cathay Forest Products Corp. est un émetteur assujéti au Québec;
2. Cathay Forest Products Corp. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé ;
6. dans le cas où le vendeur est initié de Cathay Forest Products Corp., il n'a pas raison de croire que Cathay Forest Products Corp. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation des titres peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec sur une bourse ou tout autre marché organisé, à la condition que Cathay Forest Products Corp. ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Committee Bay Resources Ltd.

Dispense Committee Bay Resources Ltd. de l'obligation d'établir un prospectus et de

l'inscription à titre de courtier pour le placement de 8 000 001 actions ordinaires accréditives au prix de 0,75 \$ l'action et de 5 333 334 unités au prix de 0,75 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire additionnelle au prix de 1,00 \$ pour une période de 24 mois auprès de :

1. personnes qui se qualifient à titre d'«accredited investors» tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 «*Definition – accredited investor*» de la *Multilatéral Instrument 45 103, Capital Raising Exemption* (la «*norme 45 103*»), à la condition que dans les dix (10) jours suivant la fin du placement, Committee Bay Resources Ltd. dépose auprès de l'Autorité des marchés financiers un avis contenant l'information suivante :
 - a. le nombre et la valeur des titres placés;
 - b. pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
 - c. pour chaque souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 «*Definition - accredited investor*» de la norme 45 103 qui trouve application;
 - d. les nom et adresse de toute personne agissant comme intermédiaire rémunéré et le montant de cette rémunération;

2. personnes souscrivant pour leur propre compte, à un bloc d'au moins 150 000 \$ et auprès d'acquéreurs avertis au sens de la Loi, à la condition qu'un avis contenant les informations prévues à l'article 102 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c.V-1.1, r.1 (le «*Règlement*») soit déposé séparément de l'avis prescrit au paragraphe a) auprès de l'Autorité des marchés financiers et les droits exigibles en vertu du paragraphe 7 de l'article 267 du *Règlement* acquittés.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Committee Bay Resources Ltd. est un émetteur assujéti au Québec;

2. Committee Bay Resources Ltd. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé ;
6. dans le cas où le vendeur est initié de Committee Bay Resources Ltd., il n'a pas raison de croire que Committee Bay Resources Ltd. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation des titres peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec sur une bourse ou tout autre marché organisé, à la condition que Committee Bay Resources Ltd. ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Dawnay, Day Carpathian PLC

Dispense Dawnay, Day Carpathian PLC de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 2 000 000 d'actions ordinaires au prix de £1 l'action auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec, à la condition qu'un avis contenant les informations prévues à l'article 102 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V 1.1, r.1 (le «*Règlement*») soit déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers et les droits exigibles en vertu du paragraphe 7 de l'article 267 du *Règlement* acquittés dans les dix jours suivant la clôture du placement.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que :

1. Dawnay, Day Carpathian PLC est un émetteur assujéti au Québec;
2. Dawnay, Day Carpathian PLC était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédent immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé; et
6. dans le cas où le vendeur est initié de Dawnay, Day Carpathian PLC, il n'a pas raison de croire que Dawnay, Day Carpathian PLC est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation des titres peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec sur une bourse ou un marché organisé, à la condition que Dawnay, Day Carpathian PLC ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Daylight Energy Trust

Dispense Daylight Energy Trust (la « Fiducie ») de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de parts de fiducie auprès de ses porteurs de parts par l'entremise de son régime de réinvestissement de distributions, conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers et aux conditions suivantes :

- a) lors de chacune des distributions de parts, la Fiducie est un émetteur assujéti et n'est pas dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières;
- b) aucune commission ne sera exigée lors de chacune des distributions;
- c) la Fiducie a fait parvenir aux personnes ou sociétés qui recevront les parts, tout au plus

12 mois avant la date de la distribution, un communiqué décrivant :

- i) leur droit de se retirer du régime et de choisir de recevoir de l'argent plutôt que des parts lors de la distribution des revenus par la fiducie; et
- ii) les instructions concernant la façon d'exercer leur droit de se retirer décrit en (i);
- d) le nombre total de parts supplémentaires émises du trésor en contrepartie d'un paiement facultatif en espèces aux termes du régime au cours d'un exercice de la Fiducie ne doit pas dépasser 2 % du nombre total de parts en circulation au début de cet exercice;
- e) l'aliénation des titres placés en vertu de la présente décision ne pourra s'effectuer sans un prospectus ou une dispense de prospectus à moins que :
 - i) l'émetteur est émetteur assujéti au Québec et l'était pendant les quatre mois précédant l'aliénation;
 - ii) aucun effort inhabituel n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour les titres visés;
 - iii) aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation; et
 - iv) le vendeur de titres qui est initié à l'égard de l'émetteur n'a aucun motif de croire que celui-ci a commis une infraction à la législation en valeurs mobilières.

La Fiducie doit déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers les informations autrement exigibles en vertu de l'article 114 du Règlement.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Forsys Metals Corp.

Dispense Forsys Metals Corp. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 30 000 unités au prix de 0,30 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription, chaque bon entier

permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,45 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement, auprès d'une personne qui se qualifie à titre d'«*accredited investor*» tel que défini aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 «*Definition – accredited investor*» de la *Multilatéral Instrument 45 103, Capital Raising Exemption* (la «*norme 45 103*»), à la condition que dans les dix (10) jours suivant la fin du placement, Forsys Metals Corp. dépose auprès de l'Autorité des marchés financiers un avis contenant l'information suivante :

- a. le nombre et la valeur des titres placés;
- b. pour chaque titre placé, les nom et adresse du souscripteur, le nombre de titres souscrits ainsi que le prix payé;
- c. pour le souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 «*Definition - accredited investor*» de la norme 45 103 qui trouve application;
- d. les nom et adresse de toute personne agissant comme intermédiaire rémunéré et le montant de cette rémunération;

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux ci et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Forsys Metals Corp. est un émetteur assujéti au Québec;
2. Forsys Metals Corp. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé ;
6. dans le cas où le vendeur est initié de Forsys Metals Corp., il n'a pas raison de croire que Forsys Metals Corp. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation des titres peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec sur une bourse ou tout autre marché organisé, à la condition que Forsys Metals Corp. ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Global Development Resources, Inc.

Dispense Global Development Resources, Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 2 500 000 unités au prix de 0,30 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire additionnelle au prix de 0,40 \$ l'action pour une période de 24 mois auprès de :

1. personnes qui se qualifient à titre d'«*accredited investors*» tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 «*Definition – accredited investor*» de la *Multilatéral Instrument 45 103, Capital Raising Exemption* (la «*norme 45 103*»), à la condition que dans les dix (10) jours suivant la fin du placement, Global Development Resources, Inc. dépose auprès de l'Autorité des marchés financiers un avis contenant l'information suivante :
 - a. le nombre et la valeur des titres placés;
 - b. pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
 - c. pour chaque souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 «*Definition - accredited investor*» de la norme 45 103 qui trouve application;
 - d. les nom et adresse de toute personne agissant comme intermédiaire rémunéré et le montant de cette rémunération;
2. personnes souscrivant pour leur propre compte, à un bloc d'au moins 150 000 \$ et auprès d'acquéreurs avertis au sens de la Loi, à la condition qu'un avis contenant les informations prévues à l'article 102 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c.V-1.1, r.1 (le «*Règlement*») soit déposé séparément de l'avis prescrit au paragraphe a) auprès de l'Autorité des

marchés financiers et les droits exigibles en vertu du paragraphe 7 de l'article 267 du Règlement acquittés.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Global Development Resources, Inc. est un émetteur assujéti au Québec;
2. Global Development Resources, Inc. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé ;
6. dans le cas où le vendeur est initié de Global Development Resources, Inc., il n'a pas raison de croire que Global Development Resources, Inc. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation des titres peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec sur une bourse ou tout autre marché organisé, à la condition que Global Development Resources, Inc. ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Great Plains Exploration Inc.

Dispense Great Plains Exploration Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement d'un maximum de 44 400 000 actions ordinaires auprès des actionnaires de Rock Creek Resources Ltd. en échange de leurs titres dans le cadre d'un regroupement de sociétés, conformément aux informations

déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Numéro de projet Sédar : 808319

Groupe Dollarama S.E.C. et Dollarama Corporation

Dispense Groupe Dollarama S.E.C. et Dollarama Corporation de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 200 000 000 \$ US en billets subordonnés de premier rang et dispense certaines sociétés du même groupe de l'obligation d'établir un prospectus pour l'émission d'une garantie accessoire dans le cadre du placement des billets aux États-Unis, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Numéros de projet Sédar : 806979 et 808143

H2O Innovation (2000) Inc.

Dispense H2O Innovation (2000) Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'un maximum de 10 500 000 actions ordinaires auprès des actionnaires de BIOSOR Technologies inc. dans le cadre de l'acquisition par H2O Innovation (2000) Inc. de la totalité des actions émises et en circulation de BIOSOR Technologies inc., conformément à la convention d'achat d'actions datée du 23 juin 2005 et aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

L'aliénation des titres ne peut avoir lieu sans un prospectus sauf aux conditions suivantes :

1. H2O Innovation (2000) Inc. est un émetteur assujéti au Québec;
2. H2O Innovation (2000) Inc. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
6. dans le cas où le vendeur est initié de H2O

Innovation (2000) Inc., il n'a pas raison de croire que H2O Innovation (2000) Inc. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Lynden Ventures Ltd.

Dispense Lynden Ventures Ltd. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'un maximum de 5 200 000 reçus de souscription au prix de 0,50 \$ le reçu, chaque reçu de souscription permet de souscrire à une unité, chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription complet donne le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,75 \$ l'action pendant une période de 12 mois à compter de la date du placement auprès de :

1. personnes qui se qualifient à titre d'«*accredited investors*» tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 «*Definition – accredited investor*» de la *Multilatéral Instrument 45 103, Capital Raising Exemption* (la «*norme 45 103*»), à la condition que dans les dix (10) jours suivant la fin du placement, Lynden Ventures Ltd. dépose auprès de l'Autorité des marchés financiers un avis contenant l'information suivante :
 - a. le nombre et la valeur des titres placés;
 - b. pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
 - c. pour chaque souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 «*Definition - accredited investor*» de la norme 45 103 qui trouve application;
 - d. les nom et adresse de toute personne agissant comme intermédiaire rémunéré et le montant de cette rémunération;
2. personnes souscrivant pour leur propre compte, à un bloc d'au moins 150 000 \$ et auprès d'acquéreurs avertis au sens de la Loi, à la condition qu'un avis contenant les informations prévues à l'article 102 du *Règlement sur les valeurs mobilières, R.R.Q., c.V-1.1, r.1* (le «*Règlement*») soit déposé séparément de l'avis prescrit au paragraphe a) auprès de l'Autorité des marchés financiers et les droits exigibles en vertu du paragraphe 7 de l'article 267 du *Règlement* acquittés.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Lynden Ventures Ltd. est un émetteur assujéti au Québec;
2. Lynden Ventures Ltd. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé ;
6. dans le cas où le vendeur est initié de Lynden Ventures Ltd., il n'a pas raison de croire que Lynden Ventures Ltd. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation des titres peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec sur une bourse ou tout autre marché organisé, à la condition que Lynden Ventures Ltd. ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Nordea Bank AB (publ)

Dispense Nordea Bank AB (publ) de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de billets subordonnés d'une valeur globale maximale de 400 000 000 \$ conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers et aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec sur une bourse ou tout autre marché organisé;

2. que les informations autrement exigibles dans les conditions prévues aux articles 46 et 51 de la Loi ainsi que les droits afférents soient déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les 10 jours suivant la fin de l'opération de placement.

Pebercan Inc.

Dispense Pebercan Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement, auprès des salariés, dirigeants et consultants de la société et de ceux de sociétés du même groupe d'un nombre additionnel d'options d'achat d'actions de la société, le tout dans le cadre du régime intitulé « *Régime d'options d'achat d'actions* » (le « régime ») conformément à la notice d'offre du 8 juin 2005 et aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Cette dispense est accordée à la condition que la société dépose un rapport sur le nombre et la valeur des titres placés au Québec en vertu du régime, conformément aux dispositions prévues à l'article 114 du Règlement.

L'aliénation des titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Pebercan Inc. est un émetteur assujéti au Québec;
2. Pebercan Inc. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
4. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
5. dans le cas où le vendeur est initié de Pebercan Inc., il n'a pas raison de croire que Pebercan Inc. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Pebercan Inc.

Dispense les porteurs de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 1 200 000 actions

acquises ou à être acquises suite à l'exercice d'options d'achat d'actions octroyées dans le cadre du régime intitulé « *Régime d'options d'achat d'actions* », le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

L'aliénation des titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Pebercan Inc. est un émetteur assujéti au Québec;
2. Pebercan Inc. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
4. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
5. dans le cas où le vendeur est initié de Pebercan Inc., il n'a pas raison de croire que Pebercan Inc. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation peut également avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec sur une bourse ou tout autre marché organisé, à la condition que la société ne soit pas un émetteur assujéti au Québec.

Premium Brands Holdings Limited Partnership

Premium Brands Income Fund

Dispense Premium Brands Holdings Limited Partnership (« PB Holdings LP ») et Premium Brands Income Fund (le « Fonds ») de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de titres auprès des actionnaires de Premium Brands Inc. (la « Compagnie ») en échange de leurs titres dans le cadre d'un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« Arrangement »), conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

L'aliénation des titres de PB Holdings LP et du Fonds acquis dans le cadre de l'Arrangement ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. PB Holdings LP ou le Fonds, selon le cas, est un émetteur assujéti au Québec;
2. PB Holdings LP ou le Fonds, selon le cas, était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation, en tenant compte également de la période de temps pendant laquelle la Compagnie était un émetteur assujéti au Québec;
3. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
4. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
5. dans le cas où le vendeur est initié de PB Holdings LP ou du Fonds, selon le cas, il n'a pas raison de croire que PB Holdings LP ou le Fonds, selon le cas, est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Prenez avis qu'à compter de la date effective de l'opération, PB Holdings LP devient un émetteur assujéti aux obligations prescrites au Titre III de la Loi.

Ressources Minières Radisson Inc.

Dispense Ressources Minières Radisson Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 700 000 unités A à 0,22 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'un bon de souscription d'action de catégorie A, et de 33 333 unités B à 0,30 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action de catégorie A accréditive et d'un bon de souscription d'action de catégorie A auprès de personnes qui se qualifient à titre d'« *accredited investors* » tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 « *Definition – accredited investor* » de la *Multilateral Instrument 45-103, Capital Raising Exemption* (la norme « 45-103 »), autres que les personnes souscrivant pour leur propre compte à un bloc d'au moins 150 000 \$ et les acquéreurs avertis

au sens de la Loi, lesquels bénéficient par ailleurs de dispenses prévues par la Loi.

Dans les dix (10) jours suivants la fin du placement, Ressources Minières Radisson Inc. doit déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers, un avis contenant l'information suivante :

1. le nombre et la valeur des titres placés en vertu de la présente dispense;
2. pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
3. pour chaque souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 « *Definition – accredited investor* » de la norme 45-103 qui trouve application;
4. les nom et adresse de toute personne agissant comme intermédiaire rémunéré et le montant de cette rémunération.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Ressources Minières Radisson Inc. est un émetteur assujéti au Québec;
2. Ressources Minières Radisson Inc. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
6. dans le cas où le vendeur est initié de Ressources Minières Radisson Inc., il n'a pas raison de croire que Ressources Minières Radisson Inc. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Le tout conformément aux informations

déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Shiningbank Energy Income Fund

Blizzard Energy Inc.

Zenas Energy Corp.

- i) Dispense Blizzard Energy Inc. (« Blizzard ») de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement d'actions ordinaires (les « nouvelles actions ordinaires ») et d'actions privilégiées catégorie A (les « actions privilégiées ») auprès de ses porteurs d'actions ordinaires en échange de leurs titres;
- ii) dispense Shiningbank Energy Income Fund de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement de parts auprès des détenteurs d'actions privilégiées de Blizzard en échange de leurs titres;
- iii) dispense Zenas Energy Corp. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement d'actions ordinaires et de bons de souscription auprès des détenteurs des nouvelles actions ordinaires de Blizzard.

Le tout dans le cadre d'un arrangement et conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Prenez avis qu'à compter de la date effective de l'opération, Zenas Energy Corp. devient un émetteur assujéti aux obligations prescrites au Titre III de la Loi.

Numéro de projet Sédar : 799915

Spur Ventures Inc.

Dispense Spur Ventures Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 17 142 858 unités à 1,75 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire auprès de personnes qui se qualifient à titre d'« *accredited investors* » tels que définis aux paragraphes a) à t) de l'article 1.1 « *Definition – accredited investor* » de la *Multilateral Instrument 45-103, Capital Raising Exemption* (la norme « 45-103 »), autres que les personnes souscrivant pour leur propre compte à un bloc d'au moins 150 000 \$ et les acquéreurs avertis au sens de la Loi, lesquels bénéficient par ailleurs de dispenses prévues par la Loi.

Dans les dix (10) jours suivants la fin du placement, Spur Ventures Inc. doit déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers, un avis contenant l'information suivante :

1. le nombre et la valeur des titres placés en vertu de la présente dispense;
2. pour chaque titre placé, les nom et adresse de chaque souscripteur, le nombre de titres souscrits par chacun ainsi que le prix payé;
3. pour chaque souscripteur, la référence au paragraphe de l'article 1.1 « *Definition – accredited investor* » de la norme 45-103 qui trouve application;
4. les nom et adresse de toute personne agissant comme intermédiaire rémunéré et le montant de cette rémunération.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus, sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. Spur Ventures Inc. est un émetteur assujéti au Québec;
2. Spur Ventures Inc. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. le souscripteur et les sous-acquéreurs éventuels ont conservé les titres pendant au moins quatre mois;
4. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
5. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
6. dans le cas où le vendeur est initié de Spur Ventures Inc., il n'a pas raison de croire que Spur Ventures Inc. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Stellar Pacific Ventures Inc.

Dispense Stellar Pacific Ventures Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 500 000 actions ordinaires de la société auprès de Ressources Vantex ltée dans le cadre de l'acquisition d'un intérêt de 50 % dans 2 titres miniers situés dans le Canton Joannes.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de quatre mois de leur souscription, sauf entre le souscripteur et les personnes avec qui il a des liens, à la condition, que l'Autorité des marchés financiers en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de quatre mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que :

1. Stellar Pacific Ventures Inc. est un émetteur assujetti au Québec;
2. Stellar Pacific Ventures Inc. était un émetteur assujetti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
4. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
5. dans le cas où le vendeur est initié de Stellar Pacific Ventures Inc., il n'a pas raison de croire que Stellar Pacific Ventures Inc. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Wyeth

Dispense Wyeth de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement, auprès de ses salariés, dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe de titres de la société, le tout dans le cadre de ses régimes intitulés « 1996 Stock Incentive Plan, 1999 Stock Incentive Plan, 2002 Stock Incentive Plan et 2005 Stock Incentive Plan » (les « régimes ») et aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation des titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens. L'aliénation peut avoir lieu

sans un prospectus aux conditions suivantes :

- a. Wyeth est un émetteur assujetti au Québec;
- b. Wyeth était un émetteur assujetti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
- c. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
- d. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
- e. dans le cas où le vendeur est initié de Wyeth, il n'a pas raison de croire que Wyeth est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

Nonobstant ce qui précède, l'aliénation peut également avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus à l'extérieur du Québec, à la condition que la société ne soit pas un émetteur assujetti au Québec.

2. qu'une copie d'un document établi en français expliquant les modalités des régimes soit transmise à chaque personne éligible résidente du Québec;
3. qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise aux personnes visées par le placement.

Dispense les filiales canadiennes de Wyeth de l'obligation d'inscription à titre de courtier relativement au placement de titres par Wyeth dans le cadre des régimes.

Cette dispense est valide tant et aussi longtemps que Wyeth ne sera pas un émetteur assujetti au Québec et que la société respectera les normes américaines.

ZoomMed Inc.

Dispense ZoomMed Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement, auprès des salariés, dirigeants et consultants de la société et de ceux de sociétés du même groupe, d'options permettant l'achat d'actions ordinaires de la société, le tout dans le cadre du régime intitulé « Régime d'options d'achat d'actions » (le « régime ») conformément à la notice d'offre du 17 juin 2005 et aux informations déposées

auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Cette dispense est accordée à la condition que la société dépose un rapport sur le nombre et la valeur des titres placés au Québec en vertu du régime, conformément aux dispositions prévues à l'article 114 du Règlement.

L'aliénation des titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens. L'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus aux conditions suivantes :

1. ZoomMed Inc. est un émetteur assujéti au Québec;
2. ZoomMed Inc. était un émetteur assujéti au Québec au cours des quatre mois précédant immédiatement l'aliénation;
3. aucune commission extraordinaire ou autre contrepartie n'est payée à l'égard de l'aliénation;
4. aucun effort n'est fait pour préparer le marché ou stimuler la demande pour le titre visé;
5. dans le cas où le vendeur est initié de ZoomMed Inc., il n'a pas raison de croire que ZoomMed Inc. est dans une situation irrégulière par rapport à ses obligations découlant de la législation en valeurs mobilières.

6.3 Avis de placement

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi.

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions pertinentes de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec constitue une infraction.

Absolute Alpha Fund PCC Limited

Souscripteur :

Caisse de dépôt et placement du Québec

Description du placement :

Placement de 123 779,11 « diversified series shares cell », au prix de 164,28 \$ US l'action.

Date du placement :

Le 24 novembre 2003

Date du dépôt :

Le 9 juin 2005

Absolute Alpha Fund PCC Limited

Souscripteur :

Caisse de dépôt et placement du Québec

Description du placement :

Placement de 30 343,49 « diversified series shares cell », au prix de 164,78 \$ US l'action et de 87 881,18 « US equity protection 2000 series cell », au prix de 113,79 \$ US l'action.

Date du placement :

Le 22 décembre 2003

Date du dépôt :

Le 9 juin 2005

Absolute Alpha Fund PCC Limited

Souscripteur :

Caisse de dépôt et placement du Québec

Description du placement :

Placement de 66 997,50 « arbitrage series share cell », au prix de 149,26 \$ US l'action et de « US equity protection series share cell », au prix de 100,66 \$ US l'action.

Date du placement :

Le 23 août 2004

Date du dépôt :

Le 9 juin 2005

Acuity Pooled High Income Fund

Souscripteur :

Maimanat Parniani

<p>Description du placement :</p> <p>Placement de 7 485,44 parts, au prix de 20,04 \$ la part.</p> <p>Date du placement :</p> <p>Le 13 avril 2005</p> <p>Date du dépôt :</p> <p>Le 28 juin 2005</p> <p>Conporec inc.</p> <p>Souscripteur :</p> <p>Fédération des caisses Desjardins du Québec</p> <p>Description du placement :</p> <p>Placement de 3 429 actions catégorie A, au prix de 349,96 \$ l'action et de 1 440 actions catégorie A, au prix de 350 \$ l'action.</p> <p>Date du placement :</p> <p>Le 21 juin 2005</p> <p>Date du dépôt :</p> <p>Le 28 juin 2005</p> <p>DeltaOne Northern Rivers Fund LP</p> <p>Souscripteur :</p> <p>John D. Zacharias</p> <p>Description du placement :</p> <p>Placement de 15 000 parts, pour une valeur globale de 150 000 \$.</p> <p>Date du placement :</p> <p>Le 27 février 2004</p> <p>Date du dépôt :</p> <p>Le 25 mai 2005</p> <p>DGAM US Equity Fund L.P.</p> <p>Souscripteurs :</p> <p>Citigroup Global Markets Limited</p> <p>Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie</p> <p>Desjardins Groupe d'assurances</p>	<p>générales inc.</p> <p>DGAM World Equity Market Neutral Fund L.P.</p> <p>La Personnelle, assurances générales inc.</p> <p>Description du placement :</p> <p>Placement de 1 759 999 parts, pour une valeur globale de 176 000 126,74 \$ US.</p> <p>Date du placement :</p> <p>Le 27 mai 2005</p> <p>Date du dépôt :</p> <p>Le 9 juin 2005</p> <p>F&G, L.P.</p> <p>Souscripteurs :</p> <p>MacDougall, MacDougall & MacTier inc.</p> <p>Ted Fletcher</p> <p>Northbridge Group</p> <p>Joël Raby</p> <p>Description du placement :</p> <p>Placement de parts, pour une valeur globale de 1 900 000 \$ US.</p> <p>Date du placement :</p> <p>Le 1^{er} juin 2004</p> <p>Date du dépôt :</p> <p>Le 17 juin 2004</p> <p>Flatiron Trust</p> <p>Souscripteur :</p> <p>Germaine Carrière</p> <p>Description du placement :</p> <p>Placement de 116,35 parts, au prix de 1 289,20 \$ la part.</p> <p>Date du placement :</p> <p>Le 31 mars 2005</p> <p>Date du dépôt :</p> <p>Le 14 avril 2005</p>
--	--

Fonds américain de G.P. Eterna

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 5 855 230 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 17 mai 2005

Fonds canadien Plus/Retraite de G.P. Eterna

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 4 085 250 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 17 mai 2005

Fonds d'actions canadiennes de G.P. Eterna

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 4 683 194 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 17 mai 2005

Fonds d'arbitrage Améthyste

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 9 347 211 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 28 juin 2005

Fonds de construction Centria Capital, s.e.c.

Souscripteur :

1138077 Alberta Ltd.

Description du placement :

Placement de 100 000 parts catégorie A, au prix de 10 \$ la part.

Date du placement :

Le 14 juin 2005

Date du dépôt :

Le 23 juin 2005

Fonds de Résidences Maestro III, s.e.c.

Souscripteur :

Immeubles Régime XVI inc.

Description du placement :

Placement de 1 500 parts catégorie A, pour une valeur globale de 150 000 \$.

Date du placement :

Le 7 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 6 janvier 2005

Fonds de Résidences Maestro III, s.e.c.

Souscripteur :

Fiducie globale des régimes de retraite de la Société de transport de Montréal

Description du placement :

Placement secondaire de 1 500 parts catégorie A détenues par Immeubles Régime XVI inc., pour une valeur globale de 150 000 \$.

Date du placement :

Le 7 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 7 janvier 2005

Fonds d'obligations de G.P. Eterna

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 7 881 371 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 17 mai 2005

Fonds indiciel Plus de G.P. Eterna

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 380 092 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 17 mai 2005

Fonds international de G.P. Eterna

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Description du placement :

Placement de parts, pour une valeur globale de 3 093 916 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Date du dépôt :

Le 17 mai 2005

GE International Equity Fund

Souscripteur :

Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie

Description du placement :

Placement de 10,50 parts, pour une valeur globale de 152,53 \$ US.

Date du placement :

Le 17 juin 2005

Date du dépôt :

Le 27 juin 2005

Meriton Networks inc.

Souscripteur :

Desjardins capital de risque, s.e.c.

Description du placement :

Placement de 505 783 actions privilégiées catégorie C, au prix de 2,33 \$ US l'action.

Date du placement :

Le 10 juin 2005

Date du dépôt :

Le 20 juin 2005

Microsystèmes de Mesure A-Z inc.

Souscripteur :

FondAction, le fonds de développement de la confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

Description du placement :

Placement d'une débeture convertible, pour une valeur globale de 1 500 000 \$.

Date du placement : Placement de 2 199,43 parts, au prix de
Le 15 avril 2005 24,19 \$ la part.

Date du dépôt :
Le 27 juin 2005

Date du placement :
Le 11 février 2005

Pyaterochka Holding N.V.

Souscripteur :

Caisse de dépôt et placement du Québec

Description du placement :

Placement de 185 000 reçus global de
dépositaire, au prix de 13 \$ US le reçu.

Date du placement :
Le 11 mai 2005

Date du dépôt :
Le 27 juin 2005

Solutions Mindready inc.

Souscripteurs :

Jay Earl Roberts

Jeremy Van Sickle

Description du placement :

Placement de 311 876 actions ordinaires,
au prix de 2,80 \$ l'action.

Date du placement :
Le 13 mai 2005

Date du dépôt :
Le 18 mai 2005

ERRATUM

Bulletin 2005-03-04, vol 2 n° 09

**Ces avis n'auraient pas dû paraître au
bulletin, placements dispensés par une
décision de l'Autorité :**

Acuity Pooled Canadian Small Cap Fund

Souscripteur :

Rosaire Lévesque

Description du placement :

Date du placement :

Le 11 février 2005

Date du dépôt :

Le 23 février 2005

Acuity Pooled Fixed Income

Souscripteur :

Martin Lupien

Description du placement :

Placement de 3 591,68 parts, au prix de
14,77 \$ la part.

Date du placement :

Le 1^{er} février 2005

Date du dépôt :

Le 22 février 2005

Acuity Pooled Fixed Income

Souscripteur :

9131-1613 Québec inc.

Description du placement :

Placement de 4 102,27 parts, au prix de
14,77 \$ la part.

Date du placement :

Le 3 février 2005

Date du dépôt :

Le 22 février 2005

Acuity Pooled High Income Fund

Souscripteurs :

Claire Cartier

2847-3239 Québec inc.

Description du placement :

Placement de 5 268,50 parts, au prix de

20,69 \$ la part.

Date du placement :

Le 7 février 2005

Date du dépôt :

Le 22 février 2005

Acuity Pooled High Income Fund

Souscripteur :

Pierre Doyon

Description du placement :

Placement de 2 414,20 parts, au prix de 20,71 \$ la part.

Date du placement :

Le 10 février 2005

Date du dépôt :

Le 23 février 2005

Acuity Pooled Income Trust Fund

Souscripteurs :

Charles Sifri

Marie-Louise Sifri

Martiel Lupien

Description du placement :

Placement de 5 197,96 parts, au prix de 19,27 \$ la part.

Date du placement :

Le 1^{er} février 2005

Date du dépôt :

Le 22 février 2005

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.4 Refus

6.5 Divers

Catégorie de sociétés d'actions mondiales BPI

Fonds d'actions internationales BPI

Fonds RER d'actions internationales BPI

Catégorie de sociétés d'actions internationales BPI

Fonds de petites sociétés canadiennes CI

Fonds Dynastie asiatique CI

Fonds supérieur d'obligations Clarica

Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica

Fonds sécurité canadien Clarica

Fonds diversifié canadien Clarica

Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica

Fonds croissance et revenu Sommet Clarica

Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica

Fonds d'actions canadiennes Clarica

Fonds supérieur international Clarica

Fonds américain petite capitalisation Clarica

En vertu du sous-paragraphe b) du paragraphe 1) de l'article 5.5 du Règlement, conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers, donne son agrément à la fusion des Fonds suivants :

Fonds cédants

Catégorie de sociétés d'actions mondiales BPI

Fonds d'actions internationales BPI
 Fonds RER d'actions internationales BPI
 Catégorie de sociétés d'actions internationales BPI
 Fonds de petites sociétés canadiennes CI
 Fonds Dynastie asiatique CI
 Fonds supérieur d'obligations Clarica
 Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica
 Fonds sécurité canadien Clarica
 Fonds diversifié canadien Clarica
 Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica
 Fonds croissance et revenu Sommet Clarica
 Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica
 Fonds d'actions canadiennes Clarica
 Fonds supérieur international Clarica
 Fonds américain petite capitalisation Clarica

Fonds restants

Catégorie de société mondiale CI
 Fonds International CI
 Fonds RER International CI
 Catégorie de société internationale CI
 Fonds canadien petite/moyenne capitalisation CI
 Fonds Pacifique CI
 Fonds d'obligations canadiennes CI
 Fonds canadien Select Signature
 Fonds canadien Select Signature
 Fonds équilibre Canadien Signature
 Fonds Harbour
 Fonds de revenu et de croissance Harbour
 Catégorie de société d'actions étrangères Harbour
 Fonds placements canadiens CI
 Fonds de valeur international CI
 Fonds américain de petites sociétés CI

(collectivement, les « Fusions »)

Bien que de l'avis de CI Investment Inc. le gérant des Fonds (ci-après « CI ») une personne raisonnable peut ne pas considérer la structure de frais des Fonds cédants et des Fonds restants comme étant semblables pour l'essentiel, les porteurs de parts des Fonds cédants ont été informés des différences entre ces dernières;

Bien que de l'avis de CI, une personne raisonnable peut ne pas considérer les objectifs de placements fondamentaux du Fonds RER d'actions internationales BPI et du Fonds RER International CI comme étant semblables pour l'essentiel, les porteurs de parts du Fonds RER d'actions internationales BPI ont été informés des différences entre ces derniers;

Bien que les fusions ci-dessous ne constituent pas des échanges admissibles ou opérations à imposition différées, CI estime que l'impact fiscal de ces fusions sur les porteurs des parts sera minime. De plus, les porteurs de parts ont été avisés de l'impact fiscal des fusions proposées.

Fonds cédants

Fonds supérieur international Clarica
 Fonds américain petite capitalisation Clarica
 Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica
 Fonds d'actions internationales BPI
 Fonds Dynastie asiatique CI

Fonds restants

Fonds de valeur international CI
 Fonds américain de petites sociétés CI
 Catégorie de société d'actions étrangères Harbour
 Fonds International CI
 Fonds Pacifique CI

L'agrément est donné à la condition que les Fusions soient exécutées au plus tard le 30 août 2005.

Les Fusions qui font l'objet de la présente décision seront soumises à l'approbation des porteurs de parts des Fonds cédants, qui ont reçu la documentation pertinente relative à cette opération.

La présente décision prendra effet à compter de

la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Numéro de projet Sédar : 803342

Fonds Assante (Les)

Fonds Diversifié D'Actions Canadiennes Assante

Fonds de Croissance D'Actions Canadiennes Assante

Fonds de Sociétés de Petites Capitalisations D'Actions Canadiennes Assante

Fonds Diversifié D'Actions Américaines Assante

Fonds de Croissance D'Actions Américaines Assante

Fonds de Valeur D'Actions Internationales Assante

Fonds de Croissance D'Actions Internationales Assante

Fonds RER de Revenu Fixe International Assante

Fonds RER Diversifié D'Actions Américaines Assante

Fonds RER Diversifié D'Actions Internationales Assante

Fonds de Revenu Fixe Canadien Assante

Fonds de Valeur D'Actions Canadiennes Assante

Fonds de Revenu Fixe International Assante

Fonds de Valeur D'Actions Américaines Assante

Fonds Diversifié D'Actions Internationales Assante

Fonds Immobilier Assante

Tout autres fonds futurs créés par Gestion d'actifs Assante Ltée (le « Gérant ») un affilié du Gérant (les « Fonds Futurs »)

(collectivement appelés les « Fonds »)

Dispense en vertu de l'article 19.1 du Règlement, les Fonds des dispositions prévues aux paragraphes 2.6(a), 2.6(c) et 6.1(1) du Règlement afin de permettre aux Fonds de vendre des titres à découvert, de fournir une sûreté relative aux actifs des Fonds en rapport avec les ventes à découvert et de déposer les actifs du Fonds auprès du dépositaire des Fonds ou de courtiers en valeurs (« agent prêteur ») à titre de garantie en rapport avec de telles transactions, pourvu que les Fonds se conforment à la mise en place des contrôles et des exigences suivantes :

1. La valeur de tous les titres vendus à découvert par les Fonds ne dépassera pas 10 % de leur actif total à la valeur au marché sur une base quotidienne;
2. Les Fonds détiendront, sur une base quotidienne, des couvertures en espèces (tel que défini par le Règlement 81-102) pour un montant équivalent à au moins 150 % de la valeur au marché totale des titres vendus à découvert, incluant les actifs des Fonds déposés avec l'agent prêteur et donnés en garantie pour la vente à découvert;
3. Aucune somme recueillie par les Fonds lors d'une vente à découvert n'est utilisée par ces derniers pour faire l'acquisition de titres. Elles sont plutôt utilisées à des fins de couvertures en espèces ;
4. Les Fonds maintiendront un système de contrôles internes approprié relativement aux ventes à découvert, incluant des politiques et procédures écrites, des contrôles destinés à la gestion de risque et des registres comptables adéquats;
5. Toute ventes à découvert faites par un Fonds futur devra respecter les objectifs d'investissement de ce dernier;
6. Les Fonds futurs qui se qualifieront de fonds de marché monétaire et de fonds de revenu à court terme ne pourront pas se prévaloir de la dispense afin d'effectuer des ventes à découvert;
7. Pour les transactions de ventes à découvert effectuées au Canada, chaque courtier qui détient des titres des Fonds impliqués dans des transactions à découvert sera dûment inscrit au Canada et inscrit auprès d'une agence de réglementation qui est membre du Fonds canadien de protection des épargnants;
8. Pour les ventes à découvert à l'extérieur du Canada, chaque courtier qui détient des actifs d'un Fonds dans le cadre de transactions de ventes à découvert devra :
 - a) être membre d'une bourse et, par conséquent, assujetti à la réglementation de celle-ci; et
 - b) devra posséder une valeur nette excédentaire de 50 millions \$ lors du dépôt de ses derniers états financiers vérifiés.
9. Exception faite lorsque l'agent prêteur représente le dépositaire d'un Fonds, lors du dépôt par le Fonds de ses actifs auprès de l'agent prêteur à titre de garantie dans le cadre d'une transaction de vente à découvert, la valeur de ces actifs, cumulée à celle des actifs déjà détenus par l'agent prêteur relativement à d'autres transactions de vente à découvert concernant le Fonds, n'excèdent pas 10 % de la valeur au marché de l'actif total des Fonds, au moment du dépôt;
10. Afin d'effectuer une vente à découvert, les Fonds doivent fournir une sûreté suffisante sur l'actif de leur portefeuille afin de leur permettre d'exécuter des ventes à découvert conformément aux pratiques courantes de l'industrie et aux obligations reliées aux transactions de vente à découvert;
11. Avant d'effectuer des ventes à découvert, les Fonds doivent fournir dans leur prospectus simplifié une description :
 - a) des ventes à découvert ;
 - b) comment ils entendent procéder pour effectuer les ventes à découvert ;
 - c) des risques qui se rattachent aux ventes à découvert ;
 - d) de leur stratégie à l'égard des ventes à découvert et des termes de cette dispense sous la rubrique relative aux stratégies de placement du prospectus simplifié;
12. Avant d'effectuer des transactions à découvert, les Fonds doivent divulguer dans leur notice annuelle l'information suivante :
 - a) si des politiques et procédures écrites sont en place afin d'expliquer les buts et objectifs des ventes à découvert ainsi que les procédures de gestion du risque applicables aux ventes à découvert;

- b) qui est responsable d'établir et de faire le suivi des politiques et procédures mentionnées au paragraphe précédent et à quelle fréquence celles-ci sont révisées, ainsi que le niveau d'implication de la direction ou du fiduciaire dans le processus de gestion de risque;
- c) si des limites de transactions ou autres procédures de contrôles ont été établies relativement aux ventes à découvert, et qui est responsable de l'établissement de ces limites et procédures;
- d) si des individus ou des organisations, indépendants de ceux qui transigent les titres des Fonds, font la surveillance de ces transactions;
- e) si des procédures d'évaluation de risque ou des simulations sont utilisées afin d'évaluer les portefeuilles des Fonds dans des situations de stress.

13. Au moins 60 jours avant d'effectuer les premières transactions de ventes à découvert, les Fonds devront aviser par écrit leurs porteurs de parts de leur intention de procéder à de telles transactions en incluant les nouveaux éléments devant être divulgués au prospectus simplifié et à la notice annuelle tel que définis aux paragraphes 11 et 12 ci hauts mentionnés ;

14. En plus de présenter au prospectus simplifié les 10 principaux titres détenus en portefeuille, les Fonds doivent aussi présenter séparément les dix principaux titres vendus à découvert. Cependant, seules les positions à découvert ayant une valeur marchande excédant 1 % de l'actif net de chaque Fonds doivent être divulguées;

15. Lorsque les Fonds préparent leurs états financiers, l'information suivante y est incluse :

- a) dans l'état de l'actif net du Fonds, les titres vendus à découvert doivent être considérés à titre de dette et l'actif du Fonds déposé en garantie auprès de l'Agent prêteur pour la vente à découvert doit être considéré à titre d'actif;
- b) les dividendes et autres revenus reçus de la vente à découvert sur les titres empruntés pour les ventes à découvert doivent apparaître à titre de dépense dans l'état des opérations du Fonds;
- c) dans l'état des titres en portefeuille du Fonds, les titres détenus sont inscrits

séparément des titres vendus à découvert.

Gestion d'actifs Assante Ltée. doit aviser l'Autorité par écrit avant qu'un Fonds Futur puisse bénéficier des dispenses prévues dans la présente décision, spécifiant les caractéristiques générales du Fonds en question.

Le tout conformément aux informations déposées à L'Autorité.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Numéro de projet Sédar : 749746

Fonds Mutuels TD

Fonds Privés TD

Les Fonds Talvest

Fonds Mutuels CIBC

Fonds Frontières

Fonds Renaissance

Dispense en vertu de l'article 19.1 du Règlement, de l'application du paragraphe 4.1(1) du Règlement, les organismes de placement collectif énumérés à l'Annexe A aux présentes (les « Fonds » ou « Fonds gérés par un courtier »), à l'égard desquels Gestion de placement TD Inc. et CIBC Asset Management Inc. (les « déposants » ou « courtiers gérants ») agissent à titre de gérants ou de conseillers en valeurs.

Il s'agit de permettre aux Fonds d'un courtier gérant d'investir dans les parts (les « Parts ») de Sunrise Senior Living Real Estate Investment Trust. (l'« Émetteur »), par l'entremise de la Bourse de Toronto (« TSX »), pendant les 60 jours (« la Période d'interdiction ») qui suit la période durant laquelle, le courtier gérant, ses associés ou affiliés (les « preneurs fermes reliés ») agissent ou on agit à titre de preneurs fermes durant le placement des Parts de l'Émetteur (le « Placement ») suite au dépôt d'un prospectus simplifié de l'Émetteur auprès de chacune des juridictions.

Cette dispense est accordée pourvu qu'à l'égard de chaque courtier gérant et de ses Fonds,

indépendamment de tout autre déposant et de ses Fonds, les conditions présentées ci-dessous soient respectées.

En outre, une évaluation générale des risques associés au fait d'accorder une dispense de l'application du paragraphe 4.1 du Règlement a été faite en tenant compte des particularités de la demande. Après avoir évalué les risques de conflits d'intérêts associés au fait d'accorder une dispense de l'application du paragraphe 4.1(1) du Règlement, il est apparu, au moment où cette Décision est rendue, que les risques éventuels sont suffisamment mitigés.

Aussi, la présente Décision est octroyée aux conditions suivantes :

1. Chaque fois que des Parts seront achetées (l'«Achat») par un Fonds géré par un courtier aux termes de la présente Décision, les conditions suivantes devront être remplies :

(a) la décision de procéder à l'Achat :

(i) constitue une décision d'affaires du courtier gérant dictée uniquement par les intérêts du Fonds géré par un courtier, ou

(ii) est, de fait, au mieux des intérêts du Fonds géré par un courtier.

(b) l'Achat est conforme aux objectifs de placement du Fonds géré par un courtier énoncés dans son Prospectus simplifié ou est nécessaire pour atteindre ces objectifs, et

(c) le Fonds géré par un courtier ne donne pas son ordre d'achat, à titre de contrepartiste ou de mandataire, au preneur ferme relié.

2. Avant de procéder à un Achat aux termes de la présente Décision, le Fonds géré par un courtier doit avoir des politiques ou des procédures écrites visant à assurer :

(a) le respect des conditions de la présente Décision, et

(b) relativement à tout Achat :

(i) qu'il existe des critères déterminés d'attribution des Parts achetées entre deux Fonds gérés par un courtier ou plus et d'autres comptes gérés, et

(ii) qu'il existe des documents expliquant en détail les raisons de toute attribution de Parts à un Fonds géré

par un courtier ou à un compte géré qui s'écarte des critères déterminés d'attribution.

3. Chaque Fonds géré par un courtier a un comité indépendant chargé d'examiner les placements faits dans les Parts par le Fonds géré par un courtier;

4. Le comité indépendant a un mandat écrit décrivant ses fonctions et critères d'évaluation lesquels seront au minimum, les conditions de la Décision;

5. Les membres du comité indépendant exercent leurs pouvoirs et s'acquittent de leurs responsabilités honnêtement, de bonne foi et au mieux des intérêts des investisseurs effectuant des placements dans le Fonds géré par un courtier et, ce faisant, ils font preuve du même degré de soin, de diligence et de compétence dont ferait preuve une personne raisonnable dans les circonstances;

6. Le Fonds géré par un courtier ne dégage pas les membres du comité indépendant de leur responsabilité en cas de pertes résultant du non-respect des normes énoncées à l'alinéa 5 ci-dessus;

7. Le Fonds géré par un courtier n'assume pas les coûts d'une partie quelconque de l'assurance responsabilité souscrite pour protéger un membre du comité indépendant contre des pertes résultant du non-respect des normes énoncées à l'alinéa 5 ci-dessus;

8. Le Fonds géré par un courtier ne défraie pas, ni directement ni indirectement, le coût de toute indemnisation ou couverture d'assurance payée par le courtier gérant, l'un des gestionnaires de portefeuille du Fonds géré par un courtier ou une personne ou société ayant des liens avec le courtier gérant ou l'un des gestionnaires de portefeuille du Fonds géré par un courtier ou appartenant à leur groupe respectif, qui vise à indemniser ou à protéger les membres du comité indépendant à l'égard de toute perte résultant du non-respect des normes énoncées à l'alinéa 5 ci-dessus;

9. Le courtier gérant dépose via SEDAR un rapport certifié relativement à chaque Fonds géré par un courtier, au plus tard 30 jours après la fin de la Période d'interdiction. Ce rapport contient :

(a) les précisions suivantes sur chaque Achat effectué :

- (i) le nombre de Parts achetées par le Fonds géré par un courtier;
 - (ii) la date de l'achat et le prix d'achat;
 - (iii) le fait qu'un chef de file ou gérant du syndicat ait exprimé son intention (le cas échéant) de prendre part à des activités de stabilisation du marché à l'égard des Parts;
 - (iv) dans le cas d'achat de Parts pour deux le Fonds, ou plus, et d'autres comptes gérés du courtier gérant, le nombre global des Parts ainsi achetées et le pourcentage des Parts attribué à chaque Fonds, et
 - (v) le courtier auprès duquel le Fonds a acheté les Parts ainsi que les frais ou commissions, s'il en est, payés par le Fonds pour cet achat.
- (b) une attestation de la part du courtier gérant selon laquelle l'achat :
- (i) n'avait été aucunement influencé par le preneur ferme relié ou une personne ou société ayant des liens avec lui ou appartenant à son groupe et ne tenait aucunement compte de considérations se rapportant au preneur ferme relié ou à une personne ou société ayant des liens avec lui ou appartenant à son groupe, et
 - (ii) constituait une décision d'affaires du courtier gérant dictée uniquement par les intérêts du Fonds géré par un courtier, ou
 - (iii) était, de fait, au mieux des intérêts du Fonds géré par un courtier.
- (c) une confirmation que le comité indépendant a été établi afin d'examiner les Achats de Parts par les Fonds gérés par un courtier, le nom des membres du comité indépendant, le fait qu'ils respectent les critères d'indépendance énoncés dans la présente Décision et la rémunération, s'il en est, versée en contrepartie de cet examen et le mode de versement de cette rémunération;
- (d) une attestation de la part de chaque membre du comité indépendant selon laquelle le membre en serait venu à la conclusion, après une enquête raisonnable, que les politiques et procédures auxquelles fait référence la condition 2(a) ci-dessus, sont adéquates et efficaces afin de s'assurer de la conformité de la Décision et que la décision prise par le courtier gérant pour le compte de chaque Fonds relativement à l'Achat de Parts pour les Fonds gérés par un courtier et chaque Achat par un Fonds géré par un courtier :
- (i) a été prise en conformité avec les conditions de cette Décision;
 - (ii) a été prise par le courtier gérant sans influence de la part du preneur ferme relié ou d'une personne ou société ayant des liens avec lui ou appartenant à son groupe et sans tenir compte de considérations se rapportant au preneur ferme relié ou à une personne ou société ayant des liens avec lui ou appartenant à son groupe, et
 - (iii) constituait une décision d'affaires du courtier gérant dictée uniquement par les intérêts du Fonds géré par un courtier, ou
 - (iv) était, de fait, au mieux des intérêts du Fonds géré par un courtier.
10. Le comité indépendant informe par écrit les décideurs de :
- (a) toute constatation faite par lui concernant le non respect d'une des conditions mentionnées au paragraphe 9(d) concernant l'Achat de Parts par un Fonds géré par un courtier;
 - (b) toute constatation faite par lui concernant le non respect de toute autre condition contenue dans la présente Décision;
 - (c) toute mesure qu'il a prise ou qu'il entend prendre en référence aux constatations faites, et
 - (d) toute mesure prise ou que le courtier gérant, gérant ou conseiller entend prendre en réponse aux constatations du comité indépendant.
11. Chaque achat de Parts pendant la Période d'interdiction est effectué par l'entremise de la Bourse de Toronto (« TSX »);
12. Un des preneurs fermes aux termes du Placement fournit au courtier gérant une confirmation écrite selon laquelle la Période d'interdiction visant le courtier à l'égard du Placement, au sens du terme « dealer restricted period » définie dans la Rule 48-501 *Trading During Distributions, Formal*

Bids and Share Exchange Transactions édictée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, a pris fin.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Numéros de projet Sédar : 806872, 806881, 806884, 806889, 806892, 806897

ANNEXE A

FONDS MUTUELS TD

Fonds équilibré TD

Fonds de croissance équilibré TD

Fonds de revenu équilibré TD

Fonds de valeurs sûres canadiennes TD

Fonds d'actions canadiennes TD

Fonds d'actions canadiennes optimal TD

Fonds de croissance de dividendes TD

Fonds de revenu de dividendes TD

Fonds mondial sélect TD

Fonds de revenu mensuel TD

FONDS PRIVÉS TD

Fonds privé de dividendes canadiens TD

Fonds privé de fiducies de revenu TD

LES FONDS TALVEST

Fonds d'Actions Valeurs Can. Talvest

Fonds à Revenu Élevé Millénnium Talvest

Fonds Nouvelle Génération Millénnium Talvest

FONDS MUTUELS CIBC

Fonds immobilier canadien CIBC

FONDS FRONTIÈRES

Fonds d'actions canadiennes frontières

FONDS RENAISSANCE

Fonds équilibré canadien Renaissance

Fonds de croissance canadien Renaissance

HCO Holding I Corporation

Dispense HCO Holding I Corporation de l'application des articles 147.19 à 147.23 de la Loi, pour les fins d'un rachat possible des actions ordinaires de son capital-actions auprès de ses employés et dirigeants dans le cadre de son régime intitulé « *Employee Stock Purchase Plan* », conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Quest Capital Corp.

Dispense Quest Capital Corp. de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer vers le 29 juillet 2005, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

Wyeth

Dispense Wyeth de l'application des articles 147.19 à 147.23 de la Loi, pour les fins d'un rachat possible des actions ordinaires de son capital-actions auprès de ses salariés et dirigeants dans le cadre de son régime intitulé « *2005 Stock Incentive Plan* », conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

6.6 Dépôt de suppléments

Coporation de capital associés du Canada

Réception des suppléments de fixation du prix n^{os} 22 à 24 datés du 2, 15 et 20 juin 2005 au prospectus simplifié définitif de Coporation de capital associés du Canada daté du 22 juillet 2003, visant le placement de billets à moyen terme. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Numéro de projet Sédar : 551894

Corporation financière Household Ltd.

Réception du supplément de fixation du prix n^o2 daté du 14 juin 2005 au prospectus simplifié définitif de Corporation financière Household Ltd. daté du 22 avril 2005, visant le placement de billets à moyen terme. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Numéro de projet Sédar : 762877

Crédit John Deere Inc.

Réception du supplément de fixation du prix n°8 daté du 5 juillet 2005 au prospectus simplifié définitif de Crédit John Deere Inc. daté du 22 janvier 2004, visant le placement de billets cautionnés série 1. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Numéro de projet Sédar : 604524

George Weston Limitée

Réception du supplément de prospectus daté du 20 juillet 2005 au prospectus simplifié définitif de George Weston Limitée daté du 11 avril 2005, visant le placement de 7 000 000 d'actions privilégiées à dividende de 5,20 % série IV. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Numéro de projet Sédar : 760499

Merrill Lynch Canada Finance Company

Réception des suppléments de fixation du prix n°s 9 et 10 datés du 23 juin et 28 juin 2005 au prospectus simplifié définitif de Merrill Lynch Canada Finance Company daté du 28 juillet 2004, visant le placement de billets à moyen terme. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Numéro de projet Sédar : 668977

Société financière DaimlerChrysler Canada inc.

Réception des suppléments de fixation du prix n°s 16 et 17 datés du 13 et 17 juin 2005 au prospectus simplifié définitif de Société financière DaimlerChrysler Canada inc. daté du 12 mai 2004, visant le placement de billets à moyen terme. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Numéro de projet Sédar : 632648

7. OFFRES PUBLIQUES

7.1 Avis

7.2 Dispenses

7.3 Refus

7.4 Divers

8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS

8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs

8.2 Inscriptions

8.3 Inscriptions par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Financière Banque Nationale Inc.

- **Clément, Jean-François**
- **Coulombe, Julie**
- **Herzog, Mark Andrew**
- **Lombardi, Cynthia**
- **Maisonneuve, Fabien**
- **Nininger, Michael Robert**
- **Vo-Thi, Anne-Marie**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Marchés Mondiaux CIBC Inc.

- **Baker, Bryan Jeffrey Walker**
- **Dunn, Thomas William**
- **Levine, Herbert George**
- **Mazareanu, Stefan**
- **Ryan, Elizabeth Josephine**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Scotia Capitaux Inc.

- **Aleksanian, Louiza**
- **Cheatley, Alan Douglas**
- **Chishlom, Jeffrey Andrew**
- **Cumming, Brian David**
- **Hogarth, John David**
- **Kalaidjian, Paul Boghos**
- **Lascelle, Lina**
- **Schmidt, Ronald Martin**
- **Wasylina, Peter Michael**
- **Waye, Jonathan Douglas**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Boucher, Sylvain**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Brooks, David Spencer**
Valeurs Mobilières Union Ltée

- **Couillard, Denis Louis**
Marchés Mondiaux State Street Canada Inc.
- **Croteau, Serge**
Courtage à escompte Banque Nationale Inc.
- **De Couvreur, Wendy Veronica Simone**
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
- **Jiva-Lila, Richad**
Courtage à escompte Banque Nationale Inc.
- **Kosmopoulos, George Louis**
BMO Nesbitt Burns Inc.
- **Lawson, Donna Michelle**
Acumen Capital Finance Associés Limitée
- **Lefebvre, Nathalie**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Little, Pearson John**
Corporation Canaccord Capital
- **Mutalova, Shakhnoz**
Valeurs Mobilières IForum Inc.
- **Nana, Guillaume**
Société de valeurs mobilières E*TRADE Canada
- **Naprawa, Chris Hartley Alexander**
Les Partenaires Versant Inc.
- **Papakostas, James Demetre**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Rademaker, Craig**
Valeurs Mobilières Pacific International Inc.
- **Rizk, Mina**
Société de valeurs mobilières E*TRADE Canada
- **Stinson, Michael Kline**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Weir, Robert Russell**
Valeurs Mobilières GMP Ltée

8.4 Agréments

8.5 Agréments par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Financière Banque

Nationale Inc. :

- **Bacon, Jeffrey Robert**
 - **Bourassa, François**
 - **Nocente, Daniel Louis**
 - **Sainsbury, John Roberts**
 - **Wong, Michael Wing Ho**
- Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :
- **Adam, Roy Eric**
Gestion de Capital Assante Ltée
 - **Berman, Larry Marshall**
Marchés Mondiaux CIBC Inc.
 - **Briant, Thomas William Bennetts**
Marchés des Capitaux Genuity
 - **Chen, Stephen William**
Société de Valeurs Global Inc.
 - **Couillard, Denis Louis**
Marchés Mondiaux State Street Canada Inc.
 - **De Couvreur, Wendy Veronica Simone**
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 - **Donnelly, John Princeton**
Raymond James Ltée
 - **Drouin, Julie**
Mirabaud Canada Inc.
 - **George, Robert Edward**
Valeurs Mobilières TD Inc.
 - **Kelly, Daniel Francis Michael**
TD Waterhouse Canada Inc.
 - **Mangahas, Emma**
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 - **McIntosh, Robert Alexander**
Marchés Mondiaux CIBC Inc.
 - **Randazzo, Biagio**
Valeurs Mobilières TD Inc.
 - **St.Croix John Albert**
TD Waterhouse Canada Inc.
 - **Winterton, Brock**
Valeurs Mobilières Clarus Inc.
 - **Wu, Henry Heng Chang**
NBCN

(ACCOVAM)

Reprise d'activités à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Anderson, Dawn Laurel**
Scotia Capitaux Inc.
- **Asselin, Dominique**
Partenaires Financiers Richardson Limitée
- **Bolduc, Richard**
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
- **Bui, Nhu Xuan Trang (Catherine)**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Dubuc, Guy**
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- **Farfaras, Christos**
Scotia Capitaux Inc.
- **Gaudreault, Jean-Yves**
Corporation Canaccord Capital
- **Girouard, Pierre-Alexis**
UBS Valeurs Mobilières Canada Inc.
- **Koutrakis, Anna**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Landry, Douglas Charles**
Raymond James Limitée
- **Legault, Luc**
BMO Nesbitt Burns Ltée
- **Mancini, Luigi**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Moghrabi, Michael**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Newton, Michael Stuart**
Investissements Premiers Associés Inc.
- **Rémillard, Anne-Marie**
Industrielle Alliance Valeurs Mobilières Inc.
- **Vermette, Joanne**
Courtage à escompte Banque Nationale Inc.
- **Yu, Bonnie Suk Han**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

8.6 Reprises d'activités

8.7 Reprises d'activités par l'Association des courtiers en valeurs mobilières

8.8 Interruptions d'activités

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Gagnon, Louis**
Cogesfond Inc.

8.9 Interruptions d'activités par l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Marchés Mondiaux CIBC Inc., vu la cessation de cette activité :

- **Asselin, Dominique**
- **Koutrakis, Anna**
- **Mestern, Hans Jurgen**
- **Newton, Michael Stuart**
- **Sasseville, Guy**
- **Simard, Annie**

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Ashfield, Mark**
Fimat Canada Inc.
- **Bambara, Maria-Theresa**
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- **Belley, Louis**
Industrielle Alliance Valeurs Mobilières Inc.
- **Boldina, Maria**
Parkyn, Wermenlinger, Layton Capital Inc.
- **Bourcier, Stéphane**
Groupe Jitney Inc. (Le)
- **Bradley, Cole Bryant**
Valeurs Mobilières Hampton Limitée
- **Cheung, Karen Kar Wing**
Société de valeurs mobilières E*TRADE Canada
- **Dalla, Marc-André**
Financière Banque Nationale Inc.
- **Demers, Dominic**
Valeurs Mobilières PEAK Inc.
- **Drouin, René**
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- **Dubuc, Guy**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Farfaras, Christos**
TD Waterhouse Canada Inc.

- **Fournier, Sophie**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Gaudreault, Jean-Yves**
Scotia Capitaux Inc.
- **Geoffrion, Maryse**
BMO Ligne d'Action Inc.
- **Gosselin, Michel**
Valeurs Mobilières Investpro Inc.
- **Hinz, Robert Harold**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Jean, Pierre**
Gestion MD Limitée
- **Kerr, Frederic Douglas**
Corporation Firstenergy Capital
- **Kyriopoulos, Helen**
RBC Actions en Direct Inc.
- **Labbé, Martin**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Lambert, Annie**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Legault, Luc**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Lemay, Jacques**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Lestage, Julie**
Scotia Capitaux Inc.
- **Mancini, Luigi**
MCA Valeurs Mobilières Inc.
- **Mouchahoir, Lena**
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
- **Naud, Mathieu**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Oppedisano, Angela**
BMO Nesbitt Burns Ltée
- **Racanelli, Vito**
Services Financiers Penson Canada Inc.
- **Thelland, Gilles**
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.
- **Vermette, Joanne**
Financière Banque Nationale Inc.
- **Watson, Brent Donald**
Goldman Sachs Canada Inc.
- **Williams, Michael Christopher**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

- **Yates, Wendy Allison**
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.

8.10 Radiations

8.11 Radiations par l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

8.12 Cessations de fonctions

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Collins, Mancy Ann (Groce)**
Legg Mason Canada Inc.
- **Eisliger, Diane**
Julius Baer Conseils en Investissements (Canada) Ltée
- **Greiss, Sami Kamal**
Guardian Capital LP
- **Nemec, Karel**
Julius Baer Conseils en Investissements (Canada) Ltée
- **Rule, John Hunter**
Legg Mason Canada Inc.

8.13 Cessations de fonctions par l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Alonso, Louis Robert**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Asselin, Dominique**
Marchés Mondiaux CIBC Inc.
- **Ashfield, Mark**
Fimat Canada Inc.
- **Bell, Gordon Donald**
Corporation Canaccord Capital
- **Bourcier, Stéphane**
Groupe Jitney Inc. (Le)
- **Charbonneau, Erik**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Driscoll, Brian Donald Patrick**
Scotia Capitaux Inc.

- **Kagan, Bruce Mitchell**
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- **Larock, Gordon Hayes**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Lemay, Jacques**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **MacBeth, Hilliard Robert**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Mason, Francis Joseph**
J.P. Morgan Valeurs Mobilières Canada Inc.
- **McKenzie, Brian James**
Marchés Mondiaux CIBC Inc.
- **Newton, Michael Stuart**
Marchés Mondiaux CIBC Inc.
- **Skain, John Michael**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Szeto, John Leung-Tsung**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Vives, Bernard**
Société Générale Valeurs Mobilières Inc.
- **Watson, Brent Donald**
Goldman Sachs Canada Inc.

8.14 Dispenses

Société en commandite Aéroplan

Une dispense est accordée à Société en commandite Aéroplan et Commandité Gestion Aéroplan Inc. (collectivement « Aéroplan ») de l'application de l'article 148 de la Loi sur les valeurs mobilières et les autorise à agir à titre de courtier en valeurs dans le cadre du régime d'actionariat intitulé « Aéroplan Management Employee Unit Purchase Plan » à l'intention des employés résidants du Québec des sociétés Société en commandite Aéroplan et Commandité Gestion Aéroplan Inc. et des membres de leur groupe.

Cette dispense est accordée pour les motifs suivants :

- le Fonds de Revenu Aéroplan (le « Fonds ») est un émetteur assujéti au Québec;
- les parts du Fonds sont inscrites à la cote de la bourse de Toronto;
- les parts du Fonds seront acquises par

l'entremise d'un courtier dûment inscrit;

- le fiduciaire est titulaire d'un permis conformément à la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne et ses services sont limités à l'administration du régime qui fait l'objet de la présente décision;
- les sociétés Aéroplan limitent leurs services qu'à titre accessoire dans le cadre de l'administration du régime qui fait l'objet de la présente décision;
- environ 130 personnes résidant au Québec sont admissibles au régime.

Dispense d'exercer leur fonction à temps plein.

- **Baker, Bryan Jeffrey Walker**
- **Couillard, Denis Louis**
- **Greer, Jonathan**
- **Waye, Jonathan Douglas**
- **Weir, Robert Russell**

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 53 de l'Instruction générale n° Q-9 afin de lui permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité, en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis de la Directrice des pratiques de distribution, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis de la Directrice des pratiques de distribution, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent par écrit à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit la Directrice des pratiques de distribution de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Lawson, Donna Michelle**

Cette personne est dispensée de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elle devra se soumettre au droit applicable

au Québec et aux tribunaux du Québec en cas de litige avec un client domicilié au Québec;

- elle est inscrite à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta.

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Rademaker, Craig**

Cette personne est dispensée de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elle est devra se soumettre au droit applicable au Québec et aux tribunaux du Québec en cas de litige avec un client domicilié au Québec;
- elle est inscrite à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique.

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Dunn, Thomas**

Cette personne est dispensée de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elle devra se soumettre au droit applicable au Québec et aux tribunaux du Québec en cas de litige avec un client domicilié au Québec;
- elle est inscrite à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba.

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Levine, Herbert**
- **Waye, Jonathan Douglas**

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elles devront se soumettre au droit applicable au Québec et aux tribunaux du Québec en cas de litige avec un client domicilié au Québec;
- elles sont inscrites à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la

Commission des valeurs mobilières de la Nouvelle-Écosse.

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Baker, Bryan Jeffrey Walker**
- **Brooks, David Spencer**
- **Cheatley, Alan**
- **Chisholm, Jeffrey**
- **Couillard, Denis Louis**
- **Cumming, Brian**
- **De Couvreur, Wendy Veronica Simone**
- **Herzog, Mark Andrew**
- **Hogarth, John David**
- **Kosmopoulos, George Louis**
- **Naprawa, Chris Hartley Alexander**
- **Nininger, Michael**
- **Ryan, Elizabeth**
- **Schmidt, Ronald**
- **Stinson, Michael Kline**
- **Wasylina, Peter**
- **Weir, Robert Russell**

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elles devront se soumettre au droit applicable au Québec et aux tribunaux du Québec en cas de litige avec un client domicilié au Québec;
- elles sont inscrites à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

8.15 Exercice d'une autre activité

8.16 Refus

8.17 Divers

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)

9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION

9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

9.2 Dispenses

Blizzard Energy Inc.

Dispense Blizzard des exigences d'évaluation prévues à l'article 4.3 de l'Instruction générale Q-27.

SCITI Fund

Dispense l'émetteur du dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers et de l'envoi à ses porteurs de titres des états financiers intermédiaires de la période terminée le 30 juin 2005.

SCITI ROCS Trust

Dispense l'émetteur du dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers et de l'envoi à ses porteurs de titres des états financiers intermédiaires de la période terminée le 30 juin 2005.

9.3 Refus

9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

9154-4560 Québec Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de 9154-4560 Québec Inc.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

9.5 Divers

Steeplejack Industrial Inc.

Décide que la société Steeplejack Industrial Inc. devient émetteur assujetti au motif qu'elle est

tenue à des obligations d'information continue équivalentes en Alberta et l'autorise à faire valoir une période de 17 ans et 10 mois pendant laquelle elle a satisfait à ces obligations.

**ANNEXES -
AUTRES INFORMATIONS**

A. Dépôt de documents d'information

Rapports trimestriels

	Date du document		
ADDENDA CAPITAL INC.	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DES SOURCES (30356)	2005-06-30
AFRI-CAN, SOCIETE DE MINERAUX MARINS	2005-05-31	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS ALLARD-SAINTE-PAUL	2005-06-30
AGRIUM INC.	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS ILE-DES-SOEURS	2005-06-30
ALLIANCE PIPELINE LIMITED PARTNERSHIP	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MONT-ROSE-SAINTE-MICHEL	2005-06-30
AMEX EXPLORATION INC.	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS POINTE-PLATON DE LOTBINIERE	2005-06-30
AMTELECOM INCOME FUND	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PREFONTAINE-HOCHELAGA	2005-06-30
ARGO ENERGY LTD.	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX	2005-06-30
ARMTEC INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-SIMON-APOTRE DE MONTREAL	2005-06-30
ASIA PACIFIC RESOURCES LTD.	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-GENEVIEVE DE PIERREFONDS	2005-06-30
ATCO LTD.	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-MARTINE	2005-06-30
ATIKWA MINERALS CORPORATION	2005-05-31	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS BELLEVUE DE QUEBEC	2005-06-30
BIOPHAGE PHARMA INC.	2005-05-31	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS BELVEDERE	2005-06-30
BOLIDEN AB	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CENTRE DE LOTBINIERE	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS ATWATER-CENTRE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CHRIST-ROI DE CHATEAUGUAY	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS CREMAZIE DE MONTREAL	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CITE DE SHAWINIGAN	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DE RIVIERE-DES-PRAIRIES	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'ANJOU	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DE BEAUPORT	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'OUTREMONT	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DE LAUZON	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BAIE-COMEAU	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DE LAVAL-DES-RAPIDES	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BOIS-FRANC-CARTIERVILLE	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DE MAIZERETS	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE CHARLEMAGNE	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-DORION	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE COTE-DES-NEIGES	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DES CHUTES MONTMORENCY	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE CRANBOURNE (LA)	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DES FONCTIONNAIRES DU QUEBEC	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE GRANTHAM-WICKHAM	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DU MARIGOT DE LAVAL	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE HAVRE-SAINTE-PIERRE	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS DU PARC SIR-G.-E.-CARTIER DE MONTREAL	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ILE-AUX-COUDRES	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS LACHINE/ST-PIERRE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ILE-D'ORLEANS	2005-06-30
CAISSE DESJARDINS THERESE-DE BLAINVILLE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'UNIVERSITE LAVAL	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE SAINT-JOSEPH-DE-BORDEAUX	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LABELLE-NOMININGUE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE D'OKA (LA)	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LORETTEVILLE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DE FRAMPTON	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MERCIER-ROSEMONT	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DE KAMOURASKA (LA)	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MONTREAL-NORD	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DE L'ILE PERROT	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NOTRE-DAME-DE-GRACE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DE LAFLECHE (LA)	2005-06-30		
CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME-DU-CHEMIN	2005-06-30		
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-RODRIGUE	2005-06-30		
CAISSE POPULAIRE DE ST-CHARLES (LA)	2005-06-30		
CAISSE POPULAIRE DE ST-HONORE DE SHENLEY (LA)	2005-06-30		
CAISSE POPULAIRE DE ST-URBAIN (LA)	2005-06-30		

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE POINTE-AUX-TREMBLES	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE PORT- CARTIER	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA RIVIERE-OUELLE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RIVIERE-DU-LOUP	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA SEIGNEURIE DES GRONDINES	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RIVIERE-ROUGE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA HAUTE MATAWINIE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- AGAPIT-SAINT-GILLES	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA VALLEE DE L'ETCHEMIN	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- APOLLINAIRE ET DE TILLY	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA VALLEE DU GOUFFRE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- CAMILLE-SAINT-JUST-SAINT-MAGLOIRE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LANGEVIN	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- FELIX-DE-VALOIS	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LASALLE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- LAURENT (LA)	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LES ECUREUILS	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- LEONARD	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LIMOILOU	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- PIERRE APOTRE DE LONGUEUIL (LA)	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MONTMAGNY	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- RAYMOND	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE PINTENDRE (LA)	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT- ROMUALD	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE QUEBEC	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINTE-THECLE-SAINT-ADELPHÉ	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE THETFORD MINES	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST- ADALBERT (LA)	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE VARENNES (LA) (30229)	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE STE- JULIENNE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE VERDUN	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE TETREAUVTVILLE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE VILLERAY	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BIENVILLE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES AFFLUENTS	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BRANDON	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES HAUTES-TERRES (L'ISLET)	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BROSSARD	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES LAURENTIDES	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE DONNAÇONA	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES SEIGNEURIES DE SOULANGES	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE JOLIETTE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES TROIS-VALLEES	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE KILDARE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES ABENAKIS	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ANSE DE LA POCATIERE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES BERGES DE ROUSSILLON	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'EST DE DRUMMOND	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES CHAMPS ET DES BOIS	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ISLET	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES MONTS DE BELLECHASSE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'OUEST DE VILLERAY	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES RIVIERES	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA CHAUDIERE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES RIVIERES BOYER ET ETCHEMIN	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA CHEVROTIERE	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DOMAINE SAINT-SULPICE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA FEUILLE D'OR	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU BASSIN-DE-CHAMBLY	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA OUAREAU	2005-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-VILLE DE QUEBEC	2005-06-30

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU QUARTIER-CHINOIS	2005-06-30	LIMITEE	
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU QUARTIER-LATIN DE MONTREAL	2005-06-30	CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SAULT-AU-RECOLLET	2005-06-30	COAST WHOLESALE APPLIANCES INCOME FUND	2005-03-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU BAS-SAINT FRANCOIS	2005-06-30	COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE D'AHUNTSIC	2005-06-30	COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE DE BELLECHASSE	2005-06-30	CORPORATION CED-OR	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU GRANIT	2005-06-30	CORPORATION MINIERE NIOGOLD	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU LITTORAL DE BELLECHASSE	2005-06-30	CU INC.	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU MOULIN DES MERES	2005-06-30	DEQ SYSTEMES CORP.	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SUD DE L'ETCHEMIN	2005-06-30	DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SUD DE L'ISLET	2005-06-30	DOMTAR INC.	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SUD DES BOIS-FRANCS	2005-06-30	ENBRIDGE INCOME FUND	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU VALLON	2005-06-30	EPIC DATA INTERNATIONAL INC.	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS FERME-NEUVE	2005-06-30	EXPLORATION AZIMUT INC.	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PROVOST DE LACHINE	2005-06-30	FIDUCIE DE CAPITAL INDUSTRIELLE ALLIANCE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-DONAT DE MONTCALM	2005-06-30	FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER CONSTITUEE D'HOTELS LEGACY	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-DONAT DE MONTREAL	2005-06-30	FIDUCIE HOULLERE CANADIENNE FORDING	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-HUBERT (30087)	2005-06-30	FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS ST-VICTOR DE MONTREAL	2005-06-30	FINANCIAL 15 SPLIT CORP. II	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE LES GRANDS BOULEVARDS	2005-06-30	FONDS DE REVENU BELL NORDIQ	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE LONGUE-POINTE	2005-06-30	FONDS DE REVENU TRANSFORCE	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE SAINT-ANDRE-APOTRE	2005-06-30	GESTION DE FONDS MAVRIX INC.	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE SAINT-CAMILLE DE MONTREAL-NORD	2005-06-30	GROUPE BELL NORDIQ INC.	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE SAINT-STANISLAS DE MONTREAL	2005-06-30	GROUPE CGI INC.	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE SAINTE-CATHERINE (LA)	2005-06-30	GROUPE TSX INC.	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE ST-MARTIN DE LAVAL	2005-06-30	HOME EQUITY INCOME TRUST	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE ST-PAUL-L'ERMITE	2005-06-30	HUSKY ENERGY INC.	2005-06-30
CAISSE POPULAIRE STE-MARGUERITE DE TROIS-RIVIERES	2005-06-30	INCOME STREAMS III CORPORATION	2005-05-31
CAISSE POPULAIRE VILLE-EMARD	2005-06-30	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.	2005-06-30
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2005-05-31	LAIDLAW INTERNATIONAL, INC.	2005-05-31
CANADIAN UTILITIES LIMITED	2005-06-30	MAVRIX BALANCED INCOME AND GROWTH TRUST	2005-06-30
CAPITAL GAINS INCOME STREAMS CORPORATION	2005-05-31	MAVRIX RESOURCE FUND 2005 - I LIMITED PARTNERSHIP	2005-06-30
CAPITAL PRO-EGAux INC.	2005-05-31	MERIDIAN GOLD INC.	2005-06-30
CELESTICA INC.	2005-06-30	METAUX RUSSEL INC.	2005-06-30
CFI TRUST	2005-05-31	METHANEX CORPORATION	2005-06-30
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE	2005-06-30	MOTAPA DIAMONDS INC.	2005-05-31
		MULLEN GROUP INCOME FUND	2005-06-30
		NORBORD INC.	2005-06-30
		NOVA CHEMICALS CORPORATION	2005-06-30
		NPS PHARMACEUTICALS, INC.	2005-06-30
		NURUN INC.	2005-06-30
		PAPIERS FRASER INC.	2005-06-30
		PETRO-CANADA	2005-06-30
		RESSOURCES MINIERES NORMABEC LTEE	2005-05-31
		RESSOURCES SEARCHGOLD INC.	2005-05-31
		ROGERS CABLE INC.	2005-06-30
		ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2005-06-30
		ROGERS SANS FIL INC.	2005-06-30
		ROGERS TELECOM HOLDINGS INC.	2005-06-30
		S.E.C. TRANSALTA ENERGIE	2005-06-30
		S.E.C. TRANSCANADA ELECTRICITE	2005-06-30

ANNEXE B1 :**DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE – SEDI)****Liste des symboles SEDI****RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI**

- 1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres
- 2 : Filiale de l'émetteur assujetti
- 3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (*Loi sur les valeurs mobilières* du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.
- 4 : Administrateur d'un émetteur assujetti
- 5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti
- 6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3
- 7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6
- 8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié

NATURE DE L'OPÉRATION**Généralités**

- 00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI
- 10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché
- 11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément
- 15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus

- 16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus
- 22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition
- 30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat
- 35 : Dividende en actions
- 36 : Conversion ou échange
- 37 : Division ou regroupement d'actions
- 38 : Rachat – annulation
- 40 : Vente à découvert
- 45 : Contrepartie d'un bien
- 46 : Contrepartie de services
- 47 : Acquisition ou aliénation par don
- 48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs

Dérivés émis par l'émetteur

- 50 : Attribution d'options
- 51 : Levée d'options
- 52 : Expiration d'options
- 53 : Attribution de bons de souscription
- 54 : Exercice de bons de souscription
- 55 : Expiration de bons de souscription
- 56 : Attribution de droits de souscription
- 57 : Exercice de droits de souscription
- 58 : Expiration de droits de souscription
- 59 : Exercice au comptant

Dérivés émis par un tiers

- 70 : Acquisition ou aliénation (vente

- initiale) d'un dérivé émis par un tiers
- 71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
- 72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
- 73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers

Divers

- 90 : Changements relatifs à la propriété
- 97 : Autres
- 99 : Correction d'information

NATURE DE L'EMPRISE

- D : Propriété directe
- I : Propriété indirecte
- C : Contrôle

AUTRES MENTIONS

- O : Opération originale
- M : Première modification
- M' : Deuxième modification
- M'' : Troisième modification, etc.
- R : Opération déclarée hors délai (en retard).
- * : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié était en désaccord avec le solde calculé par le système lorsque l'opération a été déclarée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit

par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport.

L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous.

Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire.

Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
180 Connect Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Osing, Byron Glenn	4		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	4.6000\$US	799 613
Aastra Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Copeland, Steve	5		O	2002-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	2 500	10.3500	2 500
			O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	1 875	18.5500	4 375
<i>Options</i>									
Copeland, Steve	5		O	2002-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 500
			O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(2 500)		5 000
			O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(1 875)		3 125
Scholaert, Rudy	5		O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	16.0000	
			M	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	16.0000	
			M'	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	16.0000	8 000
			O	2005-07-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 000	16.0000	9 000
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	16.0000	8 000
Accrete Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
George, Norm	5		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	7.6500	213 149
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.6000	213 249
Acetex Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
HNA Acquisition Inc.	3		O	2005-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	35 386 426		35 386 426
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	10.5000	167 600
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.5900	175 400
			O	2005-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.5000	158 700

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Initié Porteur inscrit									
			O	2005-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	10.4600	162 200
			O	2005-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.4500	163 000
			O	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	10.4700	173 900
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	10.5100	178 800
			O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	10.7100	181 700
			O	2005-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	11.0100	183 500
			O	2005-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	10.9900	187 600
Brasseur, Murray MFL Management Lim	4, 5 PI		O	2005-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 240)	10.6000	0
Addenda Capital Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caisse de dépôt et placem	3		O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 175 000)	28.7500	1 166 172
Adherex Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
HBM BIOVENTURES (CAYMAN)	3		O	2005-07-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 357 143	0.2800	27 963 586*
Advantage Energy Income Fund									
<i>trust units</i>									
Coombs, Anthony Bruce	5		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	17.8800	2 500
AFRI-CAN, SOCIÉTÉ DE MINÉRAUX MARINS									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tourillon, Bernard 3245004 Canada Inc	4, 5 PI		O	2005-07-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0800	1 745 500
Alcan Inc.									
<i>Options B, C, D, E, & F</i>									
Quellmann, Ulf	5		O	2005-07-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 211
<i>Unités Alcan Employee Savings Plan</i>									
Quellmann, Ulf	5		O	2005-07-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			138
Algonquin Power Income Fund									
<i>Parts</i>									
Robertson, Ian Edward	4		O	1997-09-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 500
Aliant Inc.									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BCE Inc. 3810208 Canada Inc	3 PI		O	2005-07-18	I	38 - Rachat ou annulation	(14 778)	26.5752	14 529 875
			O	2005-07-19	I	38 - Rachat ou annulation	(13 527)	26.6436	14 516 348
			O	2005-07-20	I	38 - Rachat ou annulation	(15 915)	26.7593	14 500 433
			O	2005-07-21	I	38 - Rachat ou annulation	(13 641)	26.6125	14 486 792
			O	2005-07-22	I	38 - Rachat ou annulation	(15 801)	26.5334	14 470 991
Forbes, Jay A.	4, 5		O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 732	26.7760	5 768
Parker, G. Reid	5		O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	655	26.7760	17 440
Alliance Split Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Nalbandian, Ara	5		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.0000	1 600*
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	20.2000	800
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	20.3500	600
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	20.5000	0
Maral Nalbandian	PI		O	2005-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	20.5000	0
Allied Properties Real Estate Investment									
<i>Parts</i>									
Connor, Gerald R. CCM Market Neutral	4 PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 615	15.0950	239 468
Gerald and Carla C	PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	15.0950	7 038
Cumberland Asset Manageme CCM Market Neutral	3 PI	R	O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 615	15.0950	239 468
Cumberland Cunning	PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	15.0950	
		R	M	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239	15.0950	35 700
Cumberland Managed	PI		O	2005-06-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 599)	15.1690	
			M	2005-06-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 559)	15.1690	1 534 388
		R	O	2005-07-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.9500	1 534 888
			O	2005-07-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	16.0600	1 534 588
		R	O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	1 333	15.0950	1 538 847

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾									
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant	
						d'actionnariat				
Gerald and Carla C	PI	R	O	2005-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	16.1600	1 534 488	
Guida Fernandes	PI	R	O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	5.0950	7 038	
Guida Fernandes Re	PI	R	O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	15.0950	6 447	
Cunningham, Gordon R. Fairmoor	4 PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	15.0950	3 246	
Locked RRSP	PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	15.0950	7 418	
Patricia Cunningha	PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	15.0950	6 265	
Patty RRSP	PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	15.0950	1 061	
RRSP	PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	15.0950	3 030	
Fernandes, Guida Maria	6		O	2005-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120	15.0950	17 926	
Guida Fernandes RR	PI		O	2005-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	15.0950	6 447	
							21	15.0950	3 246	
Anooraq Resources Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Kirk, Harry Wayne	4		O	2005-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				0
AnorMED Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Baker, Felix J. Baker/Tisch Invest	4, 3 PI		O	2005-07-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	3.9000	6 271 500	
<i>Options</i>										
Wassenaar, Willem	4		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	15 000	2.0000\$US	50 000	
Arbor Memorial Services Inc.										
<i>Options Granted - June 2, 1995</i>										
Ayres, Michael John	5		O	1993-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				0
			M	1993-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				0

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
ARC Energy Trust									
<i>Droits</i>									
Dyment, Fred J.	4	R	O	2005-06-02	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		(4 000)
			M	2005-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)	12.0700	20 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Dafoe, P. Van R. Broker Account	5 PI		O	2005-07-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62		4 040
Ascalade Communications Inc.									
<i>Bons de souscription</i>									
Dragon Spirit Enterprise	3		O	2005-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			62 612
<i>Débetures convertibles</i>									
Dragon Spirit Enterprise	3		O	2005-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 009 000
Ashton Mining of Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bitelli, Alessandro	5		O	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	5 000	0.7600	57 800
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.2000	52 800
<i>Options</i>									
Bitelli, Alessandro	5		O	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	0.7500	370 700
Astral Media inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Roy, Pierre	7		O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	28 084	23.7200	29 070
			O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 084)	31.6900	986
			O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	37 708	21.1250	38 694
			O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 708)	31.6900	986
			O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	2 408	12.9000	3 394
			O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 408)	31.6900	986
			O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	7 216	23.7200	8 202
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 216)	31.8300	986
Sabbatini, Luc	7		O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	15 000	16.7500	16 863
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	32.2500	1 863

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Roy, Pierre	7		O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	(28 084)	23.7200	117 556
			O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	(37 708)	21.1250	79 848
			O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	(2 408)	12.9000	77 440
			O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	(7 216)	23.7200	70 224
Sabbatini, Luc	7		O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	16.7500	54 148
ATS Automation Tooling Systems Inc.									
<i>Deferred Share Unit</i>									
Campbell, Richard	4		O	2005-07-14	D	46 - Contrepartie de services	1 980	12.2700	14 196
Ferchat, Robert	4	R							
Robert Ferchat	PI		O	2005-07-14	C	56 - Attribution de droits de souscription	1 426		12 442
Janson, Peter	4		O	2005-07-14	D	46 - Contrepartie de services	1 630	12.2700	6 856
Luba, Robert Walter	4		O	2005-07-14	D	46 - Contrepartie de services	2 241	12.2700	16 157
Tapp, Larry	4		O	2005-07-14	D	46 - Contrepartie de services	2 150	12.2700	6 830
Aurelian Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
OBRADOVICH, THOMAS JOHN	4		O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	0.7000	343 750
Axcan Pharma Inc.									
<i>Options</i>									
Verwiel, Frank	5		O	2005-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
Banque Canadienne Imperiale de Commerce									
<i>Actions ordinaires</i>									
CIBC	1		O	2005-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	77.3438	100 000
			O	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	77.7405	100 000
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	77.7831	100 000
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	78.1260	100 000
			O	2005-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	77.3438	0
			O	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	77.7405	0
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	77.7831	0
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	78.1260	0
			O	2005-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	77.8883	100 000
			O	2005-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	77.8883	0
Monahan, Thomas Stephen	7		O	2005-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 021		62 831

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2005-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 867)	73.1000	60 964
<i>Droits SPP Shares</i> Monahan, Thomas Stephen	7		O	2005-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 021)		5 775
Banque de Montréal									
<i>Options</i> McNally, Alan G.	7		O	2003-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			640 020
			O	2003-09-02	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	32.9000	
			M	2003-09-02	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	32.9000	520 020*
			O	2003-09-02	D	51 - Exercice d'options	(160 000)	30.1750	
			M	2003-09-02	D	51 - Exercice d'options	(160 000)	30.1750	360 020*
			O	2004-03-18	D	51 - Exercice d'options	(62 620)	25.6000	
			M	2004-03-18	D	51 - Exercice d'options	(62 620)	25.6000	297 400*
			O	2004-06-09	D	51 - Exercice d'options	(16 242)	38.4500	
			M	2004-06-09	D	51 - Exercice d'options	(16 242)	38.4500	281 158*
			O	2004-06-10	D	51 - Exercice d'options	(53 058)	38.4500	
			M	2004-06-10	D	51 - Exercice d'options	(53 058)	38.4500	228 100*
			O	2004-06-10	D	51 - Exercice d'options	(51 942)	35.6800	
			M	2004-06-10	D	51 - Exercice d'options	(51 942)	35.6800	176 158*
			O	2005-06-16	D	51 - Exercice d'options	(23 100)	38.4500	
			M	2005-06-16	D	51 - Exercice d'options	(23 100)	38.4500	
			M'	2005-06-16	D	51 - Exercice d'options	(23 100)	38.4500	127 088*
			O	2005-06-06	D	51 - Exercice d'options	(25 970)	35.6800	
			M	2005-06-06	D	51 - Exercice d'options	(25 970)	35.6800	150 188*
Banque Royale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i> Michaud, Denise	8		O	2005-06-30	D	51 - Exercice d'options	1 100	49.2800	1 296
			O	2005-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	76.1500	196
<i>Options</i> Michaud, Denise	8		O	2005-06-30	D	51 - Exercice d'options	(1 100)		5 550

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
BCE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hillebrecht, Scott A.	7		O	2005-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 539
ESP	PI		O	2005-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 278
RRSP	PI		O	2005-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100
Miscio, Frank J.	7		O	2005-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			590
ESP	PI		O	2005-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 821
<i>Options</i>									
Hillebrecht, Scott A.	7		O	2005-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 287
Miscio, Frank J.	7		O	2005-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 037
Beafield Consolidated Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eskelund-Hansen, Jens Geotest Corporatio	4, 5 PI		O	1995-06-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-18	I	45 - Contrepartie d'un bien	400 000	0.2100	400 000
Bestar inc.									
<i>Débetures convertibles En cas de défaut seulement</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	1999-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2004-03-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 975 000.00		975 000
BioMS Medical Corp.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
BioMS Medical Corp.	1		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.6500	83 100
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.5500	88 100
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.4500	93 100
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.4800	98 100
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.5000	101 100
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.4900	102 600

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.4500	107 600
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.3500	112 600
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.4000	122 600
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.3800	147 600
Bioxel Pharma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	778 686	0.2442	6 586 526
Birchcliff Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shaw, Laurence Allan	4								
RBC Dominion Secur	PI		O	2005-07-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.4000	25 000
Tonken, Aaron Jeffery	4, 5								
First Associates	PI		O	2005-01-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.3000	1 500
HSBC RRSP	PI		O	2005-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.3000	2 400
			O	2005-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.3000	2 500
Blizzard Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manner, Douglas Glenn	4		O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.8000	637 500
			O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	40 000	2.2000	677 500
Metcalfe, Hal Arthur	5		O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	350 000	0.8000	950 000
			O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	120 000	2.2000	1 070 000
ROONEY, ROBERT ROSS	4		O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.8000	1 128 215
Watson, George	4		O	2005-07-25	D	36 - Conversion ou échange	100 000	0.8000	466 000
			O	2005-07-25	D	36 - Conversion ou échange	40 000	2.4000	506 000
<i>Options</i>									
Manner, Douglas Glenn	4		O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		40 000
			O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		0
Metcalfe, Hal Arthur	5		O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	(350 000)	0.8000	120 000
			O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	2.2000	0
ROONEY, ROBERT ROSS	4		O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.8000	0
Watson, George	4		O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.8000	40 000
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	2.2000	0

BONAVISTA ENERGY TRUST

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Droits</i>									
Curkan, John	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	24 000	31.3200	75 375
Humeniuk, Orest	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	34 000	31.3200	107 125
MacPhail, Keith A.J.	4, 5	R	O	2005-07-07	D	51 - Exercice d'options	(21 875)	16.3000	81 625
			O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	36 000	31.3200	117 625
Mullane, Tom	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	34 000	31.3200	109 500
Poelzer, Ronald J.M.	4, 5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	36 000	31.3200	117 625
Skehar, Jason Edward	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	24 000	31.3200	62 500
Spence, Harold R.	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	34 000	31.3200	109 125
Thiessen, Johannes H.	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	34 000	31.3200	108 875
Warner, Greg	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	24 000	31.3200	80 250
<i>Parts de fiducie</i>									
MacPhail, Keith A.J.	4, 5	R	O	2005-07-07	D	51 - Exercice d'options	21 875	16.3000	994 414
Brompton Tracker Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Braaten, Peter A.	4		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Caranci, Mark A.	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Davie, James	4		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Hoffmann, Christopher	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Kikuchi, Craig	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Leung, Jessica	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
MacKay, Moyra E.	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Pervaiz, Imran	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Pether, Raymond	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Roode, David Edward	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Scace, Arthur R.A.	4		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
Zeiler, Lorne	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0

Brownstone Ventures Inc.

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3		O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.7000	2 765 859
Burntsand Inc.									
<i>Options</i>									
Slater, John Gerard	5		O	2005-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			205 000
		R	O	2005-05-09	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1300	305 000
Calloway Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
McRae, Keith Nolan	5		O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	15 000		30 000
<i>Parts de fiducie</i>									
McRae, Keith Nolan	5		O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	15 000	10.0000	71 325*
Canadian Hydro Developers, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Erker, Dennis	4								
Heritage Insurance	PI		O	2005-07-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	4.0300	37 000
			MP	2005-07-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	4.0300	0
Canadian Oil Sands Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Hagerman, Allen R.	5		O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	104.0000	9 530
Canadian Royalties Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boyle, Jennifer L.	4, 5		O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)		
			M	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)		705 448
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)		697 448
Canadian Superior Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Jones, Ross Anthony	5	R	O	2005-06-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.8900	300 000
Marshall, Melvin Gordon	5	R	O	2005-06-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.8900	300 000
Canadian World Fund Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, Colin Douglas	5		O	2003-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 100
CanWest Global Communications Corp.									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Porteur inscrit									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
O'Connor, John	7		O	2003-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			847
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(847)	13.1500	0
Cascades inc.									
<i>Options options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Boisvert, Norman	5		O	2005-07-22	D	50 - Attribution d'options	14 141	12.7300	87 532
Dubé, Christian	5		O	2005-07-28	D	50 - Attribution d'options	21 212	12.7300	71 212
Celestica Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Wallbank, Ren	5		O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(231)	14.4950	5 000
<i>Billets convertibles Liquid Yield Option Notes Due 2020</i>									
Crandall, Robert	4		O	1998-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	1998-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	1998-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 000
			MP	2002-10-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 3 000.00	43.8750\$US	
			MP '	2002-10-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 3 000.00	43.8750\$US	0*
			MP	2002-10-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 150.00	43.5000\$US	
			MP '	2002-10-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 150.00	43.5000\$US	0*
			MP	2002-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 20 000.00	44.0000\$US	
			MP '	2002-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 20 000.00	44.0000\$US	0*
			MP	2002-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 8 150.00	41.8750\$US	
			MP '	2002-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 8 150.00	41.8750\$US	0*
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Guinan, William Charles	4, 5		O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	11.5000	241 267
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	11.5100	240 667
Centurion Energy International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MILLER, Michael Joseph	4								
Safety Boss Inc.	PI		O	2005-04-20	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(145 570)		0
Safety Boss Intern	PI		O	2005-04-20	I	90 - Changements relatifs à la propriété	145 570		1 121 397

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾									
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant	
<i>Options</i>										
Anton, Danjal Anton	5		O	2003-09-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2003-09-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				130 000
Certicom Corp.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Bennett, Ross	5		O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 800	0.8100		10 800
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	0.8100		17 000
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.8100		20 000
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0700		30 000
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 800)	5.0000		19 200
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	5.2000		13 000
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	5.1500		12 100
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	5.1100		11 100
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	5.1000		7 100
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	5.0500		4 200
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	5.0300		1 200
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	5.0100		0
<i>Options</i>										
Bennett, Ross	5		O	2004-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2004-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				233 000
			O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(10 800)	5.0000		
			M	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(10 800)	0.8100		172 200
			O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(6 200)	5.2000		
			M	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(6 200)	0.8100		166 000
			O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	5.0300		
			M	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	0.8100		163 000
			O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(900)	5.1500		
			M	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(900)	1.0700		162 100
			O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	5.1100		
			M	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	1.0700		161 100

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
			O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	5.1000	
			M	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	1.0700	157 100
			O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(2 900)	1.0700	154 200
			O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	1.0700	153 000
Chamaelo Energy Inc.									
<i>Options</i>									
McArthur, Alexander Bruce	4		O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	(6 800)		27 200
CI Fund Management Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dimen, Brent Alexander	7		O	2004-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 509
Barbra Dimen	PI		O	2004-07-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 508
Goddard, Merritt Henry	7		O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	19.7500	72 639*
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 200)	19.8000	55 439*
Merritt H. Goddard	PI		O	2005-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	19.7500	5 201*
<i>Options</i>									
Anderson, Peter W.	5		O	2005-07-25	D	52 - Expiration d'options	(52 750)		942 531
			O	2005-07-25	D	52 - Expiration d'options	(60 000)		882 531
Holland, William T.	4, 5		O	2005-07-25	D	52 - Expiration d'options	(117 750)		1 596 156
			O	2005-07-25	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		1 396 156
Jamieson, Douglas J.R.	5		O	2005-07-27	D	52 - Expiration d'options	(7 500)		112 500
MacPhail, Stephen A.	5		O	2005-07-27	D	52 - Expiration d'options	(80 000)		1 015 281
Clear Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boyce, Jeff	4, 5		O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	5.0200	871 855
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	5.0000	872 755
Julia Boyce	PI		O	2005-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.8800	961 755
			O	2005-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	4.8900	963 855
			O	2005-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.8500	965 855
			O	2005-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	5.0000	971 355
ClubLink Corporation									
<i>Options</i>									
Molenhuis, Jim	5		O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.4500	80 000
Communications Alliance Atlantis Inc.									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
BOLEN, NORMAN	7		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 000	23.5400	3 000
LOEWY, VICTOR	7		O	2005-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 074
			O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 548	23.5400	5 622
Martin, W. Judson	7		O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	4 500	13.5000	15 043
			O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	31.0000	10 543
			O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	12 800	13.5000	23 343
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 700)	31.0000	10 643
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.1500	10 543
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	7 700	13.5000	18 243
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 700)	31.0000	10 543
			O	2005-07-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 124	23.5400	12 667
SHERRY, JAMES	7		O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 597	23.5400	
			M	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 597	23.5400	1 597
<i>Options</i>									
LOEWY, VICTOR	7		O	2005-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Martin, W. Judson	7		O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	(4 500)		145 500
			O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	(12 800)		132 700
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	(7 700)		125 000
Compagnie de la Baie d'Hudson									
<i>Equity Swap</i>									
Zucker, Jerry	3		O	2005-07-12	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par	(750 000)	15.5000	3 750 000
			O	2005-07-19	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par	(250 000)	15.5000	3 500 000
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux d									
<i>Actions ordinaires</i>									
Finn, Sean	5		O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	78.4900	15 471
McLean, David G.A.	4, 5		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	6 000	23.3400	58 955
			O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	12 000	33.3466	70 955
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	79.2782	52 955

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Waite, Paul D.	5		O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	79.1600	191
<i>Droits</i>									
Baillie, A. Charles	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26	78.4000	8 653
Bolton, Hugh John	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23	78.4000	7 811
CRAWFORD, Purdy	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10	78.4000	3 602
Cyr, J.V. Raymond	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33	78.4000	11 037
Giffin, Gordon D.	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15	78.4000	5 332
Gray, James K.	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	78.4000	2 810
Kempston Darkes, V. Maure	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34	78.4000	11 237
Losier, Denis	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21	78.4000	7 203
Lumley, Edward C.	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16	78.4000	5 601
McLean, David G.A.	4, 5		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25	78.4000	8 306
Pace, Robert	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25	78.4000	8 547
<i>Options</i>									
McLean, David G.A.	4, 5		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	23.3400	24 000
			O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	33.3466	12 000
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2005-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	13.8500	1 710 935
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	13.9300	1 707 935
			O	2005-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	13.9500	1 710 135
			O	2005-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	14.1400	1 713 535
			O	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	14.1000	
			M	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	14.1000	1 717 635
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	14.1500	1 719 435
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	14.1500	1 722 635
Strata Income Fund	3		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.1400	16 290 078
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	14.1500	16 287 078
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	14.1500	16 284 078
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.1500	16 279 078
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.0900	16 274 078
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.1000	16 269 078
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	14.1700	16 266 678
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	14.2000	16 260 178
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.2500	16 255 178

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.3000	16 250 178
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.3000	16 247 678
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.3200	16 245 178
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.2500	16 240 178
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.2700	16 237 678
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.3200	16 235 178
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.3000	16 232 678
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	14.3000	16 230 078
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.3900	16 227 578
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.4000	16 225 078
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.4000	16 222 578
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.4000	16 220 078
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	14.4000	16 217 678
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	14.3900	16 217 578
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.3700	16 215 078
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	14.3900	16 207 578
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	14.3500	16 205 078
Compton Petroleum Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davies, Kim	5		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	235 000	0.6000	285 104
<i>Options</i>									
Davies, Kim	5		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	(235 000)		590 000
Consolidated Firstfund Capital Corp.									
<i>Options</i>									
Tutton, James Wilfred Fra	4		O	2005-07-13	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	0.3500	0
Consolidated Odyssey Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tartaglia, Dan	3	R	O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	234 500	0.2300	6 577 500
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.2200	6 581 000
Contrans Income Fund									
<i>Subordinate Voting Trust Units</i>									
DUNFORD, STANLEY GEORGE	4, 5, 3	R	O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 968	13.1000	249 712

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Cordero Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Smith, Jeffrey T.	4		O	2005-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-06-16	D	50 - Attribution d'options	50 000	4.8400	50 000
Core IncomePlus Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray MFL Management Lim	4, 5 PI		O	2005-07-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	9.9000	2 800
			O	2005-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.9500	3 000
RRSP	PI		O	2005-07-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-18	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	10.0000	5 000
Corporation Cott									
<i>Options</i>									
Arvizu, Gilbert	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	20 000	28.9800	68 000
Breuer, Sharon Sue	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	5 000	28.9800	15 000
Dennehy, John	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	15 000	28.9800	65 000
El-Khoury, Henri	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	2 500	28.9800	15 000
Garcia, Albert	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	2 500	28.9800	15 000
Gibbons, Michael	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	28.9800	12 500
Gormley, Doreen	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	15 000	28.9800	65 000
Kovaler, Aleksandr	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	2 500	28.9800	15 000
Krapf, Herbert	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	2 500	28.9800	15 000
Lamprea, Francis	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	2 500	28.9800	15 000
Main, David	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	28.9800	28 500
Pollock, Andrew	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	5 000	28.9800	18 000
Shea, Judith	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	5 000	28.9800	19 500
Shepard, Roger	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	1 000	28.9800	15 000
Skofic, Jonathan	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	10 000	28.9800	34 000
Smith, Jerry	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	10 000	28.9800	65 000
Whitley, Nicholas	7		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	28.9800	30 474
Wren, Jonathan	7		O	2005-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
		R	O	2002-05-01	D	50 - Attribution d'options	2 000	31.7700	2 000
		R	O	2003-08-05	D	50 - Attribution d'options	3 500	31.1700	5 500

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2004-04-27	D	50 - Attribution d'options	4 000	41.1400	9 500
			O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	28.9800	17 000
Corporation Hartco									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bitton, Simon	5		O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 500)	5.3000	8 500
Brunet, Jean Pierre	4		O	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.5300	11 000
D'Amour, Marc	5		O	2001-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.2500	50 000
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.5300	60 000
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.0000	70 000
DeCristofaro, Anthony	4		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	6 000	1.2500	6 000
			O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.5300	16 000
			O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.5000	26 000
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	5.0900	25 000
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 700)	5.2000	13 300
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	5.1700	11 100
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	5.2100	10 000
Jackson, Bryant	5		O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	4 500	2.5300	5 800
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	100 000	3.6000	105 800
Lachapelle, Luc	4		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.5300	10 000
Vos, Ed	5		O	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	4 500	2.5300	4 500
			O	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	75 000	3.6500	79 500
Waid, Patrick	5		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	250 000	2.5300	250 000
			O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	30 000	3.0000	280 000
<i>Options</i>									
Brunet, Jean Pierre	4		O	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.5300	0
D'Amour, Marc	5		O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.2500	20 000
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.5300	10 000
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.0000	0
DeCristofaro, Anthony	4		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	1.2500	20 000
			O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.5300	10 000
			O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.5000	0
Jackson, Bryant	5		O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(4 500)	2.5300	100 000
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	3.6000	0

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Lachapelle, Luc	4		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.5300	0
Vos, Ed	5		O	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	(4 500)	2.5300	75 000
			O	2005-07-27	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	3.6500	0
Waid, Patrick	5		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	2.5300	30 000
			O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	3.0000	0
Corporation La Senza									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Pitts, Anne	7		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	10.0000	1 600
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	19.2500	0
<i>Options</i>									
Pitts, Anne	7		O	2005-07-22	D	51 - Exercice d'options	(1 600)	10.0000	9 000
Corporation Nortel Networks									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pearce, Harry Jonathan	4, 7		O	2005-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 000
<i>Options Nortel Networks Corporation 1986 Stock Option Plan</i>									
Mclver, Kenneth Robert LI	7		O	2005-07-17	D	52 - Expiration d'options	(5 200)		206 133
<i>Options Nortel Networks Corporation 2000 Stock Option Plan</i>									
Ashwood, Christopher Kent	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.3800	58 000
Barnes, Debbie Lynn	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	63 333
Barrios, Alvio Silvio	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	35 000	2.7800\$US	86 833
Best, Gregory John	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	10 000	3.3800	21 666
Biard, James Anthony	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	70 000
Bifield, Allan	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.7800\$US	29 500
Bourland, Deborah Ann	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	35 000	2.7800\$US	43 000
Byrd, Richard Andrew	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	40 000	2.7800\$US	48 000
Cahill, John Francis	7		O	2004-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	90 000	2.7800\$US	90 000
Casey, Sherleen Pope	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.7800\$US	22 000
Cervantes, Victor Manuel	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	65 000
Chico, Juan Jose	7		O	2004-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	35 000	2.7800\$US	35 000

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Chronowic, Peter John	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	30 000	2.7800\$US	36 000
Cioffi, Anthony Louis	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7800\$US	106 666
Collins, Timothy	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	12 000	3.3800	14 625
Colantonio, Mary Ellen	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.7800\$US	26 666
Connor, Daniel Joseph	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	57 333
Covey, Niel Arthur	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7800\$US	175 000
Cross, Mary McGehee	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.7800\$US	35 000
Cuesta, George Julio	7		O	2004-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	110 000	2.7800\$US	110 000
Dadyburjor, Khush Sam	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	70 000	3.3800	83 333
Del Villar, Clara Elouisa	7		O	2005-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	15 000	2.7800\$US	15 000
Downing, David Keith	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	80 000	2.7800\$US	95 333
Durling, William Austin	7		O	2005-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	50 000
Eason, William Jeffrey	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	8 000	2.7800\$US	18 000
Edholm, Philip Karl	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	56 666
Ellis, William (Bill) Roy	7		O	2003-02-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	6 000	2.7800\$US	6 000
Farjood, Farhad Frank	7		O	2005-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	85 000	2.7800\$US	85 000
Fleck, Shawn	7		O	2005-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	20 000	2.7800\$US	20 000
Frisch, Mark Douglas	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7800\$US	106 333
Gibson, David Fraser	7		O	2004-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	90 000	2.7800\$US	90 000
Gigliotti, Thomas Andrew	7		O	2003-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	50 000
Graham, Harold Everett	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.3800	59 333
Grelck, Kenneth George	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	30 000	2.7800\$US	40 666
Hea, Jacqueline, Constanc	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	14 000	2.7800\$US	23 000

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur <i>Titre</i>	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Hempel, Karen Louise	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7800\$US	104 583
Higginbotham, Ernest Ryan	7		O	2003-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	80 000	2.7800\$US	80 000
Hinz, Lorne Conrad	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	35 000	2.7800\$US	47 000
Hoadley, John Philip	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	40 000	2.7800\$US	43 916
Holmes, Robert Devon	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	61 333
Hudson, David Victor	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3800	109 333
Javed, Alauddin	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	45 000	3.3800	61 666
Jones, Stephen Glenn	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	63 333
Kales, Robert Michael	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	6 000	3.3800	6 600
Khawar, Abdul Majeed	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.7800\$US	41 666
King, Elena Soldera	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.3800	58 000
Kokos, Christopher Anthon	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	12 000	2.7800\$US	13 866
Krebs, Laurie Ann	7		O	2003-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	9 000	2.7800\$US	9 000
Langlois, Michael John	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	55 000	3.3800	81 666
Lanier, Gayle LaVerne	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	72 500
Lee, Anthony Peter	7		O	2004-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7800\$US	100 000
Lefevre, Kalli	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	60 000	3.3800	68 000
Lester, Monica Lynne	7		O	2003-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	6 500	2.7800\$US	6 500
Lloyd, Geoffrey James	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	66 666
Lockhart, Lewis Karl	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	54 333
Lowe, Tonya Lee	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	64 666
Madill, William Robertson	7		O	2003-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	4 000	2.7800\$US	4 000
Mclver, Kenneth Robert LI	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	65 000	3.3800	73 000
Megura, Walter	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	80 000	2.7800\$US	92 000
Milan, Norberto	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	35 000	2.7800\$US	48 333
Molera, Jr., Manuel Edmun	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	6 000	2.7800\$US	7 333
Mondor, Dan Ross	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	80 000	2.7800\$US	113 333
Morfe, Claudio	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	70 000	2.7800\$US	88 666
Morreale, Jr., Vincent	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	30 000	2.7800\$US	42 750
Murashige, David Hilliker	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	56 666

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Murphy, Peter	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7800\$US	110 000
Myers, Jeffrey Bruce	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	7 000	2.7800\$US	8 866
Newcombe, Peter James	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	66 666
O'Flynn, Michael Joseph	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	40 000	2.7800\$US	53 333
Paige, Michael	7		O	2004-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	65 000	2.7800\$US	65 000
Pillow, Timothy Robert	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	80 000
Pritchard, Alan Wendell	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	40 000	2.7800\$US	46 666
Pugh, Gareth Alan David	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	35 000	2.7800\$US	41 666
Quinn, Gordon William	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	85 000	2.7800\$US	98 333
Rea, Jeffery Leonard	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.7800\$US	31 666
Reid, Robert Edwin	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	4 000	2.7800\$US	5 200
Renken, David Allen	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	7 000	2.7800\$US	8 866
Searles, Steven Graham	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	60 000	2.7800\$US	76 000
Seeto, Richard Lindsay	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	40 000	2.7800\$US	52 608
Sicotte, Luc Paul	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	63 333
Sledge, Karen Elizabeth	7, 5		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	70 000	2.7800\$US	79 000
Steffens, Thomas James	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	40 000	2.7800\$US	46 000
Stevens, Mark William	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	70 000	2.7800\$US	78 000
Stout, Allen Keith	7		O	2003-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	5 000	2.7800\$US	5 000
Terry III, George William	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	4 000	2.7800\$US	5 500
Vazquez Oria, Pablo Abel	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	
			M	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	50 000
Wang, Tony Chuan-Shin	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.7800\$US	27 000
Watkins, Timothy Ian	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7800\$US	120 000
Wells, Marykay	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.7800\$US	29 133
Whitton, Mark James Chris	7		O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7800\$US	112 900
Williams, Timothy Louis	7		O	2003-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.7800\$US	50 000
Corporation Pharmaceutique Nymox									
<i>Actions ordinaires</i>									
Black, Hans	4		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.7000\$US	28 600
Janet Black	PI		O	2005-07-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	1.7000\$US	20 000
Von Wartburg, Walter	4		O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.9400\$US	92 000
Corporation Shoppers Drug Mart									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Options									
Atkins, Margaret Shan	4		O	2005-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-21	D	50 - Attribution d'options	60 000	41.8000	60 000
Ridout, Derek Michael	4		O	2005-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-21	D	50 - Attribution d'options	60 000	41.8000	60 000
Corriente Resources Inc.									
<i>Options</i>									
Carriere, Daniel Anthony	5		O	2005-07-25	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.2700	690 000
Counsel Corporation									
<i>Actions privilégiées convertibles Series A</i>									
Sherman, Bernard Charles	7, 6, 8, 3								
The Sherman Founda	PI		O	2005-07-27	I	35 - Dividende en actions	316 309	1.5000\$US	10 947 324
Crescent Point Energy Trust									
<i>Droits Restricted Units</i>									
Balutis, David	7		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 933		57 233
Bannister, Peter	7		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 333		11 993
Colborne, Paul	7		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 333		11 993
Cugnet, Kenney Frank	7		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 333		9 993
Gillard, D. Hugh	7		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 333		9 993
LAMONT, KENNETH	5		O	2005-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 000		20 000
ROMANZIN, GERALD A.	4		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 887		11 547
Saxberg, Scott	7		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 333		68 333
Smith, Clifford Neil	7		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 933		56 933
TISDALE, GREGORY	5		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 333		58 333

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Creststreet Power & Income Fund LP									
<i>Parts de société en commandite</i>									
McFadden, Eric Charles	4, 5		O	2004-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	30 000	8.7500	30 000
CryoCath Technologies Inc.									
<i>Options</i>									
Zingeler, Allan	5		O	2005-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
			O	2005-07-14	D	50 - Attribution d'options	25 000	4.1900	125 000
Cymat Corp									
<i>Actions ordinaires</i>									
Liik, Michael M. Liikfam Holdings I	4 PI	R	O	2005-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.7200	924 666
			O	2005-07-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.7200	923 666
			O	2005-07-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	0.7200	923 166
			O	2005-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.7200	922 166
<i>Options</i>									
Rogers, Richard Paul	5		O	2005-07-21	D	50 - Attribution d'options	85 000	0.6800	200 000
Daylight Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Eshleman, Brent Andrew	7		O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	192	10.2200	1 390
			O	2005-06-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	10.3800	1 198
Horner, Stephen Roy	7		O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	181	10.2200	2 324
			O	2005-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18	10.3800	2 342
Lambert, Anthony	7		O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	275	10.2200	71 430
			O	2005-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	10.3800	71 461
Mennis, Dale Christine Mennis	7 PI		O	2005-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	192	10.2200	1 328
			O	2005-07-27	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	15	10.3800	1 343

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Dejour Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Lloyd Allen	4		O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	0.5600	26 500
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.5500	21 500
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	0.5300	15 500
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	0.5200	10 000
<i>Bons de souscription</i>									
Hodgkinson, Robert 858642 Alberta Ltd	3 PI		O	2003-10-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-18	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	350 000		350 000
D-FENSE CAPITAL LTÉE									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caron, Sylvain	4		O	2005-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Diadem Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
Thomas, Rodney Nelson	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	5 000 000		6 750 000
Diagem Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crevier, David 3650022 Canada Inc	4, 6 PI		O	2005-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1050	400 000
			O	2005-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	49 000	0.1000	449 000
DiagnoCure Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robusto, Romano	5		O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	1 667	0.4000	1 667
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 667)	4.8300	0

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
<i>Options</i>									
Robusto, Romano	5		O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(1 667)	0.4000	67 666
Divestco Inc.									
<i>Options</i>									
Barnhart, Terry John	5	R	O	2005-07-11	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.6900	85 044
Domtar Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Belley, Claude	5		O	2005-01-04	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	14.3120	1 773
			O	2005-01-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	12.0906	1 828
			O	2005-02-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	10.5516	5 216
			O	2005-03-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	10.4634	5 280
			O	2005-04-01	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	10.1340	5 292
			O	2005-04-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	70	9.4968	5 362
			O	2005-05-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	8.5338	5 440
			O	2005-06-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	8.1540	5 522
Buron, Daniel	5		O	2005-01-04	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	14.3120	1 247
			O	2005-04-01	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	10.1340	2 254
			O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	9.0600	2 337
Couture, Marie-France	5		O	2005-01-04	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	14.3120	489
			O	2005-04-01	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	10.1340	492
			O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	9.0600	510
Theodoru, Razvan L.	5		O	2005-01-04	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	14.3120	380
			O	2005-01-15	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime	17	12.0906	397

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						d'actionariat			
			O	2005-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20	10.5516	842
			O	2005-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20	10.4634	862
			O	2005-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	10.1340	864
			O	2005-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	9.4968	886
			O	2005-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24	8.5338	910
			O	2005-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26	8.1540	936
			O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	9.0600	964
Dundee Corporation (formerly Dundee Banc									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Dundee Corporation	1		O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	87 245	27.4958	87 245
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(87 245)	27.4958	0
Employee Share Pur	PI		O	2005-07-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	252	27.3174	3 459
<i>Débetures 5.85% Exchangeable Subordinated</i>									
<i>Debentures due June 3</i>									
Dundee Corporation	1								
Dundee Securities	PI		O	2003-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-20	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 5 000 000.00		5 000 000
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Goodman, Jonathan Carter	4								
Deferred Share Uni	PI		O	2005-07-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	413	27.1758	3 541
Goodman, Ned	4, 5, 3		O	2005-07-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	450	27.1758	12 626
Gordon, Harold P.	4, 5		O	2005-07-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	2 824	27.1800	40 509
Iowy, frederick hans	4	R	O	2005-06-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	533	27.1800	4 236
MacRae, Garth A. C.	4, 5		O	2005-07-15	D	46 - Contrepartie de services	570	27.1800	14 203
STEELE, HARRY RAYMOND	4		O	2005-07-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	597	27.1800	4 569*
Dundee Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie Special Trust Units</i>									
Dundee Corporation	3								
Dundee Consolidate	PI		O	2005-07-15	I	97 - Autre	27 804	26.8700	3 953 334

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Porteur inscrit									
Dundee Realty Corp	PI		O	2005-07-15	I	97 - Autre	30 833	26.8700	4 384 031
Dundee Wealth Management Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dundee Wealth Management Employee Share Pur	1 PI		O	2005-07-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 839	10.0145	191 415
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Anderson, Francis Bushe B Bourbonnais, André	4 7		O	2005-07-15	D	46 - Contrepartie de services	2 318	10.0300	12 322
Deferred Share Uni Dalphond, Claude	PI 4, 6, 5		O	2005-07-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	822	10.0300	3 314
			O	2003-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 989
			O	2005-07-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	822		5 811
Goodman, David Jason	4, 5		O	2005-07-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	922	10.0294	5 436
Goodman, Ned	4, 6, 5		O	2005-07-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 046	10.0294	6 443
MacRae, Garth A. C.	4, 6		O	2005-07-15	D	46 - Contrepartie de services	1 545	10.0300	5 706
Orr-Gaucher, Nancy	4		O	2005-07-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 246	10.0300	7 468
E.D. Smith Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Nobes, Robert	4		O	2005-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Enbridge Income Fund									
<i>Trust Units</i>									
Evans, Elizabeth Susan RBC Dominion Secur	6 PI		O	2005-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91	14.0100	17 034
Enterra Energy Trust									
<i>Options Trust Units</i>									
Hartley, Herman Scarborou	4	R	O	2005-01-24	D	51 - Exercice d'options	(5 300)	14.0000	114 700
		R	O	2005-04-06	D	51 - Exercice d'options	(34 700)	14.0000	80 000
		R	O	2005-04-15	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	14.0000	0
Wallace, Norman William G	4	R	O	2005-06-15	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	14.0000	0
<i>Parts de fiducie</i>									
Greenslade, Reginald Jame Olympia Trust Comp	4, 5 PI		O	2005-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	18.4000\$US	
			M	2005-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	132	18.4000\$US	132

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
			O	2005-03-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	19.2500\$US	
			M	2005-03-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	128	19.2500\$US	260
			O	2005-04-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60	21.2784\$US	
			M	2005-04-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	121	21.2784\$US	381
			O	2005-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	123	21.1862\$US	504
			O	2005-06-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	102	19.4645\$US	606
			O	2005-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	115	26.1200\$US	721
Hartley, Herman Scarborough	4	R	O	2004-09-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	13.3300	74 400
		R	O	2005-01-24	D	51 - Exercice d'options	5 300	14.0000	79 700
		R	O	2005-04-06	D	51 - Exercice d'options	34 700	14.0000	114 400
		R	O	2005-04-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 100)	25.6500	95 300
		R	O	2005-04-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(15 600)		79 700
		R	O	2005-04-15	D	51 - Exercice d'options	80 000	14.0000	159 700
		R	O	2005-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(71 800)	26.1600	87 900
			O	2005-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 200)		
		R	M	2005-04-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(8 200)		79 700
		R	O	2005-04-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 300)		74 400
Wallace, Norman William G	4	R	O	2005-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	26.0000	66 200
		R	O	2005-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	26.0100	61 200
		R	O	2005-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	26.0300	56 200
		R	O	2005-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	26.1100	53 700
		R	O	2005-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	26.1200	51 200
		R	O	2005-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	26.1900	48 700
		R	O	2005-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	25.4200	46 200
		R	O	2005-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	25.5900	43 700
		R	O	2005-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	26.0700	41 200
		R	O	2005-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	26.0600	38 700
		R	O	2005-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	26.1000	36 200
		R	O	2005-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	24.3000	32 500

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
		R	O	2005-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	23.8300	30 000
		R	O	2005-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	24.0900	27 500
		R	O	2005-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	24.4300	25 000
		R	O	2005-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	27.7000	84 900
		R	O	2005-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.0000	82 900
		R	O	2005-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.0200	80 900
		R	O	2005-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	28.0700	77 900
		R	O	2005-06-15	D	51 - Exercice d'options	60 000	14.0000	85 000
		R	O	2005-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	27.8200	75 800
		R	O	2005-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	27.8100	69 800
		R	O	2005-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	24.7400	66 800
		R	O	2005-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	27.7300	63 800
		R	O	2005-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	27.8700	61 800
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.0000	59 800
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	27.9000	57 800
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	27.8600	55 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.0200	53 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.0100	51 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	27.9300	49 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	27.8100	47 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	27.8500	45 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	27.7100	40 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	27.7900	38 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	27.7400	34 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	27.7300	31 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	27.7600	28 000
		R	O	2005-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	27.7700	25 000
Erdene Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Byrne, John Philip Byrne & Co. Inc.	4 PI		O	2004-08-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.8700	100 000

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
European Goldfields Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Timis, Vasile Frank	3								
Albion Holdings Li	PI		O	2005-07-28	I	97 - Autre	(200 000)		0
CA Fiduciary Servi	PI		O	2003-12-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-28	I	97 - Autre	200 000		200 000
EuroZinc Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fletcher, J. Edward	4		O	2005-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	0.7600	
			M	2005-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 000)	0.7600	308 000*
		R	O	2005-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(142 000)	0.7000	166 000*
		R	O	2005-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	0.7100	150 000*
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.7300	149 000*
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(99 000)	0.7200	50 000*
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.7100	0*
<i>Options</i>									
Bue, Christian, Jean, Geo	4		O	2005-07-18	D	50 - Attribution d'options	200 000		500 000*
Fletcher, J. Edward	4		O	2005-07-18	D	50 - Attribution d'options	200 000		520 000*
Greig, John Angus	4		O	2005-07-18	D	50 - Attribution d'options	200 000		880 000
Mascall, Graham	4		O	2005-07-18	D	50 - Attribution d'options	200 000		1 000 000*
Mullen, David Frederick	4		O	2005-07-18	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.6500	580 000
Simkus, Ronald Stanley	4		O	2005-07-18	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.6500	800 000
ExelTech Aérospatiale Inc. (anciennement									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ray, Russell	4		O	2004-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2800	3 000
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	197 000	0.3000	200 000
EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Gonzalez, Juan-Felipe	5		O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.0000	61 352
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 800)	6.0000	
			M	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	6.0000	52 352
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	6.0300	51 452

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	6.0500	51 352
EXPLOR RESOURCES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemay, Michel	4		O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1100	35 000
Exploration Tom inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
FISET, GILLES Son épouse	4, 5 PI		O	2005-07-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.4800	666 867
Explorations Namex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Landry, Paul	5	R	O	2005-07-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.4500	261 827
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4500	251 827
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4500	241 827
Faircourt Income Split Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Taerk, Charles G.	6		O	2005-07-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	30.0300	8 400
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	30.7500	6 400
Barbara Taerk	PI		O	2005-07-18	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	30.0300	9 505
			O	2005-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	31.4000	7 505
Marylin Gold and C	PI		O	2003-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-18	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	30.0300	37
RRSP - Barbara Tae	PI		O	2005-07-18	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	30.0300	822
RRSP - Charles Gol	PI		O	2005-07-18	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	30.0300	128
RRSP - Charles Tae	PI		O	2005-07-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	30.0300	1 364
RRSP - Marylin Gol	PI		O	2005-07-18	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	30.0300	120
Faircourt Split Five Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Taerk, Charles G.	6		O	2005-07-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	28.3300	394

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Fairmont Hotels & Resorts Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Badour, Terence P.	5		O	2005-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 007
<i>Options</i>									
Badour, Terence P.	5		O	2005-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			119 520
Fairway Diversified Income and Growth Tr									
<i>Parts de fiducie redeemable, transferable</i>									
Fairway Diversified Incom	1		O	2004-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
		R	O	2004-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.4400	5 000
		R	O	2004-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
		R	O	2004-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.4500	2 000
		R	O	2004-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
		R	O	2004-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	8.6500	1 200
		R	O	2004-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
		R	O	2004-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	8.7500	600
		R	O	2004-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
		R	O	2004-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.9500	1 000
		R	O	2004-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		R	O	2004-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	8.8500	5 200
		R	O	2004-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)		0
		R	O	2004-06-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	8.9000	900

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
		R	O	2004-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		0
		R	O	2004-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	8.8000	3 600
		R	O	2004-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		0
		R	O	2004-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.8000	2 000
		R	O	2004-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
		R	O	2004-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.8000	300
		R	O	2004-06-23	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
		R	O	2004-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.9000	5 000
		R	O	2004-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
Fairway Investment Grade Income Fund									
<i>Parts de fiducie redeemable, transferable</i>									
Fairway Investment Grade	1		O	2005-02-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
		R	O	2005-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	9.0000	1 400
		R	O	2005-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
Falconbridge Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
LAEZZA, JOSEPH	5		O	2005-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 866
			O	2005-06-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	2 305		14 171
RAE, DAVID	5		O	2005-06-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(268)		0
Wollhaf, Klaus Jurgen	5		O	2005-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			770
			O	2005-06-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(770)		0
			O	2005-06-30	D	97 - Autre	1 474		1 474
<i>Options Common Shares</i>									
LAEZZA, JOSEPH	5		O	2005-06-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(60 500)		0
			O	2005-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			69 030
RAE, DAVID	5		O	2005-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			474

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant																																																									
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise																																																													
376	PI	O	2005-06-30	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(4 400)			22 400*																																																									
									O	2005-06-30	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(6 600)			15 800*																																																		
																O	2005-06-30	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(4 800)			11 000*																																											
																							O	2005-06-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				3 894																																				
																														M	2005-06-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				15 576*																													
																																					O	2005-06-30	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	11 682			24 072*																						
																																												O	2005-06-30	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	8 496			43 542*															
																																																			O	2005-06-30	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	19 470											
																																																										Wollhaf, Klaus Jurgen	5	O	2005-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			800
																																																																		M
O	2005-06-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(800)			1 416																																																											
							O	2005-06-30	D	97 - Autre	1 416																																																							
														Fiducie D'investissements immobiliers de																																																				
														<i>Options</i>																																																				
														Badour, Terence P.	4, 5	O	1997-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI																																															
																							M	2005-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				75 000																																				
														<i>Parts de fiducie</i>																																																				
														Badour, Terence P.	4, 5	O	1997-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI																																															
																							M	2005-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				1 270																																				
														Putman, Robert Mark	5	O	2005-07-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		227	7.2200								20 801																																				
Financière Sun Life inc.																																																																		
<i>Deferred Share Units</i>																																																																		
Hodges, Nigel	5	O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat		132	41.8500																																																										

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération			
			M	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	41.8500	6 949
Find Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Find Energy Ltd.	1		O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	71 500	5.3500	394 300
			O	2005-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	18 200	5.6500	412 500
			O	2005-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	5.6000	512 500
			O	2005-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	57 900	5.5900	570 400
First Asset Equal Weight Pipes & Power I									
<i>Parts de fiducie</i>									
First Asset Equal Weight	1		O	2005-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	9.2000	3 300
First Asset Equal Weight REIT Income Fun									
<i>Parts</i>									
First Asset Equal Weight	1		O	2005-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	11 000	10.1200	133 200
First Asset Equal Weight Small-Cap Incom									
<i>Parts</i>									
First Asset Equal Weight	1		O	2005-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	11 800	9.0000	25 200
First Capital Realty Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
alony-hetz properties and a.h. canada holdin	3	PI	O	2005-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	140 581	20.1100	9 564 339
Gazit Canada Inc.	3		O	2005-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	520 130	20.1100	35 386 616
Lachance, Sylvie	5		O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	60 000	12.4200	76 000
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	20.8100	16 000
<i>Options</i>									
Lachance, Sylvie	5		O	2005-07-14	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	12.4200	49 000
Flagship Energy Inc. (formerly known as									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Carley, Glenn Robert	4, 5, 3		O	2005-07-27	I	36 - Conversion ou échange	188 115		203 115
Selinger Capital I	PI		O	2005-07-27	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	56 434	4.3000	
Jaggard, Stuart	5		O	2005-07-27	D				

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			M	2005-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	56 434		452 434
Maynes, Bradley Dean	4, 5		O	2005-07-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	131 681	3.8500	1 051 681
Flaherty & Crumrine Investment Grade Pre									
<i>Parts de fiducie</i>									
Zeiler, Lorne John Zeiler	5 PI		O	2005-05-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	22.5500	300
Focus Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Murdoch, Bryce Hughes	5		O	2005-07-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 143)	21.6500	
			M	2005-07-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 143)	21.6500	0
RRSP	PI		O	2005-07-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 143	21.6500	4 103
Ostlund, William Douglas	5		O	2005-07-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(704)		0
			O	2005-07-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	704		49 161
Fonds de revenu Ag Growth									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brodie, Derek John Robert	7		O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.6000	2 500
Fonds de revenu Colabor									
<i>Exchangeable LP Units/parts</i>									
Investissements Colabor I	3		O	2005-07-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(275 000)		5 087 439
<i>Special Voting Units/parts</i>									
Investissements Colabor I	3		O	2005-07-19	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(275 000)		5 087 439
Fonds de revenu et de croissance Montrus									
<i>Parts</i>									
Montrusco Bolton Income &	1		O	2005-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	9.3441	21 700
Fonds de Revenu Technologies Avancées de									
<i>Parts</i>									
Clarke Inc.	3		O	2005-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 462 100
Fonds de revenu TransForce									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bruneau, Barry	7								

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre						Opérations ⁽¹⁾			
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Fonds mixte de revenu et de croissance B									
<i>Parts Capital</i>									
Rocchi, Gerrard	4	R	O	2005-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.7900	6 000*
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.5000	9 000
			O	2005-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.5000	12 000
Foremost Industries Income Fund									
<i>Options Trust Unit Options</i>									
Grenon, James Terrence	4, 3		O	2005-06-29	D	37 - Division ou regroupement d'actions	20 000	2.2300	30 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Grenon, James Terrence	4, 3								
RRSP	PI		O	2004-04-05	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000	13.1000	3 692 609
			O	2005-06-29	I	37 - Division ou regroupement d'actions	7 385 218		11 077 827
TOM2003-1 Income F	PI		O	2004-04-05	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(150 000)	13.1000	0
Gabriel Resources Ltd.									
<i>Droits DSUs</i>									
Sinclair, Alistair Murray	4		O	2005-07-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 483		3 527
Geac Computer Corporation Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wright, Timothy John	5	R	O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	610	9.3400\$US	13 409
		R	O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.3300\$US	13 709
		R	O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90	9.3400\$US	13 799
		R	O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	11.2700	15 899
		R	O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	11.3000	17 299
		R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.3900\$US	15 899
		R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.3900\$US	15 999
		R	O	2005-07-14	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 000)		15 299
The Timothy J. Wri	PI	R	O	2005-07-14	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	2 000		3 800
Gestions Global (GMPC) inc									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Global (GMPC) Holdings In	4, 5		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2800	1 244 500*

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2800	1 254 500*
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	208 500	0.2800	1 463 000*
Glencairn Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caldwell, Paul Douglas	5		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 500)	0.4500	96 745
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.4350	66 745
Glendale International Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hanna, Edward Charles	4, 5		O	2005-06-01	D	35 - Dividende en actions	224	5.7500	105 052
			O	2005-06-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	550	5.9312	105 602
			O	2005-06-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	570	5.7197	106 172
Szabo, Philip L	5		O	2005-06-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	275	5.9312	78 252
			O	2005-06-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	285	5.7197	78 537
GLR Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
R. J. Kasner Co. Ltd.	5, 1, 3		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4200	1 469 636*
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4200	1 479 636*
Goldcorp Inc.									
<i>Options</i>									
Hazelton, Rohan	5	R	O	2005-06-29	D	50 - Attribution d'options	90 000		123 750
Goodfellow Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodfellow, G Douglas	4, 7, 6, 5, 3		O	2005-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	29.3000	11 200*
Les Placements G D	PI		O	2005-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	29.3000	11 200*
Great Canadian Gaming Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thomas, Adrian Roy	4, 7		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 500)	20.5000	7 000
Waite, Tyrone	5		O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.8000	50
Great-West Lifeco Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Great-West Lifeco Inc.	1		O	2005-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	28.6984	40 000

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
			O	2005-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
			O	2005-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	28.9957	40 000
			O	2005-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
Grey Wolf Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cheung, Francis Tat Wing RRSP	5 PI		O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 825)	3.6900	50 000
			O	2005-02-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 825	3.6900	6 825
Tkachyk, Vincent John	4, 5		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(53 463)	3.1000	0
			O	2005-07-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	53 463	3.1000	109 563
Groupe ADF Inc.									
<i>Débitures non convertible</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2001-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 000 000
			O	2005-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 15 000 000.00)		0
Groupe Bocenor Inc.									
<i>Options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Fonds de solidarité FTQ Gratien Lavoie	3 PI		O	2001-08-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			R	2001-08-30	I	50 - Attribution d'options	8 000	2.0000	8 000
			R	2002-07-11	I	50 - Attribution d'options	2 000	3.2000	10 000
Jacques Grégoire	PI		O	2001-08-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			R	2003-07-08	I	50 - Attribution d'options	3 500	2.6000	3 500
Normand Bélanger	PI		R	2001-08-30	I	50 - Attribution d'options	7 000	2.0000	7 000
			R	2002-07-11	I	50 - Attribution d'options	3 500	3.2000	10 500
			R	2003-07-08	I	50 - Attribution d'options	2 000	2.6000	12 500
Groupe TSX Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Leonard Mark	7		O	2005-07-28	D	51 - Exercice d'options	1 000	10.5290	1 000
			O	2005-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	38.2400	0
<i>Options</i>									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Brown, Leonard Mark	7		O	2005-07-28	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	10.5290	16 242
Guest-Tek Interactive Entertainment Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Renert, Jacob	4	R	O	2004-05-19	D	97 - Autre	10 000	5.0000	
			M	2004-05-19	D	90 - Changements relatifs à la propriété	10 000	5.0000	107 209
Gulf International Minerals Ltd.									
<i>Options</i>									
Gillan, John	4, 5		O	2004-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	3 000 000	0.1800	3 000 000
Highpine Oil & Gas Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Krusen, W. Andrew	4		O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 200)	21.4900	42 768
WIT Ventures, Ltd.	PI		O	2005-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	21.4900	625 531
			O	2005-07-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 731)	21.5000	614 800
<i>Options</i>									
McArthur, Douglas John	5	R	O	2005-06-01	D	50 - Attribution d'options	75 000	18.0000	200 640
IBI Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Moore, Peter	6	R							
Peter Moore RRSP	PI		O	2005-07-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	10.3000	3 000*
Imaflex Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Abbandonato, Joseph Marin	4, 5								
3479455 Canada Inc	PI		O	2005-07-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(670 705)	0.9500	278 311
Roncon Consultants	PI		O	2005-07-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(329 295)	0.9500	0
Abbandonato, Tony	4, 5								
3479528 Canada Inc	PI		O	2005-07-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500 000)	0.9500	1 802 214
Phelps, Gerald Ross	4, 5								
3475501 Canada inc	PI		O	2005-07-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500 000)	0.9500	1 702 411
INDEXPLUS INCOME FUND									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
Middlefield Capita	PI		O	2005-07-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	13.1600	67 200
			O	2005-07-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	13.2200	64 700
			O	2005-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	13.3000	62 200

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Porteur inscrit									
IndexPlus Income Fund	1		O	2005-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	900	13.0100	6 580 048
			O	2005-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	700	13.0900	6 580 748
			O	2005-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	13.1800	6 582 848
			O	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	13.2300	6 584 048
Innova Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ward, Patrick Russell	5		O	2005-07-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(65 000)		50 235
LIRA - Patrick War	PI		O	2004-05-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	45 000		51 000
			O	2005-06-08	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	6 000		6 000
RRSP - Patrick War	PI		O	2004-05-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	20 000		20 000
Ivernia Inc.									
<i>Options</i>									
De'ath, Alan Michael	4		O	2005-06-28	D	50 - Attribution d'options	121 212	1.6500	
			M	2005-06-28	D	50 - Attribution d'options	80 808	1.6500	1 610 808
Junex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pépin, Dave	5		O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 600)	1.4800	276 000
KCP Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Mohr, Sharon	5		O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90	12.2400	12 819
Kingsway Linked Return of Capital Trust									
<i>LROC Preferred Units</i>									
Gluckstein, Bernard	7		O	2005-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
		R	O	2005-07-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 000	25.0000	4 000
Jackson, William Shaun	4		O	2005-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 200	25.0000	1 200
Kinross Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Ditto, Arthur H.	4	R	O	2005-06-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 354)	7.3785	149 079
			O	2005-07-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.7500	129 079
KLONDIKE GOLD CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
HUGHES, RICHARD WILLIAM	4, 5		O	2005-07-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.1050	860 716
			O	2005-07-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	0.1000	825 716
Hastings Managemen	PI		O	2005-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(326 500)	0.0950	277 408
			O	2005-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73 500)	0.0900	203 908
			O	2005-07-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(350 000)	0.1200	603 908
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
coccimiglio, james e.	5		O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	49.7500	199
			R	2005-07-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(199)	54.6400	0
La Societe de Gestioin AGF Limitee									
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
Cameron, William Donald	5		O	2005-07-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 300)	17.2700	436 700
			O	2005-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 700)	17.3200	429 000
Hubbes, Martin	5		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	17.6100	51 838
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 838)	17.6000	50 000
LAB International Inc.									
<i>Options</i>									
Asking, Lars Viktor	5		O	2005-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Dumais, Frédéric	5		O	2005-07-12	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.9500	80 000
Skydsgaard, Karsten	4		O	2005-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			36 666
Lafarge Canada Inc.									
<i>Actions privilégiées Exchangeable</i>									
Calabrese, Dominique	5		O	2005-07-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	75	53.8100	281
Fredette, Alain	4, 5		O	2005-07-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74	53.8100	168
			O	2005-07-22	D	35 - Dividende en actions	4		172
Lafarge North America Inc.									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise				
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Olsen, Eric	5		O	2005-07-22	D	99 - Correction d'information	(1 265)		0
			O	2005-07-22	D	99 - Correction d'information	1 076		1 076
Charles Schwabb	PI		O	2005-07-22	I	99 - Correction d'information	(762)		0
Fidelity	PI		O	1999-08-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-22	I	99 - Correction d'information	951		951
Ragoucy, Cyrille	7	R	O	2005-06-05	D	51 - Exercice d'options	14 700		
			M	2005-07-05	D	51 - Exercice d'options	14 700		14 720
Les Industries Amisco Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Postras, Martin	4, 3								
Gestion Martin Poi	PI		O	1999-12-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 801 300
Postras, Réjean	5		O	2005-07-26	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(16 000)	5.0500	5 000
Gestion R. Postras	PI		O	2003-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-26	I	90 - Changements relatifs à la propriété	16 000	5.0500	16 000
Les mines d'argent ÉCU inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CHEHAB, TALAL	4		O	2005-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 012 881
Luke Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lambert, Alain	4		O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	3.5200	209 892
Mary Lou Parise	PI		O	2005-07-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	3.5200	183 000
Luxell Technologies Inc.									
<i>Options</i>									
DeCristofaro, Anthony	4		O	2005-07-25	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	4.2500	76 000
Magna International Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Gwynn, Richard	7		O	2005-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(236)	75.4000\$US	600
			O	2005-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	75.3800\$US	0
Walker, Donald James	5		O	2005-07-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(143 500)		0
Matrikon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Initié Porteur inscrit									
Jespersen, Kent	4		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.0000	52 948
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.9900	57 948
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	5.1000	58 548
			O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	5.1000	62 948
MATRIX Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Matrix Income Fund	1		O	2005-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	9.3700	208 800
			O	2005-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	9.3500	213 500
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.5000	213 800
MAXIN Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
MAXIN Income Fund	1		O	2005-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	14.0200	2 325 172
			O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	14.1000	2 325 172
			O	2005-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	13.9800	2 326 672
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	14.6800	2 325 672
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	14.7000	2 327 772
			O	2005-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	14.0400	2 326 172
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	14.6300	2 321 772
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	14.6300	2 323 972
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 632)	14.6300	2 320 340
			O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	600	14.5500	2 320 940
			O	2005-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	14.6300	2 323 040
MBS Adjustable Rate Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Schwartz, David Michael	5		O	2005-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.0000	
			M	2005-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.0000	
			M'	2005-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	10.0000	0
		R	O	2005-05-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	10.0300	
			M	2005-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.0300	1 000*
MCAP Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Oldenburg, Tammy CIBC Mellon	5 PI		O	2005-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	47	9.8727	325

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
						d'actionnariat			
			O		2005-04-30	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	9.7250	373
			O		2005-05-15	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	9.8988	420
			O		2005-05-31	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	10.0115	467
			O		2005-06-16	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	10.0200	514
			O		2005-06-30	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	10.3788	568
Pinto, Sylvia CIBC Mellon Trust	5 PI		O		2005-04-15	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	9.8727	3 445
			O		2005-04-30	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	9.7250	3 474
			O		2005-05-15	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	9.8988	3 503
			O		2005-05-31	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	10.0115	3 532
			O		2005-06-16	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	10.0200	3 561
			O		2005-06-30	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	10.3788	3 653
Mena Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Szotlender, Mario	4, 5	R	O		2005-06-09	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.5000	1 184 252
		R	O		2005-06-22	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.4600	1 189 252
		R	O		2005-07-07	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.5300	1 215 752
		R	O		2005-07-08	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.5300	1 218 252
		R	O		2005-07-11	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5300	1 219 252
Mercer International Inc.									
<i>Parts de fiducie Shares of beneficial interest</i>									
Heine, Eric X.	5		O		2005-06-13	D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O		2005-07-27	D 46 - Contrepartie de services	10 000		10 000
Microbix Biosystems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Porteur inscrit</i>									
Campbell, Peter	4		O	2005-07-18	D	51 - Exercice d'options	5 000	0.6000	8 386
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	1.0200	7 786
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	1.0200	3 386
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	3 500	0.6000	6 886
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	1.0100	3 386
			O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	49 000	0.6000	52 386
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 000)	1.0100	8 386
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.0200	3 386
Knox, Elliott Witherow	4		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	1.0200	71 685
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	1.0500	67 285
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	1.0400	64 185
<i>Options</i>									
Campbell, Peter peter Campbell	4 PI		O	2005-07-18	C	51 - Exercice d'options	(5 000)	0.6000	252 500
			O	2005-07-19	C	51 - Exercice d'options	(3 500)	0.6000	249 000
			O	2005-07-21	C	51 - Exercice d'options	(49 000)	0.6000	200 000
Midnight Oil Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lambert, Anthony	4, 5		O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	264	3.5500	826 663
Moslow, Thomas F.	5		O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	185	3.5500	194 405
Stripling, Judith Ann	5		O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	212	3.5500	788 831
Weldon, Andrew Dale	5		O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	92	3.5500	352 862
Laurie Weldon	PI		O	2005-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	92	3.5500	35 423
Woods, Frederick	4, 5		O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	185	3.5500	1 106 431
Mines Aurizon Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lang, Frank Alexander	4		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	1.1300	1 285 271
Mines d'Or Virginia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Archer, Paul	5		O	2005-07-22	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.7100	30 492

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Mercier, Gaétan	5		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 900)	7.2000	21 592
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	7.2100	20 492
			O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	6 000	0.7700	6 000
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1300	5 600
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	7.1000	3 400
		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	7.0900	0	
Options									
Archer, Paul	5		O	2005-07-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	0.7100	308 359
			O	2005-07-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	0.7100	303 359
Mercier, Gaétan	5		O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	0.7700	86 100
MINT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
MINT Income Fund	1		O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	12.9100	1 617 989
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	12.7000	1 615 989
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	12.9900	1 615 789
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	12.8500	1 616 389
			O	2005-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	12.8200	1 619 289
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	12.8000	1 623 689
			O	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.8900	1 616 589
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	12.7100	1 629 589
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	13.2400	1 624 489
			O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	9 700	13.0400	1 634 189
	O	2005-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.9500	1 634 789		
	O	2005-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	13.1000	1 634 689		
Mission Oil & Gas Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4		O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	8.2000	399 966
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	8.1500	399 866
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(148 076)	8.1000	251 790
Mistral Pharma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Desjardins, Alain	5		O	2005-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
			M	2005-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2005-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			385 000
<i>Options</i>									
Desjardins, Alain	5		O	2005-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
		R	O	2005-04-29	D	50 - Attribution d'options	818 927		818 927
NBS Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Drazen, Ivanovic	5		O	2000-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 297 000
<i>Options</i>									
Boulakia, Jonathan Michae	5		O	2004-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Drazen, Ivanovic	5		O	2000-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			750 000
			O	2001-12-04	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0400	950 000
		R	O	2002-12-13	D	50 - Attribution d'options	175 000	1.0000	1 125 000
NCE Diversified Flow-Through (05) Limite									
<i>Parts de société en commandite</i>									
MacLean, Kevin	5		O	2005-01-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400
Neurochem Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Picchio Pharma Inc. P.P. Luxco Holding	3 PI		O	2002-02-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-02-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 171 568
			O	2005-07-25	I	54 - Exercice de bons de souscription	2 800 000	3.1300	9 868 368
<i>Bons de souscription exercisable at \$3.13, expiring July 25, 200</i>									
Picchio Pharma Inc. P.P. Luxco Holding	3 PI		O	2003-02-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 800 000
			O	2005-07-25	I	54 - Exercice de bons de souscription	(2 800 000)	3.1300	0

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
<i>Bons de souscription exercisable at \$7.81, expiring February 18,</i>									
Picchio Pharma Inc. P.P. Luxco Holding	3 PI		O	2003-02-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 200 000
Nexen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barr, Verne McGregor	7		O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	42.0000	0
North American Palladium Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bache, Douglas Harry	5		O	2003-09-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	837	5.9700	837
Batoff, Mary Delores Sun Life Assurance	5 PI		O	2005-07-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211	5.9700	822
<i>Options</i>									
Batoff, Mary Delores	5		O	2005-07-27	D	52 - Expiration d'options	(14 500)		
			M	2005-07-26	D	52 - Expiration d'options	(14 500)		31 000
Fox, Louis J.	4		O	2005-07-26	D	52 - Expiration d'options	(20 000)		22 500
Northern Shield Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BLISS, Ian Craig	4, 5		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1450	5 186 407
Northstar Aerospace									
<i>Options</i>									
Connerty, Thomas E.	5		O	2005-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
		R	O	2005-06-06	D	50 - Attribution d'options	40 000	5.0500	40 000
NuLoch Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Lawrence, Bruce A.	4		O	2005-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 136
		R	O	2005-07-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.2500	130 136
Schneider, Terrence Allan	5		O	2005-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			71 272
		R	O	2005-07-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.2500	371 272

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur <i>Titre</i>	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Kristi Schneider	PI		O	2005-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			R	2005-07-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 000	0.2500	80 000
Lindsey Schneider	PI		O	2005-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			R	2005-07-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	0.2500	20 000
Spurgeon, Allan	4, 5		R	2005-07-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.2500	389 897
Cynthia Spurgeon	PI		O	2005-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
			R	2005-07-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.2500	60 000
Gordon Spurgeon	PI		O	2005-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
			R	2005-07-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.2500	60 000
Kevin Spurgeon	PI		O	2005-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
			R	2005-07-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.2500	60 000
Rita Spurgeon	PI		O	2005-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
			R	2005-07-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.2500	100 000
<i>Options</i>									
Lawrence, Bruce A.	4		O	2005-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			R	2005-07-07	D	50 - Attribution d'options	25 000		25 000
Schneider, Terrence Allan	5		O	2005-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			R	2005-07-07	D	50 - Attribution d'options	120 000		120 000
Spurgeon, Allan	4, 5		O	2005-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			R	2005-07-07	D	50 - Attribution d'options	145 000		145 000
Nurun inc.									
<i>Options</i>									
Brosseau, Monique	5		O	2005-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-26	D	50 - Attribution d'options	25 000		25 000
Hoang, Tho	5		O	2004-12-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-26	D	50 - Attribution d'options	30 000		30 000

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Paramount Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Riddell Rose, Susan Spouse	4	PI	O	2005-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 282)	18.1000	0
PBB Global Logistics Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bradley, Robert Ian	5		O	2004-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			R	2005-06-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.8500	1 000
			R	2005-06-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.9500	2 000
			R	2005-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.9000	3 000
			R	2005-07-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	13.9500	4 500
Pengrowth Energy Trust									
<i>Droits</i>									
Kis, Lynn	5		O	2005-07-15	D	36 - Conversion ou échange	2 000	13.5400	25 749
			O	2005-07-15	D	36 - Conversion ou échange	2 000	13.5400	27 749
			O	2005-07-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)	9.7200	25 749
<i>Options</i>									
Kis, Lynn	5		O	2005-07-15	D	36 - Conversion ou échange	(2 000)	13.5400	38 606
			O	2005-07-15	D	36 - Conversion ou échange	(2 000)	13.5400	36 606
<i>Parts de fiducie Class B</i>									
Kis, Lynn	5		O	2005-07-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 000	9.7200	26 873
			O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.7400	24 873
Penn West Energy Trust									
<i>Droits</i>									
Nunns, Murray R.	7		O	2005-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Phoenix Matachewan Mines Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dow, Robin, Bruce	4, 5		O	2005-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	400 000	0.1000	1 224 839
Franklin, James	4		O	2005-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.1000	1 051 414

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Jones, Paul, Latimer	4, 5		O	2005-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.1000	495 000
Klenda, Jeffrey T.	4		O	2005-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	900 000	0.1000\$US	1 350 000
<i>Bons de souscription</i>									
Dow, Robin, Bruce	4, 5		O	2005-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	400 000	0.2000	900 000
Franklin, James	4		O	2005-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.2000	485 000
Jones, Paul, Latimer	4, 5		O	2005-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.2000	207 500
Klenda, Jeffrey T.	4		O	2005-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	900 000	0.1500\$US	1 200 000
Platinum Group Metals Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jones, R. Michael	4, 5		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.8900	547 365
Precision Drilling Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dunn, W.C. (Mickey)	4		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	10 000	19.9000	22 600
<i>Options</i>									
Dunn, W.C. (Mickey)	4		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	19.9000	10 000
PRO-VEST GROWTH & INCOME FUND									
<i>Parts de fiducie</i>									
Nalbandian, Ara	5		O	2005-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	11.0000	0
Maral Nalbandian	PI		O	2005-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.0000	0
Quebecor inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>									
Quebecor inc.	1		O	2005-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	28.4000	100
			O	2005-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
Quincaillerie Richelieu Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Albert, Georges	5		O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.7500	104 706
R.P.M. Tech inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
R.P.M. Tech inc.	1		O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	0.8400	7 000
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)		0

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.8400	5 000
			O	2005-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.8300	5 000
			O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.8300	2 000
			O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2005-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.8000	5 000
			O	2005-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
Ressources d'Ariane Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Forrest, Norman	5		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1100	47 500
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1250	52 500
Ressources Gamon Lake Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Langille, Bradley H	4, 5		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.4000	656 400
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	8.4000	654 900
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.8000	661 400
<i>Options</i>									
Langille, Bradley H	4, 5		O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.8000	3 496 300
Ressources Golden Tag Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
CHEHAB, TALAL	4		O	2005-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			52 500
Ressources KWG inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harrington, Michael S	4		O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	0.0520\$US	245 000
Ressources Majescor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Audet, André	4, 5		O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1500	286 735
Ressources Plexmar Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bédard, Guy	4, 5	R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0700	183 500
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0700	233 500

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Initié Porteur inscrit									
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0750	234 500
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0700	259 500
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0750	260 500
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0700	268 500
Ressources Sirios Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doucet, Dominique	4, 5		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	0.1350	710 372
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(120 000)	0.1300	590 372
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1300	591 372
Retrocom Mid-Market Real Estate Investme									
<i>Parts</i>									
Cann, Christopher	4		O	2005-07-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	8.2500	25 000
Revett Minerals Inc.									
<i>Options</i>									
Eickerman, Kenneth S.	5		O	2005-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.5500	75 000
Rolland Virtual Business Systems Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jones, Robert	4, 5, 3		O	2005-07-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.5400	4 936 488
		R	O	2005-07-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(35 000)		4 938 488
McLellan, Michael Price	5		O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	0.5800	6 500
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	0.5500	4 000
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.5100	0
Rolland, Martial	4, 5, 3		O	2005-07-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 500)	0.5200	5 563 277
			O	2005-07-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	180 000		5 743 277
Royal Host Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lee, Melinda	4		O	2005-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	540	5.7100	540*
Sentry Select Commodities Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Driscoll, John Fenbar	4, 5,								

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
JF Driscoll Invest	1, 8 PI		O	2005-07-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	191 000	10.0000	191 000*
MacLean, Kevin	5		O	2005-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.8800	1 000*
Shiningbank Energy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Moore, Gregory David BMO Nesbitt Burns	7 PI		O	2005-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	22.1200	3 172
RBC Action Direct	PI		O	2005-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	197	21.2500	19 164
Nielsen, Arne Rudolph BMO Nesbitt Burns	7 PI		O	2005-07-13	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 000)		0
			M	2005-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	21.4600	99
			M	2005-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(99)	21.4700	0
CIBC Wood Gundy Se	PI		O	2005-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	21.4600	
			O	2005-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(99)	21.4700	
			O	2005-07-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 000		7 600
			O	2005-07-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	22.4000	5 800
			O	2005-07-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	22.4100	5 200
			O	2005-07-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	22.3800	5 000
			O	2005-07-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	22.3500	200
			O	2005-07-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60)	22.3300	140
			O	2003-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	20 058		20 058
Proximus Energy Co	PI		O	2005-02-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	22.8700	
			M	2005-02-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	22.8700	23 022
			O	2005-07-19	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(20 058)		564
Shore Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sanders, George Walter	5		O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.5500	15 000
<i>Options</i>									
Bay, Harvey James	4, 5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	4.6000	600 000

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Hillier, Arnie E.	4		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	25 000	4.6000	200 000
MacNeill, Kenneth Earl	4, 5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	4.6000	250 000
McMillan, Neil	4		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	25 000	4.6000	150 000
Menell, Brian Michael	4, 3		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	25 000	4.6000	200 000
Read, George Henry	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	4.6000	400 000
Sanders, George Walter	5		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	50 000	4.6000	205 000
Walker, Ronald G.	4		O	2005-07-20	D	50 - Attribution d'options	25 000	4.6000	100 000
Silver Wheaton Corp.									
<i>Droits de souscription</i>									
Gillin, Robert Peter Char	4		O	2004-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
		R	O	2005-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 674		2 674
SNP Health Split Corp.									
<i>Actions privilégiées Class A</i>									
Scotia Capital Inc.	3		O	2005-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	25.7000\$US	(2 811)
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	25.7057\$US	(1 411)
SNP Split Corp.									
<i>Actions privilégiées Class A</i>									
Scotia Capital Inc.	3		O	2005-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 168	25.4500\$US	0
Sobeys Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bartucci, Sam	7		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	644	39.8100	9 387
Hampson, George Philip	7		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	377	39.8100	3 991
Hynes, Robert Glenn	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 903	39.8100	29 684
Jewer, Paul Allan	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	602	39.8100	4 675
Keay, Clinton David	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 427	39.8100	10 709
Kerr, James Gary	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 397	39.8100	28 942
MacDonald, Dale Robert	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 179	39.8100	11 497
McCaskill, Karin Ann	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 176	39.8100	8 762
McDow, Leslie Jane	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	223	39.8100	2 708

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Morrissey, Brian E.	5		O	2005-07-19	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 261	39.8100	9 031
Terry, John Bruce	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	39.8100	22 320
Treacy, Edmund John	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 121	39.8100	17 546
Walker, Andrew James Buch	5		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	448	39.8100	4 991
Woo, Kenneth Kelly	7		O	2005-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	821	39.8100	7 679
Solutions Mindready inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
4173422 Canada inc. Delage, Claude	3 4, 6, 5		O	2005-07-21	D	35 - Dividende en actions	(8 019 580)	1.1000	0
4173422 Canada Inc	PI		O	2004-12-10	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	1.9000	2 555 875
			O	2005-07-05	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(150 000)	1.0000	2 405 875
			O	2005-07-21	C	35 - Dividende en actions	(2 405 875)	1.1000	0
4310845 Canada Inc	PI		O	2004-05-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-21	C	35 - Dividende en actions	2 405 875	1.1000	2 405 875
GAUCHER, MICHEL 4173422 Canada Inc	4, 6 PI		O	2004-12-10	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	1.9000	4 089 398
			O	2005-07-05	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(250 000)	1.0000	3 839 398
			O	2005-07-21	C	35 - Dividende en actions	(3 839 398)	1.1000	0
Capital de Risque	PI		O	2004-05-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-21	C	35 - Dividende en actions	3 839 398	1.1000	3 839 398
Lamy, Marc 4160452 Canada Inc	4, 6, 5 PI		O	2004-05-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-21	C	35 - Dividende en actions	1 603 915	1.1000	1 603 915
4173422 Canada Inc	PI		O	2004-12-10	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	1.9000	1 703 915
			O	2005-07-05	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)	1.0000	1 603 915
			O	2005-07-21	C	35 - Dividende en actions	(1 603 915)	1.1000	0
Sonomax Hearing Healthcare Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brennan, Peter	4		O	2005-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format			1 326 500

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
SEDI									
SPUR VENTURES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dean, Steven G Dean Holdings Trus	4, 5 PI		O	2005-07-15	I	54 - Exercice de bons de souscription	200 000		650 000
<i>Bons de souscription</i>									
Dean, Steven G Dean Holdings Trus	4, 5 PI		O	2005-07-15	I	54 - Exercice de bons de souscription	(200 000)	1.1000	0
Stantec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meyer, Francis Raymond Pe	7		O	2003-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			52 328
			M	2003-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Sun Life Financial	PI		O	2003-04-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 838
			M	2003-04-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2004-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	364	25.6300	
			M	2004-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	364	25.6300	3 115
<i>Options</i>									
Le Patourel, Guy Harry	7		O	2004-12-14	D	50 - Attribution d'options	2 000	24.5000	
			M	2004-12-14	D	50 - Attribution d'options	2 000	24.5000	5 500
Meyer, Francis Raymond Pe	7		O	2003-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 000
			M	2003-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
StarPoint Energy Trust									
<i>Droits Restricted Trust Units</i>									
Cloutier, Steven Garfield	4		O	2005-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 000		10 000*
Hislop, Martin	4		O	2005-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 000		10 000*

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
STaRS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
STaRS Income Fund	1		O	2005-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	400	14.4100	2 414 187
			O	2005-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	600	14.4800	2 414 787
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	600	14.4800	2 415 387
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	14.5500	2 414 387
Stornoway Diamond Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
McLeod, Donald Bruce	5	R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	1.3500	959 829
		R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	1.3800	956 829
		R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.4000	951 829
		R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	1.4100	949 829
		R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	1.4300	949 229
Style de Vie Amica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barazzuol, Renzo	5		O	2005-06-30	D	51 - Exercice d'options	25 000	25000.0000	
			M	2005-06-30	D	51 - Exercice d'options	25 000	3.1500	53 856
Halliwel, Colin	5		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	5.0400	6 500
			O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	5.1000	5 000
Manji, Salim	3								
Manjis Holdings Lt	PI		O	2005-07-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.0000	303 437
Manji, Samir Aziz	4, 5		O	2005-07-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.0000	1 098 529
Shivji, Shaila	5		O	2005-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 747	4.9992	
			M	2005-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	99	4.9992	709 715
			O	2005-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 845	5.0500	
			M	2005-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	98	5.0500	709 813
			O	2005-04-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 940	5.2398	
			M	2005-04-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97	5.2398	709 910
			O	2005-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 035	5.2415	
			M	2005-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	94	5.2415	710 004

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
						d'actionariat			
			O	2005-06-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 132	5.1000	
			M	2005-06-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97	5.1000	710 101
Suncor Energie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Huff, John Rossman Computershare (DRI)	4 PI		O	2005-06-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	57.9800	1 119
<i>Deferred Share Units</i>									
Huff, John Rossman	4		O	2005-06-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	278	58.3800	15 677
			O	2005-06-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	57.9800	15 693
<i>Deferred Share Units-Annual Grant</i>									
Huff, John Rossman	4		O	2005-06-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	57.9800	4 317
Superior Plus Income Fund									
<i>Bons de souscription</i>									
Smith, David Paul Anne Smith/CAT Chi	7 PI		O	2005-07-22	C	54 - Exercice de bons de souscription	(3 298)	20.0000	3 298
<i>Parts de fiducie</i>									
Smith, David Paul Anne Smith/CAT Chi	7 PI		O	2005-07-22	C	54 - Exercice de bons de souscription	3 298		9 541
Systèmes évolution digitale inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eskind, Richard	4, 5, 3		O	2003-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 138 550
Jane Eskind	PI		O	2003-10-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 217 500
<i>Actions privilégiées convertibles</i>									
Eskind, Richard Jane Eskind	4, 5, 3 PI		O	2003-10-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
			O	2005-07-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 428 570	0.3500	3 428 570
Technologies 20-20 Inc.									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
Titre									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paradis, Fidèle	5		O	2005-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.5000	24 620*
			O	2005-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 200)	7.2600	5 420*
Téléystème Mobiles International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jackson, James J.	7		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	5 000	8.1300\$US	162 987
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	15.9000\$US	157 987
Jespersen, Kent	4		O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	21 592	5.0000\$US	21 783
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 592)	15.8900\$US	191
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	16 000	8.1300\$US	16 191
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	15.8900\$US	191
Normand, Yves	7		O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	4 400	3.4500	4 400
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	19.4000	0
Van Ravenhorst, Cornelis	7		O	2005-07-22	D	51 - Exercice d'options	4 900	11.5800\$US	7 378
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	15.9000\$US	2 478
			O	2005-07-22	D	51 - Exercice d'options	10 000	8.1300\$US	12 478
			O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.9200\$US	2 478
<i>Options</i>									
Jackson, James J.	7		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		295 378
Jespersen, Kent	4		O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(21 592)		16 002
			O	2005-07-25	D	51 - Exercice d'options	(16 000)		2
			O	2005-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2)		0
Normand, Yves	7		O	2005-07-20	D	51 - Exercice d'options	(4 400)		0
Van Ravenhorst, Cornelis	7		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	(4 900)		
			M	2005-07-22	D	51 - Exercice d'options	(4 900)		54 563
			O	2005-07-22	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		44 563
The Keg Royalties Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Aisenstat, David	5, 3								
The Charles F. Whi	PI		O	2002-05-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			367 300
			R	2004-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(367 300)	10.6000	0
Third Canadian General Investment Trust									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, Colin Douglas	5		O	2003-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format			900

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre						Opérations ⁽¹⁾			
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
SEDI									
Treat Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3		O	2005-07-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 400 000	0.2000	1 756 482
Trilogy Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Knott, David M. Anno, L.P.	6 PI		O	2005-07-19 2005-07-25	I I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500) (400)	15.2313\$US 15.6414\$US	10 600 10 200
Commonfund Hedged	PI		O	2005-07-19 2005-07-25	I I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100) (1 800)	15.2313\$US 15.6414\$US	42 600 40 800
Good Steward Tradi	PI		O	2005-07-19 2005-07-25	I I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600) (500)	15.2313\$US 15.6414\$US	12 100 11 600
Knott Partners, L.	PI		O	2005-07-19 2005-07-25	I I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 500) (14 000)	15.2313\$US 15.6414\$US	338 400 324 400
Matterhorn Offshor	PI		O	2005-07-19 2005-07-25	I I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 200) (14 700)	15.2313\$US 15.6414\$US	357 300 342 600
Shoshone Partners,	PI		O	2005-07-19 2005-07-25	I I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 100) (6 900)	15.2313\$US 15.6414\$US	166 200 159 300
Trimac Income Fund									
<i>Exchange Rights re: TTSI Exchangeable Shares, Series 2</i>									
Davy, Barry W. Trimac Holdings Lt	7 PI		O	2005-07-15	C	97 - Autre	169		27 244
Kennedy, Robert J.	6, 5		O	2005-07-15	C	97 - Autre	140		22 530
Malysa, Edward V.	6, 5		O	2005-07-15	C	97 - Autre	226		36 505
McCaig, Maurice Wayne	4, 6		O	2005-07-15	C	97 - Autre	294		47 451
Owen, Terrance James	4, 6, 5		O	2005-07-15	C	97 - Autre	1 860		299 856
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2005-07-15	D	97 - Autre	2 395		463 714
<i>Exchange Rights re: TTSI Exchangeable Shares, Series 4</i>									
McCAIG HOLDINGS LIMITED	3								
Trimac Holdings Lt	PI		O	2005-07-15	C	97 - Autre	16 061		2 588 823
McCaig, Jeffrey James	4, 6		O	2005-07-15	C	97 - Autre	1 839		296 378
McCaig, Maurice Wayne	4, 6		O	2005-07-15	C	97 - Autre	2 846		458 789
			O	2005-07-15	C	97 - Autre	2 008		323 610
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2005-07-15	D	97 - Autre	29 246		4 713 969

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
<i>Exchangeable Security Voting Rights</i>									
Davy, Barry W.	7								
Trimac Holdings Lt	PI		O	2005-07-15	C	97 - Autre	169		49 888
Kennedy, Robert J.	6, 5		O	2005-07-15	C	97 - Autre	140		41 255
Malysa, Edward V.	6, 5		O	2005-07-15	C	97 - Autre	226		66 848
McCAIG HOLDINGS LIMITED	3		O	2005-07-15	C	97 - Autre	16 061		5 237 677
McCaig, Maurice Wayne	4, 6		O	2005-07-15	C	97 - Autre	3 140		915 810
			O	2005-07-15	C	97 - Autre	2 008		323 610
Owen, Terrance James	4, 6, 5		O	2005-07-15	C	97 - Autre	1 860		425 034
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2005-07-15	D	97 - Autre	31 641		9 952 171
TUSK Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Ian Thomas	5		O	2004-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2004-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2004-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			207 085
TVI Pacific Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Flint, Alan Robert	5		O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	0.0735\$US	574 000
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	0.0735\$US	600 000
Twin Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Derbuch, Hermann	4, 5		O	2005-07-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	110 000	0.1800	1 061 268
Tyler Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CDG Investments Inc.	3		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.0300	14 216 952
Devonshire, George Arthur	4, 6, 5		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.9600	1 115 000
			O	2005-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.0100	1 116 000
Unique Broadband Systems, Inc.									
<i>Options</i>									
Buxton-Forman, Malcolm	5		O	2005-07-21	D	50 - Attribution d'options	250 000		1 000 000*
McGoey, Gerald T.	4, 5		O	2005-07-21	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		7 394 000*
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
E-L Financial Corporation	3		O	2005-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 800	52.3216	4 338 203
UTS Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cassidy, Christopher Wall	5		O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.8500	105 505
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	125 000	1.1200	230 505
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	83 333	0.8000	313 838
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	233 333	0.3000	547 171
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(541 666)	3.0000	5 505
<i>Options</i>									
Cassidy, Christopher Wall	5		O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		1 653 000
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	(125 000)		1 528 000
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	(83 333)		1 444 667
			O	2005-07-19	D	51 - Exercice d'options	(233 333)		1 211 334
Valiant Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robertson, Christine	5		O	2005-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			46 912
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 333)	2.6600	38 579
			O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 867)	1.5300	27 712
Vault Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
McArthur, Alexander Bruce	4		O	2005-07-15	D	51 - Exercice d'options	(17 000)	10.3500	21 090
VECTOR Energy Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray MFL Management Lim	4, 5 PI		O	2005-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.0000	5 618
			O	2005-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.9500	6 618
VECTOR Energy Fund	1		O	2005-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	900	9.9800	38 700
			O	2005-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	9.9700	47 700
			O	2005-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.9400	49 700
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	9.9400	54 500
			O	2005-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	9.9900	45 300
			O	2005-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.9900	59 500
Vermilion Energy Trust									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Options</i>									
Ghersinich, Claudio	4		O	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(3 000)		
			M	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	6.6900	322 000
			O	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(22 000)		
			M	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		
			M'	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(22 000)	6.6900	
			M''	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(22 000)	6.6900	300 000
			O	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		
			M	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.6900	295 000
			O	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		
			M	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.6900	290 000
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	6.6900	288 000
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(1 000)		
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	6.6900	287 000
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(1 000)		
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	6.6900	286 000
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	6.6900	278 300
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.6900	273 300
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.6900	263 300
<i>Parts de fiducie</i>									
Ghersinich, Claudio	4		O	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	3 000	23.4200	
			M	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	3 000	6.6900	88 586
			O	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	2 200	23.4300	
			M	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	22 000	6.6900	107 586
			O	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	5 000	23.4400	
			M	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.6900	90 586
			O	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	5 000	23.4500	
			M	2005-06-22	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.6900	90 586

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	2 000	23.5300	
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	2 000	6.6900	87 586
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	1 000	23.5500	
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	1 000	6.6900	86 586
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	1 000	23.5900	
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	1 000	6.6900	86 586
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	3 700	23.6000	
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	3 700	6.6900	89 286
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	4 000	23.6200	
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	4 000	6.6900	89 586
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	5 000	23.6400	
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.6900	90 586
			O	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	10 000	23.6500	
			M	2005-06-23	D	51 - Exercice d'options	10 000	6.6900	95 586
VFC Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
de Witte, Erik	5		O	2005-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	14.1000	130 000
<i>Options</i>									
O'Brien, Sean Albert	5	R	O	2005-03-15	D	50 - Attribution d'options	20 000	11.0000	118 332
Viceroy Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Netolitzky, Ronald Kort	4		O	2005-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	3.0300	1 414 587
			O	2005-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0700	1 418 587
			O	2005-07-13	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.0600	1 423 587
<i>Options</i>									
Netolitzky, Ronald Kort	4		O	2005-07-13	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.0600	200 000
Viceroy Homes Limited									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Lindal, Christopher Hugh	4, 5	R	O	2005-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	3.8000	98 700*
			O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	3.8000	96 800*
			O	2005-07-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	3.7700	94 300*
Vincor International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Scapin, Robert	5	R	O	2005-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.1000	7 053
Walker, Bruce Donald 796206 Ontario Inc	5 PI		O	2005-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	29.0000	21 972
Vitran Corporation Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vitran Corporation Inc.	1		O	2005-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0
Voice Mobility International, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Krebs, William Pacific Western Mo	4 PI		O	2005-07-21	I	36 - Conversion ou échange	(1 250 000)		0
			O	2005-07-21	I	36 - Conversion ou échange	1 250 000		1 250 000
VSM MedTech Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Macemon, James Herbert	5	R	O	2005-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.7400\$US	5 500
Wajax Limitée									
<i>Options</i>									
Whitman, Patrick Mark	5	R	O	2004-12-16	D	50 - Attribution d'options	4 925	8.5400	
			M	2005-06-07	D	50 - Attribution d'options	4 925	8.5400	0
Warnex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mancini, Michael	7		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.4000	109 000
<i>Options</i>									
Mancini, Michael	7		O	2005-07-26	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		35 834
West Energy Ltd. (formerly Rio Alto Reso)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jaggard, Richard Kenneth	5		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	10 000		25 000
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	5.1400	15 000
<i>Options</i>									
Jaggard, Richard Kenneth	5		O	2005-07-21	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	1.7500	229 000
West Fraser Timber Co. Ltd.									
<i>Options</i>									
KETCHAM, HENRY HOLMAN III Stock Option Plan	4, 5 PI		O	2005-07-27	I	97 - Autre	(13 310)		470 390
Western Quebec Mines Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur Titre	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Pollitt, Murray Hoult	4, 5, 3		O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.2500	3 589 296
			O	2005-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.3100	3 589 896
Wex Pharmaceuticals Inc.									
<i>Options</i>									
Ho-Ngoc, Anh	5		O	2005-07-20	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	2.0800	165 000
Wildcat Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Siemens, Jerrold Frank Siefor Farms Ltd.	5 PI		O	2005-07-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.3300	1 477 930
Xceed Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lexfin Ltd	3		O	2005-07-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(500 000)	6.6500	3 415 349
Yamana Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Santa Elina Mines Corpora	3		O	2005-07-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(7 000 000)	4.2700	17 035 713
Zarlink Semiconductor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Swirhun, Stan	5		O	2005-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
<i>Options</i>									
Swirhun, Stan	5		O	2005-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			0
		R	O	2005-06-09	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.3100\$US	150 000
Zi Corporation									
<i>Options</i>									
Keams, Dale Patrick	5	R	O	2004-07-21	D	50 - Attribution d'options	60 000	3.2200	370 000
Lobsinger, Michael Eugene	4, 5		O	2005-07-21	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.2200	1 150 000

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾								
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela-	Re-	État	Date	Emp-	Description	Nombre de	Prix	Solde
<i>Titre</i>		tions	tard	oper-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	courant
Initié				ation	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾							
Émetteur	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers : section Valeurs mobilières

2005-07-29 Vol. 2 n° 30

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>										
Initié										
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

		Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur		Rela-	Re-	État	Date	Emp-	Description	Nombre de	Prix	Solde
<i>Titre</i>		tions	tard	oper-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	courant
Initié				ation	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit										

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Re- tard	État oper- ation	Date de l'opération	Emp- rise				

(1) L'information de cette section provient des déclarations d'initiés déposées auprès de la Commission. Les initiés sont responsables de l'information fournie et des inexactitudes qu'elle pourrait comporter.

* L'astérisque en regard d'un solde signifie que les données fournies par l'initié ne correspondent pas à celles compilées par la Commission et qu'elles sont publiées telles qu'elles ont été déclarées.

ANNEXE B2 :

**DÉCLARATIONS D'INITIÉS
CONFORMES (FORMAT PAPIER)**

Vous trouverez sous la présente annexe du Bulletin, les déclarations d'initiés déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers (actuellement l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier), à l'exception toutefois des déclarations incomplètes ou erronées.

Ces déclarations incomplètes ou erronées qui ne peuvent faire l'objet d'une saisie intégrale et d'une publication normale à la présente annexe, sont publiées à l'**Annexe C** du bulletin, sous une rubrique intitulée « Déclarations d'initiés incomplètes ou erronées ».

Enfin, le lecteur peut consulter à l'**Annexe D2**, les opérations d'initiés qui n'ont pas été déclarées à l'Autorité à l'intérieur des délais prescrits par la Loi.

Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire.

Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

LISTE DES SYMBOLES**RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI**

- 0 : Relation(s) de l'initié avec l'émetteur assujetti non indiquée(s) sur la déclaration
- 1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres (ou ceux émis par une société du même groupe - LSCC)
- 2 : Filiale d'un émetteur assujetti
- 3 : Porteur de titres qui détient en propriété ou qui exerce une emprise ou la haute main sur plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les banques et Québec - 10 % d'une catégorie de titres) comportant le droit de vote ou le droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation
- 4 : Administrateur d'un émetteur assujetti
- 5 : Membre de la haute direction d'un émetteur assujetti
- 6 : Administrateur ou membre de la haute direction d'un porteur de titres visée en 3
- 7 : Administrateur ou membre de la haute direction d'une société du même groupe (d'une filiale dans le cas du Québec et de la Loi sur les banques) que l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6
- 8 : Initié présumé selon la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ou la Loi sur les banques

- dividendes
- P.S.A. : Plan de souscription d'action
- P.S.S.D. : Plan de souscription d'action auprès de ses salariés et dirigeants
- R.E.E.R. : Régime enregistré d'épargne-retraite

NATURE DE L'EMPRISE

- p : propriété
- c : contrôle

NATURE DE L'OPÉRATION (Nouveau formulaire 55-102F6)**Généralités**

- DI : Déclaration initiale
- 10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché
- 11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément
- 15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus
- 16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus
- 22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition
- 30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat
- 35 : Dividende en actions
- 36 : Conversion ou échange
- 37 : Division ou regroupement d'actions

- 46 : Contrepartie de services
- 47 : Acquisition ou aliénation par don
- 48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs

Dérivés émis par l'émetteur

- 50 : Attribution d'options
- 51 : Levée d'options
- 52 : Expiration d'options
- 53 : Attribution de bons de souscription
- 54 : Exercice de bons de souscription
- 55 : Expiration de bons de souscription
- 56 : Attribution de droits de souscription
- 57 : Exercice de droits de souscription
- 58 : Expiration de droits de souscription

Dérivés émis par un tiers

- 70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
- 71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
- 72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
- 73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers

Divers

- 90 : Changements relatifs à la propriété
- 97 : Autres
- 98 : Nature, opération non identifiée

- PI. : Porteur inscrit
- P.R.D. : Plan de réinvestissement de

- 38 : Rachat – annulation
- 40 : Vente à découvert
- 45 : Contrepartie d'un bien

NATURE DE L'OPÉRATION
(# - Ancien formulaire de déclaration
des initiés)

DI : Déclaration initiale
 00 : Nature de l'opération non indiquée sur la déclaration
 10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché sauf la levée d'une option
 11 : Placement privé (actions nouvelles)
 20 : Acquisition ou aliénation effectuée privément
 22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat
 25 : Modification de la nature de l'emprise
 30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un plan
 35 : Dividende en actions
 40 : Acquisition ou aliénation d'une option d'achat
 45 : Acquisition ou aliénation d'une option de vente
 46 : Expiration d'une option
 50 : Acquisition ou aliénation par don
 55 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
 60 : Vente à découvert
 65 : Attribution de bons de souscription
 66 : Attribution de droits de souscription
 70 : Exercice de bons de souscription
 71 : Expiration de bons de souscription
 72 : Expiration de droits de souscription
 75 : Exercice de droits de souscription
 76 : Levée d'options
 78 : Conversion ou échange
 82 : Restructuration de capital
 84 : Division ou regroupement d'actions
 85 : Rachat - annulation
 87 : Offre publique de rachat
 90 : Contrepartie d'un bien
 95 : Contrepartie de services
 96 : Attribution d'options
 97 : Autre (fournir explications dans

commentaires)
 99 : Correction d'information (déclaration rectifiée)

AUTRES SYMBOLES

A : Déclaration corrigée, initialement reçue **après** le 17 février 2003 et qui comprenait des informations incomplètes ou erronées. Ces informations ont été préalablement publiées à l'Annexe C du Bulletin.

B : Déclaration corrigée, initialement reçue **avant** le 17 février 2003 et qui comprenait des informations incomplètes ou erronées.

R : Opération déclarée hors délai (en retard).

a : Prix approximatif

m : Prix moyen

: Le dièse signifie que la déclaration d'initié a été remplie à partir de l'ancien formulaire de déclaration des initiés.

(1) L'information de cette section provient des déclarations d'initiés déposées auprès de l'Autorité. Les initiés sont responsables de l'information fournie et des inexactitudes qu'elle pourrait comporter.

* L'astérisque en regard d'un solde signifie que les données fournies par l'initié ne correspondent pas à celles compilées par l'Autorité et qu'elles sont publiées telles qu'elles ont été déclarées.

Opérations ⁽¹⁾										S	
Émetteur				Date	Nature	Description	Nombre de titres ou valeur nominale		Prix	Solde	t
Titre	Rela	Re-	Date	Nature	Description	globale				t	a
Initié	tion	tard	de	Emprise/	de	Acquisition	Aliénation	unitaire		u	
Porteur inscrit			l'opération	Opération						t	

Aucune information cette semaine

ANNEXE C :

**DÉCLARATIONS D'INITIÉS
INCOMPLÈTES OU ERRONÉES
(FORMAT PAPIER)**

Les opérations d'initiés qui sont déclarées à l'Autorité des marchés financiers (actuellement l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier), de façon incomplète ou erronée, au point où elles ne peuvent être saisies intégralement par le personnel de l'Autorité et être publiées à l'Annexe B2 du Bulletin, sont publiées dans la présente annexe.

L'Autorité publie le nom de l'initié ayant déposé une déclaration incomplète ou erronée, le nom de l'émetteur assujéti dont les titres font l'objet de la déclaration et, lorsque connus, la date de l'opération ainsi que le nombre d'opérations effectuées à ces dates.

Veillez noter que les opérations incomplètes ou erronées ne sont publiées qu'une seule fois sous cette annexe.

La déclaration d'un initié qui n'a pas dévoilé son emprise ou une modification à son emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi est marquée du symbole « R ».

Le personnel de l'Autorité s'engage à communiquer avec l'initié fautif afin que l'information incomplète ou erronée soit corrigée et qu'une déclaration rapportant correctement l'opération soit déposée dans les plus brefs délais. Cette déclaration amendée sera par la suite publiée sous la rubrique régulière des « Déclarations d'initiés », à l'Annexe B2 du Bulletin accompagnée du symbole « A ».

Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire.

Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Déclarations d'initiés incomplètes ou erronées

Émetteur	Initié	Date de l'opération	Date de réception	Retard	Nombre d'opérations incomplètes ou erronées
----------	--------	---------------------	-------------------	--------	---

Aucune information cette semaine

ANNEXE D1 :

**LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS
DÉCLARÉES HORS DÉLAI
(FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)**

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à **l'Annexe B1** (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou

leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

Le fait de ne pas respecter les délais impartis constitue une infraction en vertu de la Loi. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas.

Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Nombre d'opérations hors délai
Aisenstat, David	The Keg Royalties Income Fund	2004-02-19	2005-07-27	1
Barnhart, Terry John	Divestco Inc.	2005-07-11	2005-07-22	1
Bédard, Guy	Ressources Plexmar Inc.	2005-07-15	2005-07-27	1
Bradley, Robert Ian	PBB Global Logistics Income Fund	2005-06-29	2005-07-27	1
	PBB Global Logistics Income Fund	2005-06-29	2005-07-27	1
	PBB Global Logistics Income Fund	2005-06-30	2005-07-27	1
	PBB Global Logistics Income Fund	2005-07-04	2005-07-27	1
coccimiglio, james e.	La Banque Toronto-Dominion	2005-07-04	2005-07-26	1
Connerty, Thomas E.	Northstar Aerospace	2005-06-06	2005-07-26	1
Cumberland Asset Manageme	Allied Properties Real Estate Investment	2005-06-15	2005-07-26	1
	Allied Properties Real Estate Investment	2005-06-15	2005-07-26	1
	Allied Properties Real Estate Investment	2005-06-15	2005-07-26	1
	Allied Properties Real Estate Investment	2005-06-15	2005-07-26	1
	Allied Properties Real Estate Investment	2005-06-15	2005-07-26	1
	Allied Properties Real Estate Investment	2005-06-15	2005-07-26	1
	Allied Properties Real Estate Investment	2005-07-15	2005-07-26	1
Desjardins, Alain	Mistral Pharma Inc.	2005-04-29	2005-07-26	1
Ditto, Arthur H.	Kinross Gold Corporation	2005-06-20	2005-07-21	1
Drazen, Ivanovic	NBS Technologies Inc.	2002-12-13	2005-07-27	1
DUNFORD, STANLEY GEORGE	Contrans Income Fund	2005-07-15	2005-07-27	1
Fairway Diversified Incom	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-05-19	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-05-19	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-05-20	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-05-20	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-05-26	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-05-26	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-05-31	2005-07-25	1

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Nombre d'opérations hors délai
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-05-31	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-03	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-03	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-03	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-03	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-04	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-04	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-15	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-15	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-21	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-21	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-23	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-06-23	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-07-14	2005-07-25	1
	Fairway Diversified Income and Growth Tr	2004-07-14	2005-07-25	1
Fairway Investment Grade				
	Fairway Investment Grade Income Fund	2005-04-26	2005-07-25	1
	Fairway Investment Grade Income Fund	2005-04-26	2005-07-25	1
Ferchat, Robert				
	ATS Automation Tooling Systems Inc.	2005-07-14	2005-07-26	1
Fletcher, J. Edward				
	EuroZinc Mining Corporation	2005-07-13	2005-07-25	1
	EuroZinc Mining Corporation	2005-07-13	2005-07-25	1
Fonds de solidarité FTQ				
	Groupe Bocenor Inc.	2001-08-30	2005-07-26	1
	Groupe Bocenor Inc.	2001-08-30	2005-07-26	1
	Groupe Bocenor Inc.	2002-07-11	2005-07-26	1
	Groupe Bocenor Inc.	2002-07-11	2005-07-26	1
	Groupe Bocenor Inc.	2003-07-08	2005-07-26	1
	Groupe Bocenor Inc.	2003-07-08	2005-07-26	1
Gillin, Robert Peter Char				
	Silver Wheaton Corp.	2005-07-01	2005-07-21	1
Gluckstein, Bernard				
	Kingsway Linked Return of Capital Trust	2005-07-14	2005-07-26	1
Hartley, Herman Scarborough				
	Enterra Energy Trust	2004-09-08	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-01-24	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-01-24	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-04-06	2005-07-22	1

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Nombre d'opérations hors délai
	Enterra Energy Trust	2005-04-06	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-04-06	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-04-06	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-04-15	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-04-15	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-04-15	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-04-15	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-04-26	2005-07-22	1
Hazelton, Rohan				
	Goldcorp Inc.	2005-06-29	2005-07-25	1
Jones, Robert				
	Rolland Virtual Business Systems Ltd	2005-07-05	2005-07-22	1
Jones, Ross Anthony				
	Canadian Superior Energy Inc.	2005-06-30	2005-07-25	1
Kearns, Dale Patrick				
	Zi Corporation	2004-07-21	2005-07-21	1
Landry, Paul				
	Explorations Namex Inc.	2005-07-05	2005-07-25	1
Lawrence, Bruce A.				
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-21	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-07	2005-07-21	1
Liik, Michael M.				
	Cymat Corp	2005-07-15	2005-07-27	1
Lindal, Christopher Hugh				
	Viceroy Homes Limited	2005-07-13	2005-07-25	1
Iowy, frederick hans				
	Dundee Corporation (formerly Dundee Banc	2005-06-15	2005-07-25	1
Macemon, James Herbert				
	VSM MedTech Ltd.	2005-06-30	2005-07-25	1
MacPhail, Keith A.J.				
	BONAVISTA ENERGY TRUST	2005-07-07	2005-07-22	1
	BONAVISTA ENERGY TRUST	2005-07-07	2005-07-22	1
Marshall, Melvin Gordon				
	Canadian Superior Energy Inc.	2005-06-30	2005-07-25	1
McArthur, Douglas John				
	Highpine Oil & Gas Limited	2005-06-01	2005-07-22	1
McLeod, Donald Bruce				
	Stornoway Diamond Corporation	2005-07-15	2005-07-26	1
	Stornoway Diamond Corporation	2005-07-15	2005-07-26	1

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Nombre d'opérations hors délai
	Stornoway Diamond Corporation	2005-07-15	2005-07-26	1
	Stornoway Diamond Corporation	2005-07-15	2005-07-26	1
	Stornoway Diamond Corporation	2005-07-15	2005-07-26	1
Moore, Peter				
	IBI Income Fund	2005-07-08	2005-07-26	1
O'Brien, Sean Albert				
	VFC Inc.	2005-03-15	2005-07-26	1
Rocchi, Gerrard				
	Fonds mixte de revenu et de croissance B	2005-06-21	2005-07-25	1
Scapin, Robert				
	Vincor International Inc.	2005-07-15	2005-07-28	1
Schneider, Terrence Allan				
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-25	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-25	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-25	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-07	2005-07-25	1
Slater, John Gerard				
	Burntsand Inc.	2005-05-09	2005-07-22	1
Spurgeon, Allan				
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-21	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-21	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-21	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-21	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-06	2005-07-21	1
	NuLoch Resources Inc.	2005-07-07	2005-07-21	1
Swirhun, Stan				
	Zarlink Semiconductor Inc.	2005-06-09	2005-07-27	1
Szotlender, Mario				
	Mena Resources Inc.	2005-06-09	2005-07-22	1
	Mena Resources Inc.	2005-06-22	2005-07-22	1
	Mena Resources Inc.	2005-07-07	2005-07-22	1
	Mena Resources Inc.	2005-07-08	2005-07-22	1
	Mena Resources Inc.	2005-07-11	2005-07-22	1
Tartaglia, Dan				
	Consolidated Odyssey Exploration Inc.	2005-07-14	2005-07-27	1
Wallace, Norman William G				
	Enterra Energy Trust	2005-05-12	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-05-12	2005-07-22	1
	Enterra Energy Trust	2005-05-12	2005-07-22	1

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Nombre d'opérations hors délai
	Corporation Cott	2003-08-05	2005-07-28	1
	Corporation Cott	2004-04-27	2005-07-28	1
Wright, Timothy John				
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-14	2005-07-26	1
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-14	2005-07-26	1
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-14	2005-07-26	1
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-14	2005-07-26	1
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-14	2005-07-26	1
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-14	2005-07-26	1
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-14	2005-07-26	1
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-15	2005-07-26	1
	Geac Computer Corporation Limited	2005-07-15	2005-07-26	1

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Nombre d'opérations hors délai
--------	----------	---------------------	-------------------	--------------------------------------

ANNEXE D2 :

**LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS
DÉCLARÉES HORS DÉLAI
(FORMAT PAPIER)**

Vous trouverez sous la présente annexe, une « Liste des opérations d'initiés déclarées hors délai ». Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré à l'Autorité des marchés financiers (actuellement l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier), leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié soit à l'**Annexe B2** (Déclarations d'initiés) ou encore à **Annexe C** (Déclarations d'initiés incomplètes ou erronées) du Bulletin. Ces opérations sont codifiées « R ».

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

Le fait de ne pas respecter les délais impartis constitue une infraction en vertu de la Loi. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas.

Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Nombre d'opérations hors délai
--------	----------	---------------------	-------------------	--------------------------------------

Aucune information cette semaine

E. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles aux fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec

pour la période du
6 août 2005 au 13 août 2005

Note : La présente liste est valide du pour la période du 6 août au 13 août 2005

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Aldea Vision Inc.	Prospectus	2003-02-06	Act. ord.	100	2006-12-31
Bioxel Pharma inc.	Prospectus	2003-02-27	Act. ord.	100	2006-12-31
Canadian Royalties Inc.	Dispense	2002-08-01	Act. ord.	100	2005-12-31
Corporation Technologies BioEnvelop	Dispense	2002-12-03	Act. cat. A	100	2005-12-31
CryoCath Technologies Inc.	Prospectus	2002-08-29	Act. ord.	100	2005-12-31
Divcom Technologies Inc.	Dispense	2002-12-18	Act. ord.	75	2005-12-31
Ecopia BioScience Inc.	Dispense	2002-05-21	Act. Ord.	100	2005-12-31
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	Dispense	2002-10-18	Act. subalt. cat. A	100	2005-12-31
Groupe santé Medisys inc.	Prospectus	2002-12-16	Act. subalt.	100	2005-12-31
H2O Innovation (2000) Inc.	Dispense	2002-12-19	Act. ord.	100	2005-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Dispense	2003-01-06	Act. ord.	100	2006-12-31
Magistral Biotech inc.	Prospectus	2002-11-27	Act. ord.	75	2005-12-31
Mines McWatters inc. (Les)	Prospectus	2003-03-27	Act. ord.	100	2006-12-31
Mines d'Or Virginia inc.	Dispense	2002-12-23	Act. ord.	100	2005-12-31
Procyon Biopharma Inc.	Prospectus	2002-05-01	Act. ord.	100	2005-12-31
ProMetic Sciences de la Vie Inc.	Prospectus	2002-06-10	Act. subalt.	100	2005-12-31
Ressources minières Normabec Ltée	Dispense	2002-07-16	Act. ord.	100	2005-12-31
Savaria Corporation	Dispense	2003-06-11	Act. ord.	100	2006-12-31
Sico Inc.	Prospectus	2003-02-13	Act. ord.	100	2006-12-31
Sonomax Hearing Healthcare Inc.	Dispense	2003-01-23	Act. ord.	75	2006-12-31
Speedware Corporation Inc.	Dispense	2003-03-20	Act. ord.	100	2006-12-31
TSO3 Inc.	Prospectus	2002-12-03	Act.ord.	100	2005-12-31
Warnex Inc.	Dispense	2002-12-19	Act. ord.	100	2005-12-31

F. Liste des acquéreurs avertis (article 44, paragraphe 12 de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec)

NOM	DOSSIER N°	DÉCISION	VALIDITÉ	PUBLIÉ
SOJECCI LTÉE	19602	2004-MC-2975	2005-09-14	2004-09-17 Vol I n° 33
FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON	19601	2004-MC-2974	2005-09-15	2004-09-17 Vol I n° 33
POWER CORPORATION DU CANADA	1043	2004-MC-3815	2005-11-19	2004-11-19 Vol. I n°42
CORPORATION FINANCIÈRE POWER	1320	2004-MC-3816	2005-11-19	2004-11-19 Vol. I n°42
BOMBARDIER TRUST	20000	2005-MC-0059	2006-01-09	2005-01-14 Vol. 2 n° 2
RÉGIME DE RETRAITE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE	22194	2004-MC-3392	2005-10-18	2004-10-22 Vol. 1 n° 38
SOCIÉTÉ EEYOU DE LA BAIE-JAMES	22930	2004-MC-2433	2005-07-19	2004-07-23 Vol I n° 25
FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)	523	2004-MC-2513	2005-07-31	2004-07-30 Vol I n° 26

G. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaires sont admissibles aux fins de couverture seulement dans le cadre du régime Actions-Croissance PME.

POUR LA PÉRIODE DU 6 AOÛT 2005 AU 13 AOÛT 2005

Note : La présente liste est valide pour la période du 6 août 2005 au 13 août 2005

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction en %	Date maximale d'admissibilité
Amadeus International Inc.	Actions inscrites	2005-05-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Écopia BioSciences Inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31